



RAPPORT ANNUEL

2020

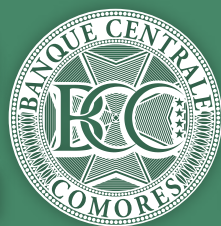


Table de Matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	PAGE 06
ORGANIGRAMME DE LA BCC	PAGE 08
MISSIONS DE LA BCC	PAGE 10
VISION DU GOUVERNEUR	PAGE 11
L'ANNEE 2020 EN CHIFFRES	PAGE 12
MESSAGE DU GOUVERNEUR	PAGE 14

PARTIE I : PRINCIPALES EVOLUTIONS ECONOMIQUES

PAGE
18

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

PAGE
19

1. Croissance économique
2. Inflation
3. Finances publiques
4. Commerce mondial
5. Orientations de politiques monétaires
6. Marchés et cours mondiaux

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

PAGE
24

1. Croissance économique et inflation
 - 1.1. Analyse sectorielle de la croissance
 - 1.2. Analyse par la demande
 - 1.3. Principaux agrégats en termes nominaux
 - 1.4. Perspectives économiques en 2021
 - 1.5. Inflation
2. Finances publiques
 - 2.1. Lois de finances 2020
 - 2.2. Exécution budgétaire
 - 2.3. Endettement public
 - 2.4. Coopération régionale et évolution des critères de convergence
3. Balance des paiements
 - 3.1. Compte de transactions courantes
 - 3.2. Compte de capital et des opérations financières

I. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRESPAGE
57

1. Contreparties de la masse monétaire
 - 1.1. Actifs extérieurs nets
 - 1.2. Crédit intérieur
2. Composantes de la masse monétaire
 - 2.1. Moyens de paiements
 - 2.2. Epargne liquide

II. CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIREPAGE
62

1. Cadre institutionnel
2. Cadre opérationnel de mise en œuvre
3. Perspectives d'évolution du cadre opérationnel de la politique monétaire
4. Evolution des instruments de politique monétaire
 - 4.1. Evolution du taux de réserves obligatoires et de la liquidité bancaire
 - 4.2. Evolution des taux directeurs
 - 4.3. Evolution du ratio avoirs extérieurs / engagements à vue

III. ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS A LA REGLEMENTATION BANCAIREPAGE
65

1. Paysage bancaire
2. Présentation de quelques indicateurs relatifs à l'accès aux services financiers
3. Evolution de l'activité des établissements de crédit
 - 3.1. Emplois
 - 3.2. Ressources
 - 3.3. Rentabilité
4. Etablissements de monnaie électronique
 - 4.1. Paysage
 - 4.2. Situation de la monnaie électronique

PARTIE III : BANQUE CENTRALE DES COMORES

PAGE
76

I. ORGANISATION DE LA BANQUE

PAGE
77

1. Organes de décision et de contrôle
 - 1.1. Conseil d'Administration
 - 1.2. Gouvernement de la Banque
 - 1.3. Comité d'Audit
2. Départements de la BCC
 - 2.1. Cabinet du Gouverneur
 - 2.2. Secrétariat Général
 - 2.3. Département des Etudes Economiques, Monétaires et Statistiques (DEEMS)
 - 2.4. Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF)
 - 2.5. Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit (DOCA)
 - 2.6. Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)
 - 2.7. Direction de la Surveillance Bancaire et de la Règlementation (DSBR)
 - 2.8. Direction des Systèmes d'Information (DSI)
 - 2.9. Direction Financière et de la Comptabilité (DFC)
3. Gestion des ressources humaines
 - 3.1. Effectif de la BCC
 - 3.2. Pyramide des âges et des anciennetés
 - 3.3. Gestion des formations

II. RAPPORTS D'ACTIVITES DE LA BANQUE

PAGE
84

1. Gestion des projets et du musée
2. Surveillance bancaire
 - 2.1. Surveillance des établissements de crédit
 - 2.2. Dispositif prudentiel
3. Contrôle et Audit
 - 3.1. Contrôle permanent (ou de second niveau)
 - 3.2. Activités de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
4. Gestion de l'information et sécurité
5. Opérations bancaires et activité fiduciaire
 - 5.1. Opérations bancaires
 - 5.2. Activité fiduciaire
 - 5.3. Activité de tri

- 6. Centrale des risques et des incidents de paiement
- 6.1. Centrale des risques
- 6.2. Centrale des incidents de paiement
- 7. Système de compensation
- 8. Mouvements de devises
- 8.1 Evolution des entrées de devises
- 8.2 Evolution des sorties de devises

III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

PAGE
100

- 1. Bilan de la Banque
- 1.1. Evolution de l'actif du bilan
- 1.2. Evolution du passif du bilan
- 2. Compte de résultat
- 3. Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXES

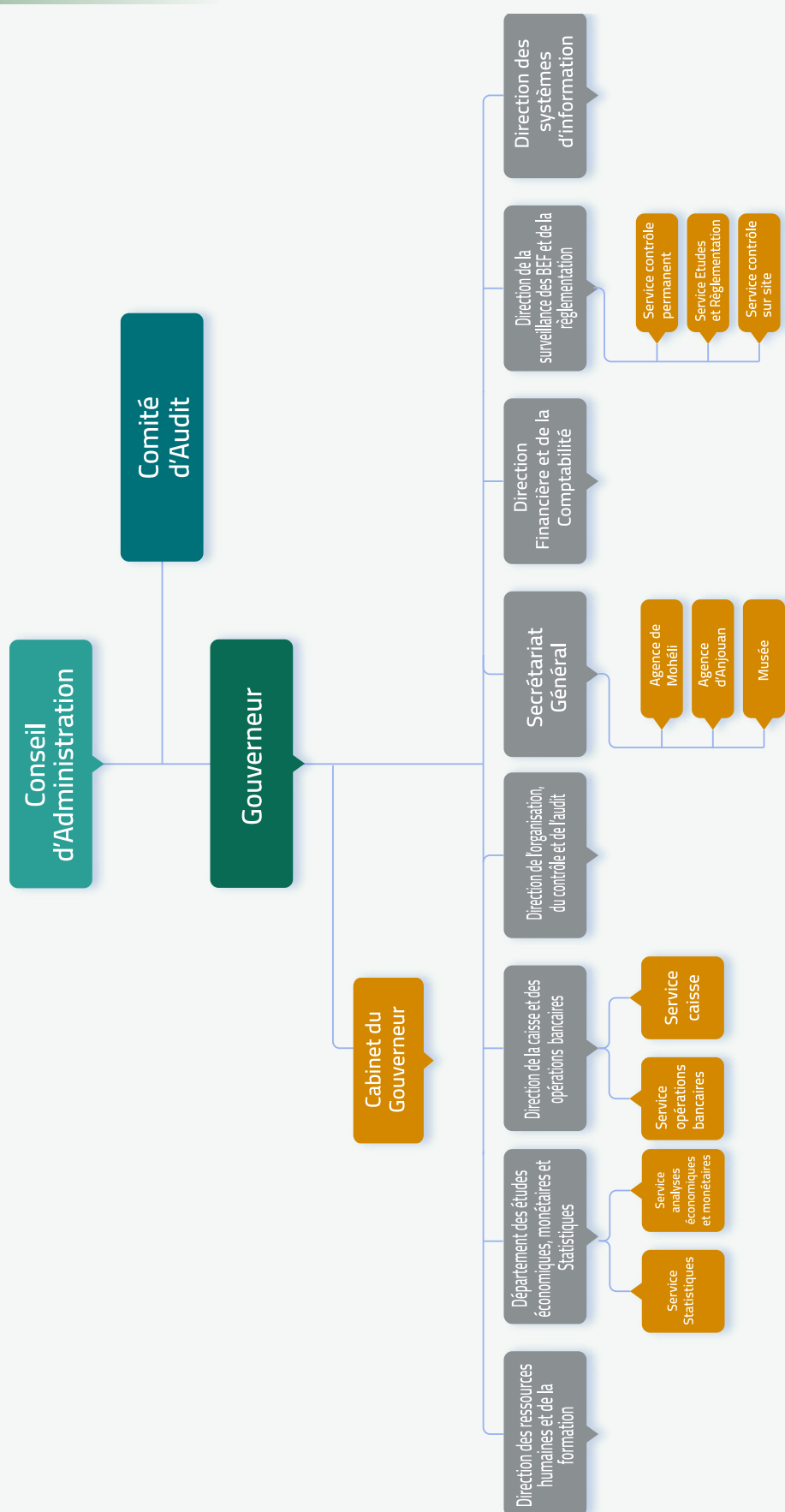
PAGE
104

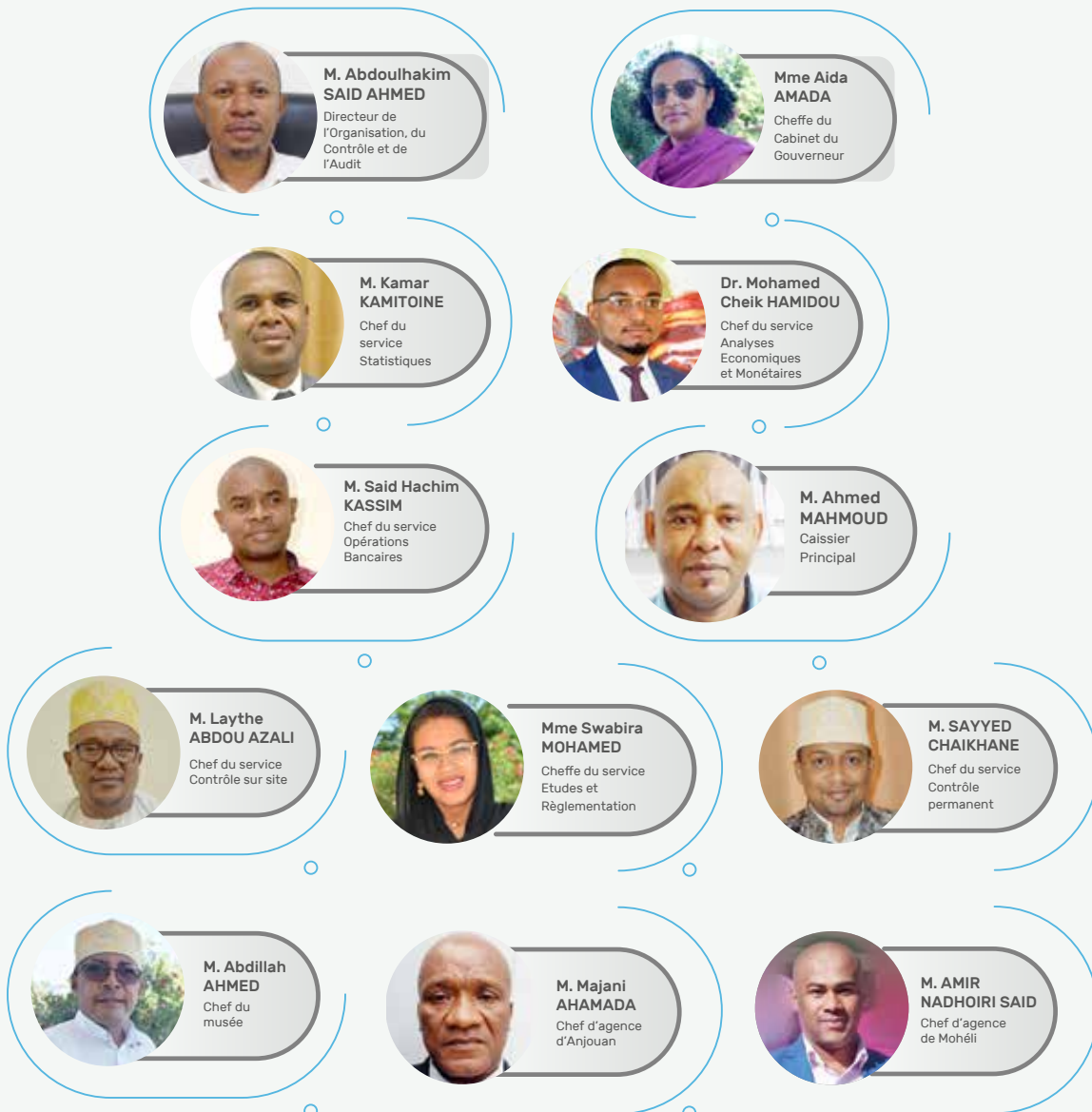
Sigles et Abréviations

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines
ADC	Aéroports Des Comores
AEN	Avoirs Extérieurs Nets
AFD	Agence Française de Développement
AGID	Administration Générale des Impôts et des Domaines
AID	Autres Institutions de Dépôts
ANACEM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
APBEF	Association Professionnelle des Etablissements Bancaires et Financiers
BAD	Banque Africaine de Développement
BCB	Banque Centrale de Brésil
BCC	Banque Centrale des Comores
BCE	Banque Centrale Européenne
BCR	Banque Centrale de Russie
BoE	Banque d'Angleterre
BoJ	Banque du Japon
BTP	Bâtiment et Travaux publics
CA	Conseil d'Administration
CAF	Coût Assurance Fret
CCRT	Fonds Fiduciaire pour le Confinement et le Secours en cas de Catastrophes
CMAF	Coopération Monétaire Afrique - France
COMESA	Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe
CREF	Cellule de Réformes Economiques et Financières
DEEMS	Département des Etudes Economiques, Monétaires et Statistiques
ENB	Epargne Nationale Brute
EONIA	Euro OverNight Index Average
€STR	Euro Short-Term Rate
EUR	Euro
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe

FED	Réserve Fédérale des Etats Unis
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissements Directs Etrangers
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
KMF	Francs Comoriens
PAD	Partenaires aux développements
PBoC	Banque Populaire de Chine
PGE	Prêts Garantis par l'État
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
RBI	Banque de Reserve de l'Inde
RND	Revenu National Disponible
RO	Réserves Obligatoires
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
TPE	Très Petites Entreprises
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TVA	Taxe sur la valeur Ajoutée
US	United States

ORGANIGRAMME







Vision du gouverneur



En phase avec la vision du développement du pays, le Gouverneur de la BCC se donne pour objectif de développer l'inclusion financière aux Comores et de moderniser la Banque Centrale des Comores avec l'appui de son Comité de Direction

Modernisation de la BCC avec

La modernisation du cadre opérationnelle de la politique monétaire; la digitalisation des Banques; la révision des statuts de la BCC; la modernisation de la caisse et l'optimisation du musée

Inclusion financière

Avec un taux de bancarisation cible de **50%**, notamment à travers le projet SNP

Relance du crédit à l'économie

Une relance du crédit à l'économie avec un objectif de croissance de **15%** par an à travers le refinancement

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

PIB nominal

522,7
milliards FC

Croissance économique

0,2%

Formation brute de capitale fixe

69,5
milliards FC

Inflation

0,9%

Épargne nationale brute

59,8
milliards FCMasse Monétaire (M₂)163,5
milliards FC

Croissance de la masse monétaire

11,5%

Avoirs Extérieurs Nets

107,8
milliards FC

Réserves en mois d'importations

10,4

Crédit Intérieur

90,5
milliards FC

Crédits à l'économie

78,1
milliards FC

Crédits à l'économie / PIB

14,9%

Épargne liquide

52,7
milliards FC

Épargne liquide / PIB

10,1%

Circulation fiduciaire hors BEF

41,6
milliards FC

Fourchette des taux débiteurs

[1,75%;
14%]

Taux créditeur minimum

1,75%

Taux d'escompte

0,95%

Achats de devises

22,3
milliards FC

Ventes de devises

12,2
milliards FC

Transferts d'argent reçus

83,9
milliards FC

Transferts d'argent émis

16,7
milliards FC

Billets et pièces émis

11,2
milliards FC

Taux de récupération des billets

79%

Retraits de monnaie en circulation

9,8
milliards FC

Destruction de billets

10,6
milliards FC

Résultat BCC

872 528 353 FC





Message du Gouverneur



Dr Younoussa Imani

Gouverneur de la Banque Centrale des Comores

L'année 2020 a été une année difficile sur les plans sanitaire et économique. Les pays ont dû suspendre leurs activités économiques pour faire face à l'urgence sanitaire en adoptant des mesures radicales allant de la distanciation sociale en passant par le couvre-feu, à la fermeture des frontières jusqu'au confinement total de la population. Une situation inédite qui a conduit sans doute à la pire récession mondiale, jamais connue depuis la grande dépression de 1929.

En effet, les retombées de la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de la Covid-19 ont lourdement pesé sur l'activité économique dans tous les pays. Les services marchands, en particulier dans les secteurs du tourisme et des transports ont été de loin les plus affectés.

Ainsi, l'activité économique mondiale s'est contractée d'une manière inédite passant de 2,8% en 2019 à -3,3% en 2020 contre une projection initiale de +3,4% selon le FMI, lors

de la publication des perspectives de l'économie mondiale de janvier 2020. À l'exception de la Chine qui a connu une croissance de 2,3%, toutes les grandes économies ont subi une récession même si on observe de grandes différences entre elles. Divers facteurs tels que l'intensité de la pandémie, l'efficacité de la réaction des pouvoirs publics, ou encore les caractéristiques structurelles de chaque économie notamment dans leurs systèmes de santé, sont à l'origine de ces divergences.

Aux Comores, la Covid-19 est apparue un an jour pour jour après le passage du cyclone Kenneth en avril 2019. Les autorités ont pris des mesures pour contenir la pandémie et le nombre de victimes signalées est resté faible en 2020 (total cumulé de 823 infections et 7 décès pour une population de 850 000 habitants). Les frontières ont été fermées pendant plusieurs mois, des mesures de distanciation sociale ont été prises et des centres de santé dédiés aux patients atteints

de la Covid-19 ont été ouverts dans chacune des îles. Les autorités ont également cherché à réduire les conséquences économiques de la pandémie par diverses mesures, notamment la réduction de certains impôts sur les produits de première nécessité ou le report du paiement des patentes. Sur le plan bancaire, les entreprises ayant été impactées par la Covid-19 ont bénéficié d'un rééchelonnement sans agios ni pénalités dans le remboursement de leurs prêts bancaires. Enfin la Banque Centrale des Comores a abaissé de 15% à 10% son taux de réserves obligatoires, libérant ainsi près de 5 milliards FC de trésorerie pour les établissements de crédit. Du côté des dépenses publiques, l'Etat a financé sur fonds propres, des services de santé non prévues par la loi de finances initiale. L'Etat a aussi bénéficié de l'aide des partenaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie et pour soutenir les entreprises publiques et privées touchées par la crise.

Toutes ces mesures ont permis de limiter l'impact économique de la pandémie qui s'est effectivement révélé plus faible que prévu. Ainsi, le taux de croissance réel du PIB est estimé à 0,2% contre une projection initiale de 4,4% établie avant la pandémie.

Cette contreperformance est largement attribuable aux effets négatifs de la pandémie au niveau des secteurs secondaire et tertiaire, notamment les sous-secteurs d'hébergement & restauration et des transports. Cette contraction s'explique principalement par une baisse de la demande des services, en raison des règles de distanciation physique et de la chute du nombre de visiteurs. En effet, le nombre d'arrivées aux frontières enregistrées en 2020 s'est fortement contracté pour s'établir à près de 7000 visiteurs contre 45 077 visiteurs en 2019.

Cependant, ces effets ont été quelque peu contrebalancés par des envois de fonds plus forts que prévu et par des mesures prises par les autorités publiques et monétaires de nature à atténuer le choc économique. En effet, les entrées de devises ont fortement augmenté passant de 80,3 milliards FC en 2019 à 106,3 milliards FC en 2020, soit une augmentation de 32,4%.

Cette hausse s'explique par le comportement de solidarité familiale qui a toujours prévalu au sein de la diaspora comorienne en période de crise. Combiné à la baisse des prix des importations de pétrole, la hausse de ces envois de fonds de la diaspora et celles des appuis financiers extérieurs

ont contribué au renforcement de nos avoirs extérieurs qui s'établissent à 10 mois d'importations.

Les perspectives économiques pour 2021 ont été au départ, marquées par la recrudescence en début d'année des cas d'infection et des décès dus à la pandémie. Cette situation a conduit à la reprise des mesures barrières et des restrictions pour lutter contre la deuxième vague de la pandémie.

Toute fois, compte tenu du rebond attendu avec la vaccination à travers le monde mais aussi aux Comores et sous l'effet des mesures d'accompagnement supplémentaires du gouvernement et des partenaires au développement, on constate une relance des activités économiques. Compte tenu de tous ces éléments, la BCC projette un taux de croissance de 1,5% en 2021 après 0,2% en 2020 et 2% en 2019.

En ce qui concerne la BCC, comme toutes les institutions pendant la période de crise pandémique, elle a dû modifier son mode de fonctionnement et procéder aux ajustements nécessaires en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Son personnel a agi avec rapidité, abnégation et détermination pour assurer la réalisation de nos principales missions en dépit des défis professionnels et personnels croissants.

Dès le début de la crise, le personnel de la BCC s'est adapté, que ce soit au siège à Moroni ou au sein des agences à Mutsamudu et à Fomboni. Certaines activités des directions et du Gouvernement de la Banque ont été réalisées en télétravail. Par ailleurs, les réunions statutaires du Conseil d'Administration, les missions de surveillance des Banques et Etablissements Financiers, les assistances techniques des partenaires ainsi que les formations, se sont tenues par visio-conférence.

Durant la crise sanitaire, le Président de l'Union des Comores, Son excellence M. Azali Assoumani a mis en place un Comité National de Coordination chargé de proposer des mesures sanitaires, socioéconomiques et logistiques pour endiguer la pandémie. La Banque Centrale a participé au sous-comité économique¹ dont la mission était d'analyser les impacts économiques liés à la pandémie. Il était question de proposer des mesures visant à réduire l'impact économique lié à la pandémie et de proposer par la suite des mesures de relance post Covid. A cette occasion, les besoins de financement ont été identifiés et quantifiés. Les recommandations du rapport sur l'impact socioéconomique de la pandémie ont

¹ Voir les recommandations du sous-comité économique en page 31 (Encadré 1)

contribué à la prise de certaines décisions, notamment à la BCC en matière de politique monétaire. L'objectif était de préserver le fonctionnement du système financier en veillant à ce qu'il dispose de liquidités suffisantes et soutenir le crédit, puis à apporter les infrastructures et les outils monétaires nécessaires pour appuyer la reprise économique. Il s'agit entre autres de la baisse du taux de réserves obligatoires annoncée précédemment et de la souplesse accordée au secteur privé en matière de remboursement de leur crédit bancaire.

La BCC a initié un mouvement de solidarité en faveur des centres de soins de la Covid-19 en leur apportant du matériel logistique qui fait défaut et qui était à l'origine des évacuations sanitaires de beaucoup de patients atteints de la maladie.

Ainsi une mobilisation de 100 millions FC a été effectuée par la BCC et les institutions bancaires pour l'achat des appareils médicaux en faveur des centres de Samba, de Bambao et de Fomboni.

Je tiens à remercier tout particulièrement les Chefs des établissements de crédit pour leur double geste pendant cette période. Le premier en faveur du secteur privé par la mise en place d'un dispositif de rééchelonnement et de gel des agios au profit de leurs clients dont les activités ont été impactées par la pandémie. Le secteur privé et les ménages ont ainsi pu bénéficier d'un rééchelonnement de leur dette pour un montant de 1,7 milliard FC pour un total de 962 dossiers traités.

Le deuxième geste des établissements bancaires concerne la contribution financière aux efforts nationaux de lutte contre la pandémie de la Covid-19. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du système judiciaire visant à accélérer

l'exécution du recouvrement des prêts et des garanties, l'année 2020 est marquée par une avancée majeure qui est celle de la mise en place du Tribunal de Commerce et du renforcement de la commission chargée des créances du système bancaire.

Nous nous réjouissons des progrès notables enregistrés dans l'exécution des hypothèques et continuerons à œuvrer dans ce sens afin que tous les obstacles entravant la distribution des crédits soient levés.

Le travail de la commission de recouvrement des créances douteuses a permis de réduire de 55,5% le volume des créances douteuses déclarées par les établissements bancaires, en faisant passer de 14,6 milliards FC à 6,5 milliards FC, le montant des créances douteuses qui attendent une décision de la justice.

Concernant les comptes de la Banque Centrale des Comores, le bilan présente un total de 159 milliards FC au 31 décembre 2020 contre 123 milliards FC un an auparavant, soit une progression de 29,2%. Cette évolution est due à la hausse des disponibilités en devises et des créances à l'Etat pour l'actif d'une part, de la circulation fiduciaire et des engagements auprès du FMI pour le passif d'autre part.

Le résultat de la BCC pour l'exercice 2020 a ainsi nettement augmenté (+80,6%) par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 873 millions FC au 31 décembre 2020 contre 483 millions FC à fin 2019.

En parallèle, les charges ordinaires d'exploitation ont diminué de 10,6% et s'élèvent à 1,9 milliard FC (frais généraux et amortissements) avec la baisse des charges liées aux déplacements à l'étranger.





Partie I Principales évolutions économiques

■ ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- Croissance économique
- Inflation
- Finances publiques
- Commerce mondial
- Orientations de politiques monétaires
- Marchés et cours mondiaux

■ EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

- Croissance économique et inflation
- Finances publiques
- Balance des paiements

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

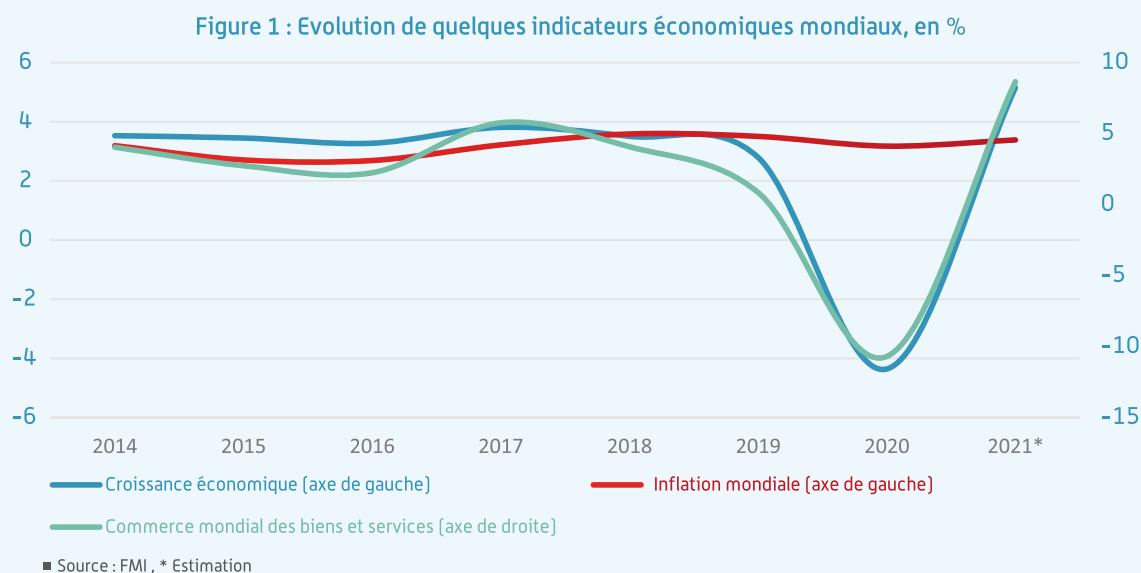
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui s'est transformée en une pandémie mondiale, engendrant une crise économique mondiale.

Apparu en Chine en novembre 2019, le coronavirus a touché l'ensemble des pays du monde entier, et a entraîné d'énormes problèmes dans la gestion des systèmes de santé. Différentes mesures ont été prises par les pays touchés par la pandémie allant des confinements généralisés des populations, aux fermetures d'écoles et d'entreprises, et aux mises en chômage technique de certains employés dans le public comme dans le privé. Presque tous les pays ont enregistré un ralentissement de l'activité économique avec d'importantes pertes d'emplois. C'est ainsi que le Fonds Monétaire International (FMI)² a estimé une contraction de l'activité économique mondiale (-3,3%) contre une prévision initiale de +3,4% en 2020 après une croissance de 2,9% en 2019. Cette contraction de l'activité est observée aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

Toutefois, avec les plans de soutien massifs des économies et le déploiement rapide des campagnes de vaccination, la relance de la consommation et de l'investissement permettrait une reprise de la croissance économique mondiale (+6%) en 2021.

En outre, la Covid-19 a également impacté le commerce mondial et les cours des matières premières. En effet, le rythme du volume du commerce mondial de biens et services s'est fortement contracté en 2020 (-10,7%) contre une croissance de 0,9% en 2019.

Sur les marchés de change, l'euro s'est apprécié face aux principales devises en 2020, notamment le dollar US. Quant au marché des produits de base, la plupart des prix internationaux ont baissé notamment, ceux des produits énergétiques (-31,7%) et des matières premières (-0,6%). L'indice des prix des produits alimentaires a en revanche crû en comparaison avec 2019 (+6,3%).



²WEO, avril 2021

1. Croissance économique

Dans les pays avancés, le FMI estime une contraction du PIB de l'ordre de 4,7% en lien avec le repli de l'activité économique au niveau des principaux pays de ce groupe.

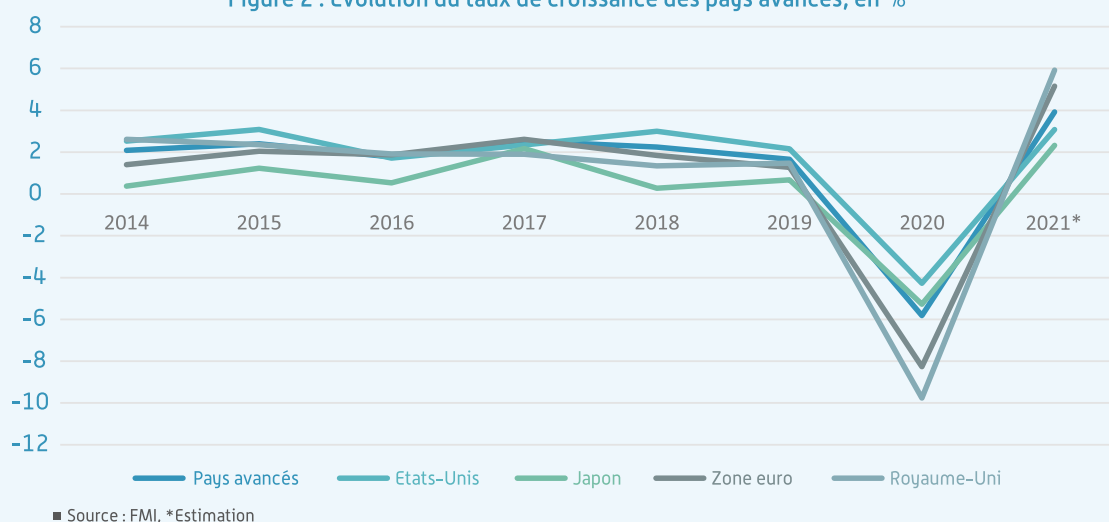
Aux Etats-Unis, le taux de croissance a atteint -3,5% en 2020 contre +2,2% en 2019. En effet, les mesures de distanciation sociale mises en œuvre pour contenir la pandémie ont engendré un choc économique d'une ampleur exceptionnelle, avec une contraction du PIB, sous l'effet d'un recul des dépenses de consommation et de nombreuses pertes d'emplois qui ont fait progresser le taux de chômage jusqu'à 14,7% en avril 2020 contre 3,6% en avril 2019.

Dans la Zone euro, la croissance est passée de 1,3% en 2019 à -6,6% en 2020, en raison de la contraction de l'activité dans les pays les plus touchés, notamment l'Espagne (-11,0%), l'Italie (-8,9%), la France (-8,2%) et l'Allemagne (-4,9%).

Au Japon, l'activité économique a baissé de 4,8% en 2020, pour la première fois depuis 2009. Cette contraction est beaucoup plus observée sur la première partie de l'année, surtout entre avril et fin juin, où des secteurs clés de l'économie ont été paralysés durant l'état d'urgence. Toutefois, le rebond de l'activité entamé à partir du milieu de l'année a été supérieur aux attentes au quatrième trimestre. Les exportations et la consommation des ménages ont été le moteur de ce rebond au second semestre de l'année 2020.

Au Royaume Uni, la pandémie a fait chuter le PIB de 9,8% en 2020 avec les confinements successifs, la fermeture des hôtels, des restaurants et des commerces non essentiels qui n'ont pas permis à l'activité économique de reprendre un rythme normal.

Figure 2 : Evolution du taux de croissance des pays avancés, en %



Quant aux pays émergents et en développement, le taux de croissance s'est établi à -2,2% en 2020 après +3,7% en 2019. Cette contraction est observée au niveau des principaux pays de ce groupe notamment, l'Inde (-8,0%), le Brésil (-4,1%) et la Russie (-3,6%).

Au Brésil, la pandémie de coronavirus est survenue alors que le pays était en voie de se remettre de la crise de 2015-2016 qui avait fait chuter le PIB de 6,7% sur deux ans. La crise sanitaire a fait ainsi plonger le pays dans une récession avec une contraction de la croissance de 4,1% en 2020.

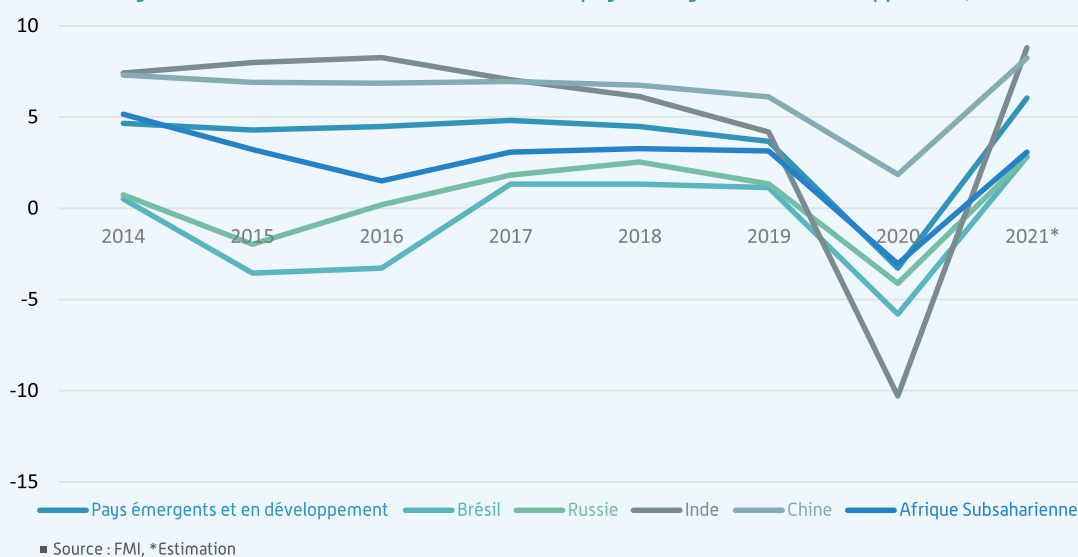
Pour l'Inde, l'économie s'est contractée de 7,7% en 2020, sous l'effet d'un double choc d'offre et de demande, et cela en raison de l'impact de la Covid-19.

Du côté de la Russie, alors qu'elle a gardé son économie ouverte après un seul confinement au printemps 2020, le pays a enregistré une chute de l'activité économique de l'ordre de 3,1%. Cette évolution serait due aux restrictions imposées pour combattre le coronavirus et à la chute de la demande mondiale de ressources énergétiques.

En revanche, alors que la plupart des grandes économies restent en récession, la Chine a dégagé une croissance positive (+2,3%) en 2020, quoique ce niveau reste le plus faible enregistré depuis 40 ans.

Pour ce qui est de l'Afrique Subsaharienne, la propagation de la pandémie a entraîné un recul du PIB de l'ordre de 1,9% en rapport surtout avec les récessions observées en Afrique du Sud (-7,0%) et au Nigéria (-1,8%).

Figure 3 : Evolution du taux de croissance des pays émergents et en développement, en %



2. Inflation

La pression inflationniste en 2020 s'est réduite au niveau mondial avec la diminution du niveau des prix internationaux de certains produits de base. La baisse de la demande a également favorisé une maîtrise de l'inflation dans le monde qui s'est établie à 3,2% contre 3,5% un an plus tôt.

Dans les pays avancés, la faible inflation (0,8% en 2020 après 1,4% en 2019) s'est reflétée au niveau des principaux pays. Aux États-Unis, le taux d'inflation est passé de 1,8% en 2019 à 1,5% un an après. Dans la Zone euro, l'inflation a baissé de 0,8 point de pourcentage en 2020 pour s'établir à 0,4% en 2020. Cette contraction reflète non seulement, la forte baisse des prix du pétrole et la réduction temporaire de la TVA en Allemagne, mais également d'un impact plus profond de la crise.

Quant aux pays émergents et en développement, l'inflation a connu une légère décélération (5,0% en 2020 contre 5,1% en 2019) suite aux mesures engagées dans la lutte contre la maladie et à la baisse de la demande qui s'en est suivie. Le rythme de croissance du niveau général des prix en Chine s'est stabilisé autour de 2,9% tandis que la Russie et le Brésil ont enregistré un repli de leurs taux d'inflation passant respectivement de 4,5% et 3,7% en 2019 à 3,2% et 2,7% un an après. L'Inde pour sa part a enregistré une légère accélération de son niveau général de prix (5% en 2020 après 4,8% en 2019). En Afrique Subsaharienne, l'inflation a crû de 2 points de pourcentage pour se situer à 10,6% en 2020 après 8,5% un an avant.

3. Finances publiques

La crise actuelle a donné lieu à une riposte budgétaire sans précédent. En effet, des mesures de grande ampleur ont été déployées par les principales économies en vue de soutenir la population et l'économie face au coronavirus.

Pour l'ensemble des pays avancés, le déficit budgétaire s'est fortement creusé en 2020 pour se situer à 14,2% contre 3,3% du PIB une année auparavant. Cette évolution est imputable particulièrement à la situation des finances publiques des États Unis, du Japon et de la Zone euro.

Aux États Unis, les autorités budgétaires ont déployé des mesures afin de limiter les effets de la crise économique et sanitaire. Le pays a adopté plusieurs plans de soutien, entre autres un renforcement des mécanismes de protection sociale pour les ménages, des prêts garantis aux petites entreprises pour limiter le choc de trésorerie et des dépenses en faveur des administrations publiques contre la crise sanitaire. Ces politiques ont porté le déficit budgétaire à 18% du PIB pour l'exercice 2020 contre 6% en 2019.

Dans la Zone euro, le déficit budgétaire s'est établi à 10,1% du PIB après 0,6% en 2019. Ce repli est en lien avec les mesures prises pour atténuer le choc économique. En effet, face à la crise sanitaire ayant infligé des arrêts d'activités, les gouvernements ont mis en place des mesures urgentes afin de renforcer le secteur de la santé, de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de soutenir les entreprises pour que celles-ci puissent maintenir leur production.

Au Japon, le déficit des comptes publics est passé de 3,3% en 2019 à 14,2% du PIB en 2020, suite aux mesures prises pour endiguer la pandémie et soutenir l'activité économique.

Au Royaume-Uni, les mesures d'urgence ont conduit à un creusement du déficit budgétaire de 10,1% contre 0,6% du PIB en 2019.

Dans les pays émergents et en développement, la politique budgétaire a été aussi expansionniste en 2020 et s'est soldée avec un déficit de 10,4% du PIB contre 4,8% un an plus tôt, en lien avec la détérioration de la situation budgétaire dans la plupart des pays.

Au Brésil, le déficit budgétaire s'est établi à 16,8% en 2020 contre 6% PIB en 2019, soit un creusement de 10,8 points de pourcentage. En Chine, le déficit budgétaire s'est également détérioré, passant de 6,3% en 2019 à 11,9% du PIB un an après. Pour sa part, l'Inde a affiché un déficit budgétaire de 13,1% du PIB en 2020 après 8,2% en 2019.

4. Commerce mondial

En 2020, une forte contraction du commerce mondial est observée en lien avec le choc économique provoqué par la Covid-19 et son impact sur la production mondiale. En effet, le rythme de croissance du volume du commerce mondiale de biens et services s'est fortement replié (-10,7%) contre une croissance de 0,9% en 2019.

Au niveau mondial, l'intensification des mesures de lutte contre la pandémie a été à l'origine d'une contraction à la fois de l'offre et de la demande, ce qui a entraîné un repli des importations et des exportations en 2020. Au niveau des pays avancés, le volume des exportations de biens et services a baissé de 11,6% contre une croissance de 1,3% en 2019. De même, le volume des importations de biens et services a baissé de 11,5% en 2020 contre une hausse de 1,7% en 2019.

5. Orientations de politiques monétaires

Les incertitudes liées à la crise sanitaire ont conduit les principales banques centrales à assouplir leur politique monétaire pour faire face au risque d'effondrement du marché financier et de contraction de l'activité économique.

Ainsi, la Réserve fédérale des Etats Unis (FED) a successivement abaissé ses taux directeurs les 3 et 15 mars 2020, ramenant ainsi sa fourchette des taux à [0% ; 0,25%] qu'elle a décidé de maintenir tant que le contexte économique reste conforme à son objectif d'inflation proche

de 2%. La FED a également instauré des programmes de rachats de titres et de facilités de crédit aux ménages et aux entreprises.

La Banque d'Angleterre (BoE) a, quant à elle, réduit son taux directeur de 0,75% à 0,25% puis à 0,1%, soit son plus bas niveau historique depuis le référendum sur le Brexit de juin 2016. Elle a également renforcé son programme de rachats d'actifs dont le montant a été porté à 895 milliards de livres sterling, soit 996 milliards d'euros, en fin 2020.

Du côté de la Banque Centrale Européenne (BCE), la politique monétaire est restée inchangée. Les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux des facilités de prêt marginal et de dépôt sont restés inchangés, à 0,0%, 0,25 % et -0,50% respectivement et resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas jusqu'à ce que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau suffisamment proche de 2%. En outre, la BCE a augmenté l'enveloppe consacrée au programme d'achats d'urgence face à la pandémie de 500 milliards d'euros en la portant à 1 850 milliards d'euros.

La Banque du Japon (BoJ) a gardé sa politique monétaire accommodante inchangée. Elle a maintenu négatif le taux d'intérêt sur les dépôts des banques auprès d'elle (-0,1%) et à 0% le taux de rendement des obligations publiques à dix ans grâce à la poursuite de sa politique d'achats illimités d'obligations publiques japonaises. A ces baisses de taux, s'ajoutent une série de mesures exceptionnelles, notamment des mécanismes spéciaux de prêts à taux zéro de maturité d'un an maximum à destination des entreprises et des rachats de titres de créances d'entreprise de court et long terme, portés fin avril à 20 000 milliards de Yens.

Du côté des pays émergents, les principales banques centrales ont modifié l'orientation de leur politique monétaire en fonction du contexte local qui se présente. La Banque Populaire de Chine (PBoC) a baissé son taux de référence à 7 jours de 20 points de base à 2,2%, sa plus forte baisse de taux depuis 2015.

Au Brésil, la Banque Centrale (BCB) a maintenu son taux directeur à son plancher historique de 2% après un cycle de neuf baisses consécutives en vue de soutenir l'activité économique.

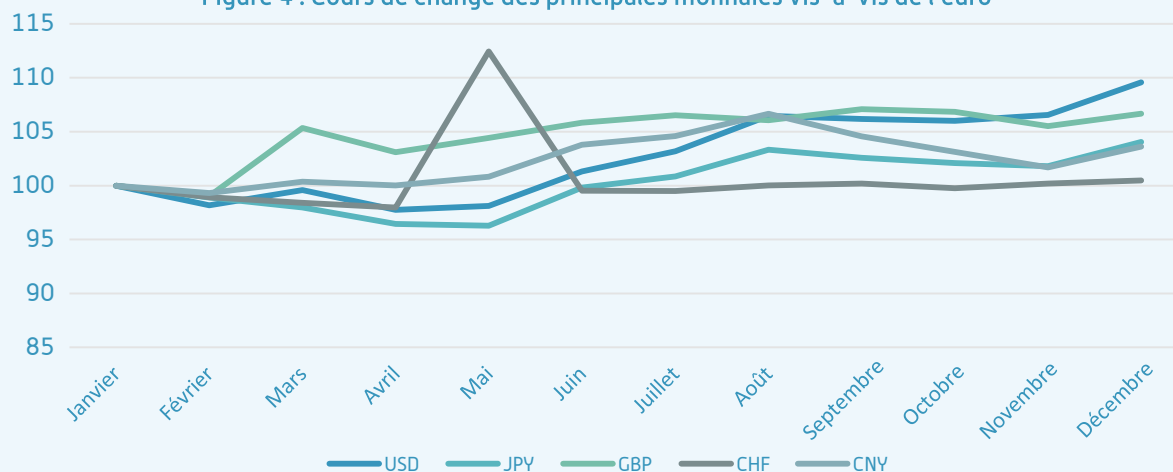
La Banque de Réserve de l'Inde (RBI) a quant à elle maintenu son principal taux directeur à 4% après deux baisses effectuées durant l'année 2020.

6. Marchés et cours mondiaux

Sur le marché de change, l'euro s'est apprécié par rapport à la plupart des devises. Le cours de l'euro a ainsi gagné 1,9% face au dollar us passant à 1,1413 dollar us en 2020 contre 1,1109 dollar us pour un euro en 2019. L'euro s'est également apprécié par rapport à la livre sterling (+1,3%) faisant passer le cours de 0,8775 en 2019 à 0,8892 en 2020 pour un euro.

Le cours de la monnaie européenne s'est aussi apprécié par rapport au Yuan chinois (+1,7%) passant de 7,7321 en 2019 à 7,8655 pour une unité d'euro un an après. En revanche, l'euro s'est déprécié par rapport au yen japonais et au franc suisse dont les cours sont respectivement passés de 122,1 et 1,15 en 2019 à 121,8 et 1,1 en 2020 pour un euro.

Figure 4 : Cours de change des principales monnaies vis-à-vis de l'euro



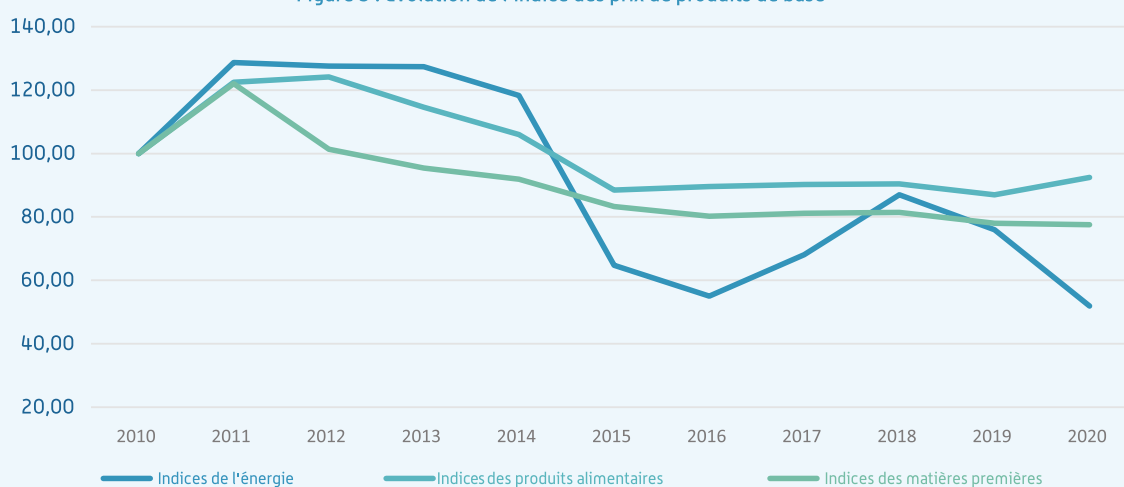
■ Source : Banque de France, base janvier 2020=100

Pour sa part, le marché des produits de base a subi les répercussions de la crise sanitaire qui s'est transformée en crise économique, sociale et financière en 2020. Par conséquent, la plupart des prix internationaux des produits de base ont baissé au cours de l'année 2020.

C'est le cas notamment des produits énergétiques dont l'indice globale s'est contracté de 31,7% entre 2019 et 2020 et des matières premières qui ont accusé un léger

repli de leurs indices internationaux de 0,6% sur la période. L'indice des produits alimentaires a en revanche crû en comparaison avec 2019 (+6,3%). La hausse des prix des principaux produits alimentaires s'est reflétée sur l'ensemble des produits, notamment le riz (+19%), le sucre (+3,1%) et l'huile de tournesol (+9,4%). Les prix internationaux du maïs ont en revanche baissé sur la période (-5,6%).

Figure 5 : Evolution de l'indice des prix de produits de base



■ Source : WDI, Banque mondiale, base janvier 2010=100

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE NATIONALE

1. Croissance économique et inflation

Après le redressement progressif amorcé en 2016, l'économie comorienne à l'instar des économies mondiales a connu en 2020 sa plus faible croissance depuis 2010. Cette situation résulte des effets économiques négatifs liés aux mesures barrières de lutte contre la Covid-19. Il s'agit entre autres de :

- La mise en quarantaine des voyageurs en provenance de l'extérieur ;
- La fermeture des frontières, des établissements scolaires et universitaires ;
- La limitation du transport inter-îles et interurbain ;
- L'instauration d'un couvre-feu de 20 h à 5h du matin ;
- La limitation des horaires d'ouverture des marchés du lundi au samedi et leur fermeture les dimanches ;
- La réduction du nombre de passagers dans les transports en commun.

L'Union des Comores a pu, malgré la crise sanitaire, enregistrer une croissance positive estimée à 0,2% en 2020 contre 2% en 2019 et 3,8% en 2018. Les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire sont le secteur tertiaire particulièrement l'hôtellerie, la restauration et les transports ; et le secteur

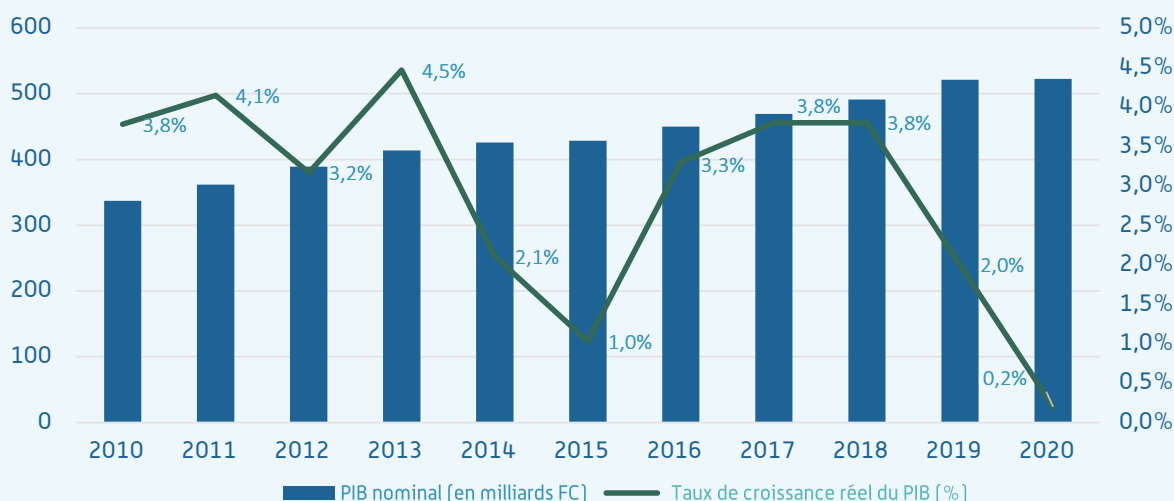
secondaire où ce sont les sous-secteurs de l'agroalimentaire et du textile et articles d'habillement qui ont été impactés en raison de la baisse des festivités liées au grand mariage et des activités touristiques.

En revanche, la valeur ajoutée du secteur primaire a connu une croissance positive tirée par la reprise de l'activité du sous-secteur agricole (+2,8% en 2020 contre -4,7% en 2019) qui a bénéficié d'une reprise post Kenneth favorable en 2020.

Du côté des emplois, la croissance est tirée par la demande intérieure. En effet, la consommation finale, plus particulièrement celle des administrations publiques a augmenté de 6,2% en 2020 contre 1,1% en 2019, en dépit d'une légère décélération de la consommation privée (+2,3% en 2020 contre +2,5% en 2019). Pour sa part, l'investissement a connu un repli de sa croissance (+0,6% en 2020 après +0,8% en 2019) suite au repli des activités de BTP et des importations des biens d'équipement.

En revanche, la demande extérieure nette s'est fortement contractée sous l'effet de la baisse des exportations et des importations de biens et services.

Figure 6 : Evolution du PIB nominal (en milliards FC) et du taux de croissance réelle (en%)

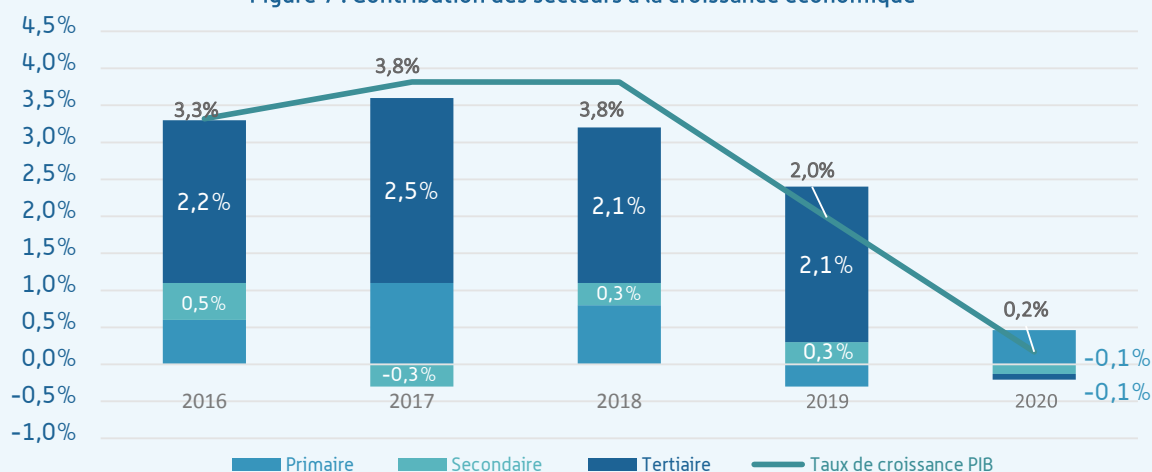


1.1. Analyse sectorielle de la croissance

L'activité économique a été portée par le secteur primaire qui a contribué à hauteur de 0,5% à la croissance, grâce à une reprise de la production agricole une année après le passage du cyclone Kenneth. En revanche, les secteurs secondaire et

tertiaire ont perdu leur dynamisme de croissance contribuant ainsi négativement à la croissance économique en 2020 (-0,1%).

Figure 7 : Contribution des secteurs à la croissance économique



■ Sources : INSEED et estimations BCC

1.1.1. Secteur primaire

Après une contraction de 0,8% en 2019, la valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une croissance de 1,5% en 2020, résultant principalement de la bonne performance du sous-secteur agricole (+2,8% en 2020 contre -4,7% en 2019) et dans une moindre mesure, de l'élevage (+0,7% en 2020 contre -2% en 2019).

En effet, la campagne agricole 2019/2020 s'est déroulée dans des conditions climatiques favorables, avec la reprise de la production agricole caractérisée par les cultures vivrières, les cultures maraichères, l'arboriculture fruitière et les produits de rente. En revanche, le sous-secteur de la pêche s'est contracté de 0,1% en 2020 après 4,4% de croissance en 2019, avec l'instauration du couvre-feu et des horaires limités pour l'ouverture des marchés. Néanmoins, la demande de ces produits a été affectée par les effets négatifs du coronavirus, en liaison à la fois avec la baisse de la demande interne et externe.

1.1.2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire est dominé par des petites et moyennes entreprises, dont l'activité repose sur la transformation des aliments, le textile, la distillerie, la menuiserie, le BTP et l'énergie. En 2020, le secteur secondaire a enregistré

une contraction de 1,5% contre une croissance de 3,4% en 2019. Cette contraction s'explique par la rupture de la chaîne d'approvisionnement dans le monde en intrants d'une part, et d'autre part, par la baisse des dépenses de la diaspora et de la demande étrangère.

Ainsi, les sous-secteurs « alimentaire » et « textile & articles d'habillement » affichent une contreperformance par rapport à 2019 (respectivement -3,8% et -1,9% en 2020 contre 1,9% et 4,1% en 2019), en liaison avec la baisse de la demande émanant des hôtels et restaurants ainsi que la suspension des cérémonies religieuses et des festivités de grands mariages. Pour sa part, la production de l'énergie a légèrement baissé (-0,3% en 2020) pour la première fois depuis 2016, contre une croissance de 5% en 2019.

En revanche, dans la construction, l'activité est marquée par la poursuite des grands chantiers de l'Etat (construction d'infrastructures routières et du centre hospitalier universitaire El-Maarouf), avec une croissance de 3% en 2020 après 3,4% une année auparavant.

En parallèle, les activités extractives ressortent en hausse de 1,8% en rapport avec la demande dans la construction et travaux publics.

1.1.3. Secteur tertiaire

Représentant plus de 50% du PIB, le secteur tertiaire a connu en 2020 une légère baisse (-0,1%) sous l'effet de la crise sur les activités de commerce, de transport, d'hébergement, de restauration et d'enseignement suite aux mesures publiques restrictives contre la propagation du virus.

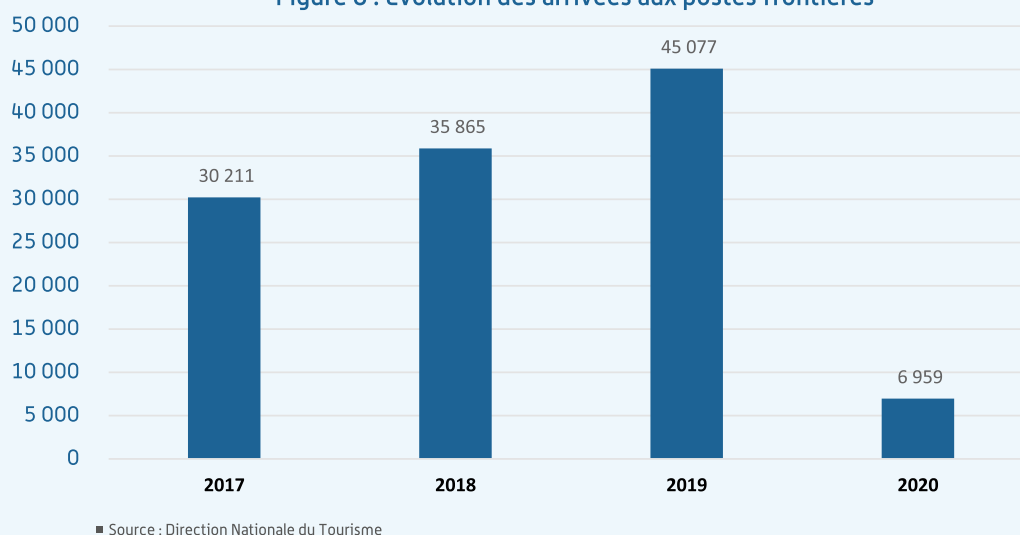
Le sous-secteur du commerce s'est contracté de 1,5% en 2020 contre une croissance de 3,3% une année auparavant, en raison d'une part, de l'impact du coronavirus sur les différents secteurs de l'économie et d'autre part, de l'instauration du couvre-feu et la limitation des horaires d'ouverture des marchés.

Le secteur des transports est le premier à être affecté par la Covid-19, avec une contraction de 9,6% en 2020 contre

une hausse de 6% en 2019. En effet, les restrictions de voyage imposées par les autorités, suivi de la fermeture des frontières ont entraîné un repli significatif des activités des transports, essentiellement aériens et maritimes.

Tout comme pour le transport, la relance de l'activité touristique observée depuis 2018, a sensiblement chuté en raison de la contraction de la production des services d'hébergement et de restauration (-51% en 2020 après +9,5% en 2019 et +11% en 2018). Cette baisse reflète directement les effets de la fermeture des frontières sur les arrivées des touristes en 2020 (6 959 touristes en 2020 contre 45 077 en 2019).

Figure 8 : Evolution des arrivées aux postes frontières



Le secteur de l'enseignement est également impacté par les mesures de fermeture des établissements scolaires et universitaires prises par les autorités le 20 mars 2020. Ainsi, ce secteur a connu une contraction de 4,2% en termes de valeur ajoutée, même s'il y a eu réouverture des classes

d'examens et de l'université au mois d'août. En revanche, les services de santé et d'administration sont restés très actifs en 2020 avec des progressions de 49,5% et 2,8% contre 2,1% et 1,1% en 2019 respectivement.



1.2. Analyse par la demande

Au niveau de la demande intérieure, la consommation finale est en hausse de 2,7% en 2020 contre 2,3% une année avant, soit une accélération de 0,4 point de pourcentage, ramenant ainsi sa contribution à la croissance du PIB à 2,8% en 2020 contre 2,4% en 2019. Cette évolution est expliquée par une augmentation de 6,2% de la consommation finale des administrations publiques, après 1,1% en 2019.

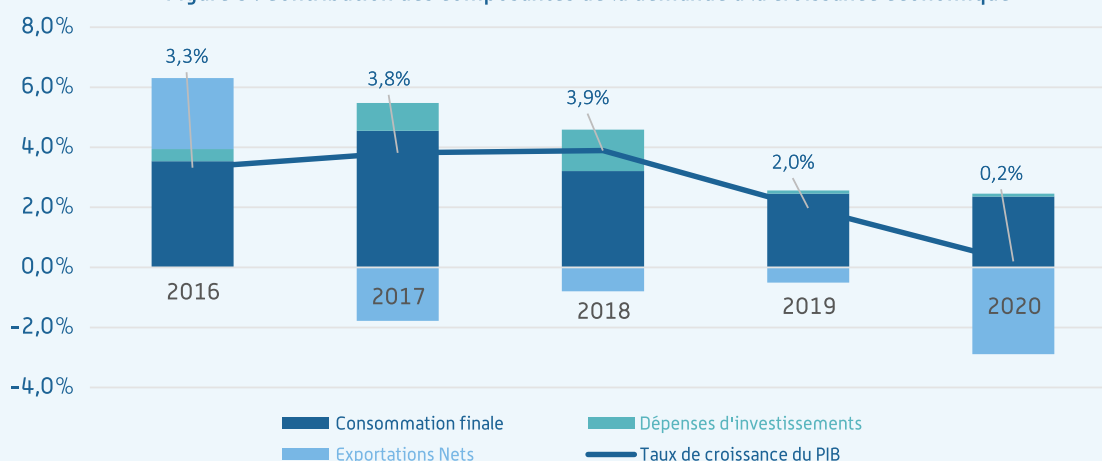
Pour sa part, la consommation finale privée s'est repliée (2,3% en 2020 contre 2,5% en 2019) en liaison avec une baisse des revenus des ménages. Toutefois, la baisse des revenus des ménages est atténuée par la hausse des transferts de la diaspora et la régularité des paiements des salaires

des agents de l'Etat. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une légère croissance en 2020 (+0,6%) contribuant ainsi à 0,1% à la croissance économique comme en 2019.

Au titre de la demande extérieure, les exportations de biens et services ont connu un net ralentissement (-41,4%), en raison de la baisse des recettes des produits de rente et de voyage.

S'agissant des importations de biens et services, elles ont baissé de 7,6% en 2020 contre une hausse de 1,6% une année auparavant. Ainsi, la demande extérieure a contribué négativement (-2,9%) à la croissance du PIB réel en 2020.

Figure 9 : Contribution des composantes de la demande à la croissance économique



Sources : INSEED et estimations BCC

1.3. Principaux agrégats en termes nominaux

À prix courant, le PIB s'est établi à 522,7 milliards FC en 2020, soit une hausse de 0,3% par rapport à 2019. En parallèle, les revenus nets de l'extérieur ont augmenté de 2,7% pour s'établir à 2,5 milliards FC et les transferts courants nets ont fortement progressé (+45%), en lien avec l'augmentation des transferts reçus de la diaspora comorienne particulièrement celle établie en France. Par conséquent, le revenu national disponible (RND) s'est élevé à 631 milliards FC en 2020, soit

une hausse de 5,7%. Pour sa part, la consommation finale a atteint 570,9 milliards FC en 2020 contre 543,9 milliards FC en 2019, (soit +4,4%). L'épargne nationale brute (ENB) est ressortie à 59,8 milliards FC, soit 9% du RND. S'agissant de l'investissement, il s'est établi à 69,5 milliards FC, soit 13,3% du PIB comme en 2019. Ainsi, l'épargne a permis de couvrir les dépenses d'investissement à hauteur de 86%.

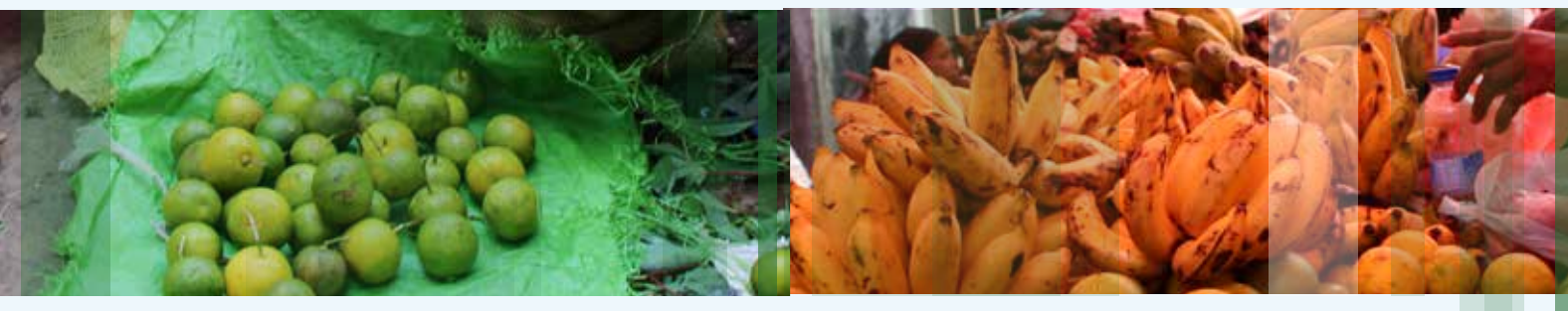


Tableau 1 : Principaux indicateurs et ratios du secteur réel, en millions FC, sauf indication

Libellés	2017	2018	2019	2020
PIB à prix courant du marché	468 862	491 072	520 960	522 678
Taux de croissance annuel nominal (%)	4,2	4,7	6,1	0,3
RND à prix courant du marché	535 985	562 970	596 603	630 810
Dépenses de consommation finale	482 957	508 317	543 981	570 992
Formation brute de capital fixe	63 032	68 679	69 059	69 535
Épargne Nationale Brute	53 028	54 653	52 623	59 818
Épargne Nationale Brute (%PIB)	11,3	11,1	10,1	11,4
Dépenses de consommation finale (%PIB)	103	103,5	104,4	109,2
Formation brute de capital fixe (%PIB)	13,4	14	13,3	13,3

Sources : INSEED et estimations BCC

1.4. Perspectives économiques en 2021

Les perspectives pour l'année 2021 tablent sur un rebond de l'activité économique comorienne avec la campagne de vaccination de la population en cours et sous l'effet des mesures d'accompagnement supplémentaires de la part des bailleurs de fonds (FMI, BAD et Banque Mondiale). Ainsi, l'activité économique connaîtrait une croissance de 1,5% en 2021 après 0,2% en 2020 et 2% en 2019. Cette croissance serait portée par l'ensemble des trois secteurs.

Le secteur primaire resterait dynamique avec une croissance de 1,9% en liaison avec une augmentation des valeurs ajoutées des sous-secteurs de l'agriculture et de la pêche qui tireraient profit de la hausse de la demande dans les hôtels, la restauration et la consommation prévue avec la reprise des festivités de mariage dans la deuxième moitié de l'année 2021.

L'activité du secteur secondaire devrait reprendre en liaison avec une estimation de hausse d'approvisionnement en biens d'équipement d'une part, et une progression de la production dans le domaine de la construction et de ses

activités connexes d'autre part. Le secteur pourrait ainsi enregistrer une croissance de 1,8% contre -1,5% en 2020.

Pour sa part, le secteur tertiaire devrait enregistrer un rebond en liaison avec la reprise de l'activité au niveau de l'hôtellerie, la restauration et le transport qui devraient tirer profit de l'arrivée de la diaspora et de la demande étrangère grâce à la réouverture des frontières internationales. Le taux de croissance dans ce secteur est donc projeté à 1,4% en 2021 contre une contraction de 0,1% en 2020. Du côté de la demande, la consommation finale des ménages pourrait augmenter de 2,4% contre une estimation de 2,3% en 2020.

Les investissements devraient progresser de 0,7% après 0,6% en 2020. Les exportations progresseraient significativement (+21,3%) en liaison avec la reprise de la demande mondiale et du tourisme suite à la réouverture des frontières à partir du second semestre de l'année 2020. Parallèlement, les importations progresseraient de 8,6% en liaison avec la reprise de l'activité économique.

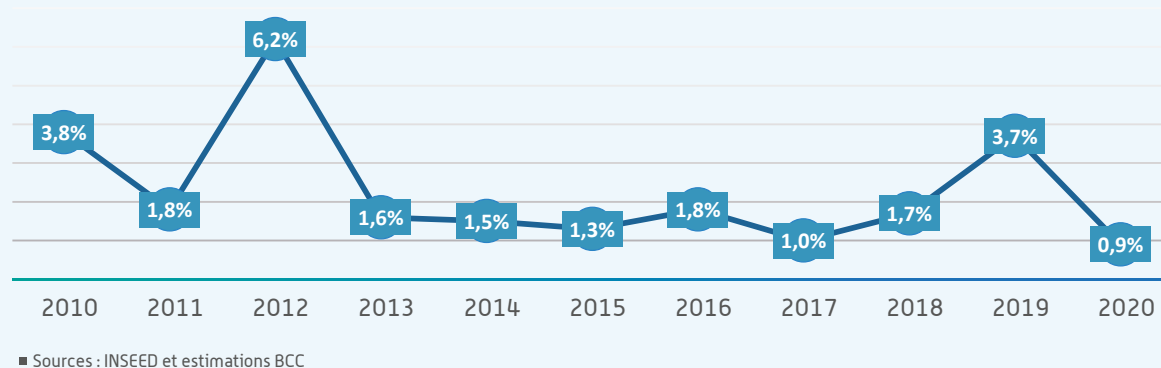


1.5. Inflation

1.5.1. Evolution annuel de l'inflation

Après avoir atteint 3,7% en 2019, l'inflation moyenne mesurée par la variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est nettement affaiblie en 2020, ressortant à 0,9%, un rythme annuel largement contenu sous la norme communautaire (< ou =3% pour les pays de la CMAF et du COMESA).

Figure 10 : Taux d'inflation annuel moyen (en %)



Cette décélération s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits alimentaires sous l'effet conjugué d'un accroissement de l'offre en produits agricoles et d'une diminution de la demande émanant des hôtels, des

restaurants et de la diaspora. Par ailleurs, cette baisse de l'inflation a également bénéficié des mesures de baisse des prix de la part des autorités et d'un taux de change favorable du Franc comorien par rapport au Dollars US en 2020.

Tableau 2 : Contributions à l'inflation (en points de pourcentage)

Libellés	2018	2019	2020
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,5	3,0	0,2
Boissons alcoolisées et tabac	0,0	0,0	0,2
Articles d'habillement et chaussures	-0,1	0,0	0,0
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	0,4	0,4	0,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	0,0	0,1	0,1
Santé	0,0	0,0	0,0
Transport	0,0	0,0	0,0
Communication	-0,1	0,0	0,0
Loisirs et cultures	0,0	0,0	0,1
Enseignements	0,0	0,0	0,0
Restaurants et hôtels	0,0	0,2	0,2
Biens et services divers	0,0	0,1	0,1
Taux d'inflation	1,7	3,7	0,9

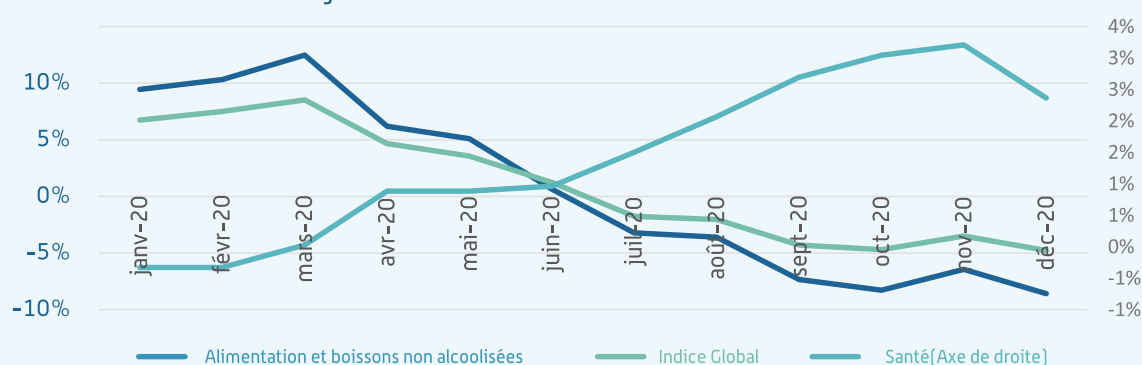
Sources : INSEED et estimations BCC

1.5.2. Profil infra-annuel de l'inflation

Dans la poursuite de son mouvement haussier observé au cours du deuxième semestre de l'année 2019, l'inflation s'est établie à un niveau exceptionnellement élevé durant le premier trimestre 2020 avant de suivre une tendance baissière à partir du mois d'avril. En effet, la variation annuelle des prix à la consommation s'est située en moyenne à 7,5% entre janvier et mars 2020, avant de baisser en moyenne à -1,3% au cours des neuf mois restant pour s'établir à -4,8% en glissement annuel, en décembre 2020, contre 6,3% enregistré une année auparavant.

Cette évolution infra-annuel est principalement attribuable à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits « alimentaires et boissons non alcoolisées » à partir du mois d'avril. En revanche, les prix des services de santé ont poursuivi leur hausse entamée dès le deuxième trimestre 2020, en raison d'une forte demande en médicaments et des services d'hospitalisation.

Figure 11 : Evolution infra-annuel de l'inflation en %



Source : INSEED



Encadré 1 : Recommandations du sous-comité économique

La crise de la Covid-19 a des conséquences sociales, financières, économiques et monétaires assez importantes. Des actions urgentes sur le plan social et financier (appui budgétaire) sont ainsi nécessaires et des actions futures tels que des investissements dans le secteur de la santé et pour une valorisation de la production nationale sont aussi indispensables.

Parallèlement, en vue de soutenir l'économie et de favoriser une reprise post-crise, des actions de relance de l'économie à travers une stratégie d'investissement et de financement des secteurs de croissance sont indispensables pour favoriser la production locale et la transformation.

Conscient de cet enjeu, il est demandé au Gouvernement

d'adopter un certain nombre de mesures visant à :

- Renforcer la production des entreprises en les accompagnants ;
- Soutenir les ménages vulnérables en leur apportant de l'aide ;
- Soutenir les banques en leur permettant de se consacrer en priorité à leur activité d'octroi de crédits aux entreprises.

Trois principaux acteurs pouvant mener des actions en ce sens ont été identifiés (Etat, BCC et Banques commerciales) et les mesures à prendre par chacun d'entre eux sont clairement identifiées dans le tableau ci-dessous :

Acteurs	Bénéficiaires	Mesures proposées et objectif visé
ETAT	Entreprises	Allègement fiscal et report des paiements fiscaux : l'État a apporté quelques solutions pour diminuer la pression sur les entreprises en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant les droits de douane pour certains produits. Soutien à la trésorerie des PME-TPE qui ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires et qui appartiennent à l'un des secteurs dont l'activité est interrompue de façon automatique. Il s'agit par exemple des hôtels et des restaurants inscrits à l'Administration générale des impôts et des domaines (AGID). Suspension de paiements des factures de loyers, de l'électricité et de l'eau jusqu'à décembre 2020. Lorsque l'activité reprendra, ces loyers et charges feront l'objet de différés de paiement ou d'étalement sans pénalités, ni intérêts de retard et adaptés à la situation des entreprises en question. Soutien aux producteurs et préparateurs de vanille (campagne 2019-2020) : un fond de soutien aux producteurs et préparateurs de vanille sinistrés par la Covid-19. Mise en place des prêts garantis par l'État (PGE) à l'aide d'un fonds de garantie de 5 milliards de Francs comoriens. Ces prêts sont destinés aux entreprises du secteur privé productif et du secteur informel. La garantie de l'État est accordée à hauteur de 70%, 80% ou 90% du montant du prêt, selon la taille de l'entreprise.
	Ménages	Offre de dons alimentaires et de kits hygiéniques aux personnes vulnérables et aux ménages identifiés comme prioritaires (à raison de 4 sacs de riz par ménage vulnérable, soit 52 500 ménages sur les 150 000 ménages que compte le pays). Indemnisation des salariés des entreprises d'État ou privées en arrêt d'activité (exemple : enseignants des écoles privées).
	Secteur financier	Le report et l'allègement des charges fiscales : l'État devra continuer à apporter des solutions pour diminuer la pression sur les BEF en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant l'impôt sur le revenu des établissements pour l'année 2020.



BCC

Entreprises

Sollicitation des banques pour le report des échéances des prêts des PME-TPE affectées, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard.

Mise en place d'un guichet de suivi et de facilitation des démarches de rééchelonnement et de financement bancaire des PME-TPE affectées par la crise.

Projet de mise en place d'un guichet de refinancement avec priorité aux demandes de refinancement des banques ayant mis en place des prêts garantis par l'État.

Projet de mise en place d'un système de cotation des entreprises (centrale des bilans) sur la base de leurs bilans ce qui faciliterait l'accès aux financements bancaires pour des dizaines d'entreprises jugées performantes.

Ménages

Sollicitation des banques pour accorder un report d'échéances sur les prêts aux clients affectés, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard.

Mise en place d'un dispositif de suivi et de facilitation visant à conforter le dialogue entre une banque et ses clients affectés qui n'auraient pas obtenu un report d'échéances.

Secteur financier

Révision à la baisse de 5 points du taux des réserves obligatoires (5 milliards de Francs comoriens de financement potentiel).

Assouplissement de certaines normes prudentielles applicables aux établissements bancaires.

Création d'un guichet de refinancement (dans le cadre de la modernisation de la politique monétaire) auquel les banques peuvent avoir recours en fonction de leurs besoins de trésorerie.

Mise en place en commun accord avec un partenaire aux développements (Agence française de développement – AFD, Banque africaine de développement – BAfD, Banque mondiale) et l'État, d'un mécanisme permettant aux banques d'obtenir des ressources à moyen terme en contrepartie des prêts accordés aux entreprises impactées par la Covid-19.

SECTEUR FINANCIER

Entreprises

Mise en place de procédures accélérées d'instruction des dossiers de demande de prêt pour les situations de trésorerie tendues, dans un délai de cinq jours.

Report jusqu'à décembre 2020 des remboursements des crédits pour les entreprises touchées par la crise ; avec suppression des pénalités et des coûts additionnels de report d'échéances.

Mise en place des prêts destinés aux entreprises éligibles aux PGE.

Ménages

Gratuité des frais d'ouverture de compte.

Réduction des frais appliqués aux paiements par cartes bancaires et aux transactions adossées au mobile banking (transferts, paiements marchands et règlements de factures).

2. Finances publiques

2.1. Lois de finances 2020

Les projections budgétaires pour l'année 2020 ont été basées sur la poursuite des réformes visant la consolidation des indicateurs dans un contexte marqué par la reprise de l'activité économique suite au passage du cyclone Kenneth en 2019. Les principales orientations étaient axées sur le renforcement de la mobilisation des ressources internes et la maîtrise des dépenses domestiques.

Ainsi, la loi de finances initiale ciblait un déficit primaire de 9,5 milliards FC, soit 1,8% du PIB contre 2,5% en 2019. Ce résultat serait la conséquence d'une hausse des recettes intérieures de 9,6% par rapport aux réalisations de 2019 et d'une baisse des dépenses courantes d'environ 11%.

En effet, les recettes ordinaires devraient augmenter de près de 5 milliards FC en lien avec les recettes fiscales qui seraient de 46,5 milliards FC, soit +30,7%, tandis que les recettes non fiscales étaient prévues en baisse d'environ 42,6%. En parallèle, les dépenses courantes devraient baisser de 6,4 milliards FC par rapport à l'exécution de 2019 en raison du repli de toutes ses composantes, notamment les salaires et traitements, les transferts et subventions ainsi que les dépenses en biens et services.

Face à la pandémie du coronavirus, le gouvernement a dû revoir ses prévisions budgétaires en liaison avec les différentes mesures barrières prises. En effet, dès mars 2020, les autorités ont réagi de manière vigoureuse en prenant par étape un certain nombre de mesures pour contenir la propagation du coronavirus. A ces dispositions à visée sanitaire s'ajoutent des mesures destinées à atténuer

les risques de la pandémie sur l'activité économique, en l'occurrence :

- L'abattement de 30% sur le total des droits et taxes sur les produits alimentaires, les médicaments essentiels et les produits et matériels d'hygiène ;
- Le report de dépôts des liasses fiscales ;
- Le rééchelonnement du paiement de la TPU en 3 mensualités ;
- Le soutien aux entreprises publiques directement affectées par la décision de fermeture des frontières (COM AIR ASSISTANCE, ANACEM et ADC) ;
- La subvention budgétaire accordée aux préparateurs de vanille qui avaient du mal à écouler leurs produits.

Il s'en est suivi une rectification des principales orientations budgétaires. Ainsi, une loi de finances rectificative a été élaborée.

Dans la loi de finances rectificative, le déficit primaire ressortirait à 24,3 milliards FC, soit 4,7% du PIB, sous l'effet du repli des recettes et d'une hausse des dépenses.

Les recettes intérieures devraient baisser de 16% par rapport aux réalisations de 2019 en lien avec la baisse des recettes non fiscales qui s'établiraient à 6,2 milliards FC contre une réalisation de 14,4 milliards FC en 2019. Pour leur part, les dépenses courantes resteraient toujours en baisse avec une contraction plus conséquente par rapport à la loi de finances initiale.



Tableau 3 : Lois de finances initiale et rectificative 2020 en millions FC, sauf indication

Ressources et Charges	LdFI 2020	LdFR 2020	Ecart	Variation
Recettes et Dons	62 790	94 684	31 894	50,79%
Recettes Internes	54 790	41 837	-12 953	-23,64%
Fiscales	46 489	36 199	-10 290	-22,13%
Non- fiscales	8 301	6 225	-2 076	-32,11%
Dépenses totales	68 548	114 069	45 521	66,41%
Dépenses courantes	64 898	67 050	2 152	3,32%
Dépenses courantes primaires	64 247	66 110	1 863	2,90%
Traitements et salaires	27 623	27 623	0	0,00%
Biens et services	13 252	11 005	-2 247	-16,96%
Transferts	10 181	13 563	3 382	33,22%
Investissement sur fin. resrcs propres	13 191	13 919	728	5,52%
Intérêts de la dette	651	939	288	44,24%
Solde primaire	-9 457	-24 273	-14 816	-156,67%
Recettes externes (Dons)	8 000	52 260	44 260	560,59%
dont : Aides budgétaires	8 000	8 587	587	7,34%
Projets (y compris fonct.et assist.tech.)		44 260	44 260	
Dépenses sur Financement Externes	3 650	44 260	40 610	1112,60%
Maintenance projets (fin. extérieur)		44 260	44 260	
Dette publique	3 650	2 760	-890	-24,39%
Extérieur	3 150	1 622	-1 528	-48,49%
Intérieur	500	1 137	637	127,50%
Solde global	-5 758	-19 385	-13 627	236,66%

Source : CREF (Cellule de Réformes Economiques et Financières) Ministère des Finances

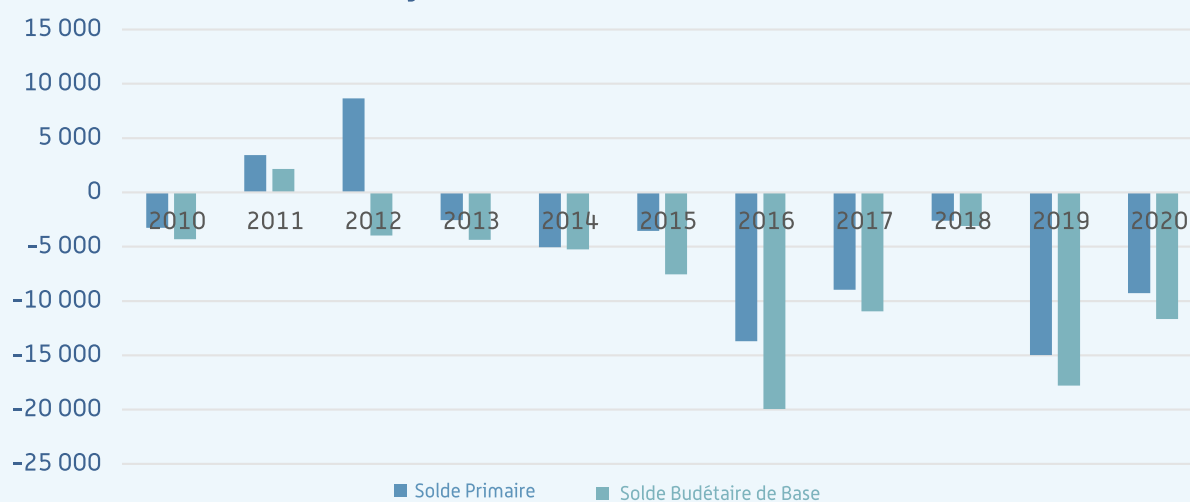


2.2. Exécution budgétaire

La gestion budgétaire de l'Etat affiche une consolidation de la situation des finances publiques pour l'année 2020. En effet, le ralentissement de l'activité économique dû à la crise sanitaire a suscité une baisse des recettes intérieures, suivi par une hausse des dépenses publiques (transferts et subventions) engagées dans le cadre des actions de prévention et de lutte contre la Covid-19, notamment la prise en charge des malades.

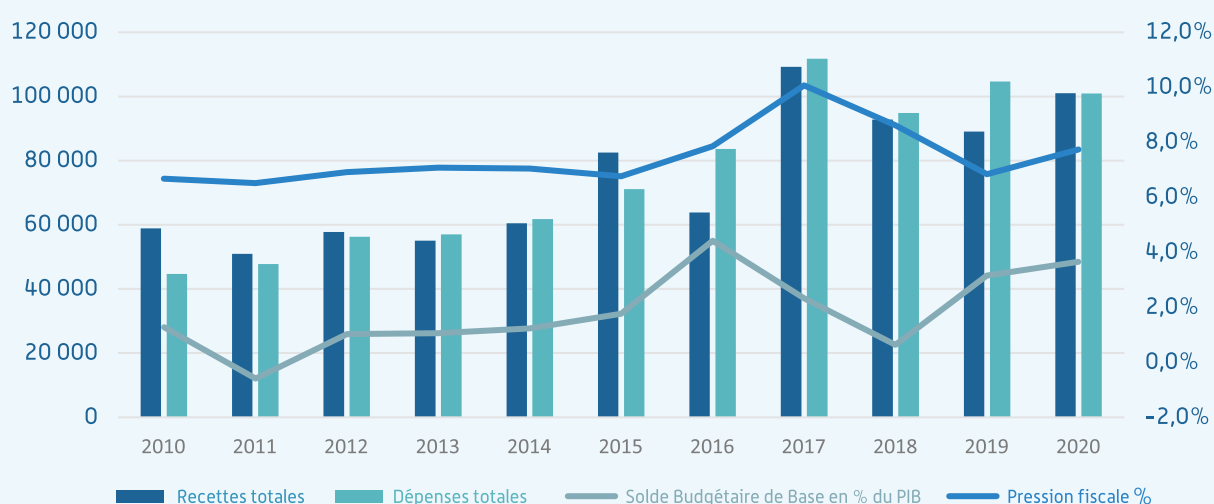
Par conséquent, la situation budgétaire de l'Etat s'est soldée avec un déficit budgétaire de base de 11,7 milliards FC en 2020 contre 17,8 milliards FC en 2019. Le déficit primaire s'affiche à 9,3 milliards FC en 2020 contre 15 milliards FC l'année précédente.

Figure 12 : Evolution des soldes en millions FC



Sources : CREF et estimations de la BCC

Figure 13 : Evolution des indicateurs en millions FC (sauf indication)



Sources : Ministère des Finances, CREF et estimations de la BCC

2.2.1. Recettes publiques

En incluant les dons, les recettes totales s'élèvent à 101 milliards FC au titre de l'année 2020 contre 89 milliards FC en 2019 équivalent à une hausse de 13,4%. Cette situation est expliquée en grande partie par les évolutions contrastées de ses composantes, notamment la baisse des recettes intérieures conjuguée à une hausse des concours extérieurs.

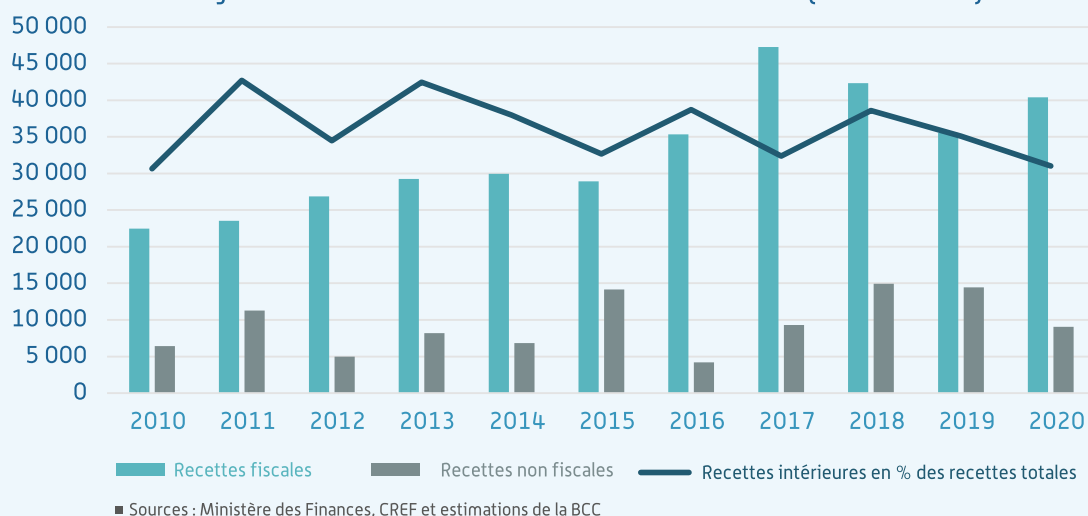
En effet, les recettes intérieures, préalablement prévu à 54,8 milliards FC dans la loi de finances initiale (LFI 2020) puis revue à la baisse (41,8 milliards FC) dans la loi de finances rectificative (LFR 2020), se sont finalement établies à 49,5 milliards FC à fin décembre 2020 contre 50 milliards FC une année auparavant, soit une baisse de 1,1%. Tout d'abord, l'évolution des recettes intérieures s'explique par le repli des recettes non fiscales (-37,3%) s'affichant à 9,1 milliards FC en 2020 contre 14,4 milliards FC en 2019 en raison de la diminution de certains revenus notamment les dividendes versés par les entreprises publiques, toutefois atténuée

par l'accroissement des revenus des amendes, pénalités et confiscations. En revanche, malgré le ralentissement de l'activité dû à la crise sanitaire, les recettes fiscales ont progressé durant la période s'établissant à 40,4 milliards FC à fin décembre 2020 contre 35,6 milliards FC l'année précédente, équivalent à une hausse de 13,6% compensant ainsi la baisse des recettes non fiscales.

Au terme de ces évolutions, la pression fiscale a gagné près de 1 point de pourcentage passant de 6,8% en 2019 à 7,7% en 2020.

Pour leur part, les dons extérieurs se sont établis à 51,5 milliards FC en 2020 contre 39 milliards FC un an avant, enregistrant une progression de 32% imputable à l'accroissement des financements des projets et des aides budgétaires.

Figure 14 : Evolution des ressources totales en millions FC (sauf indication)

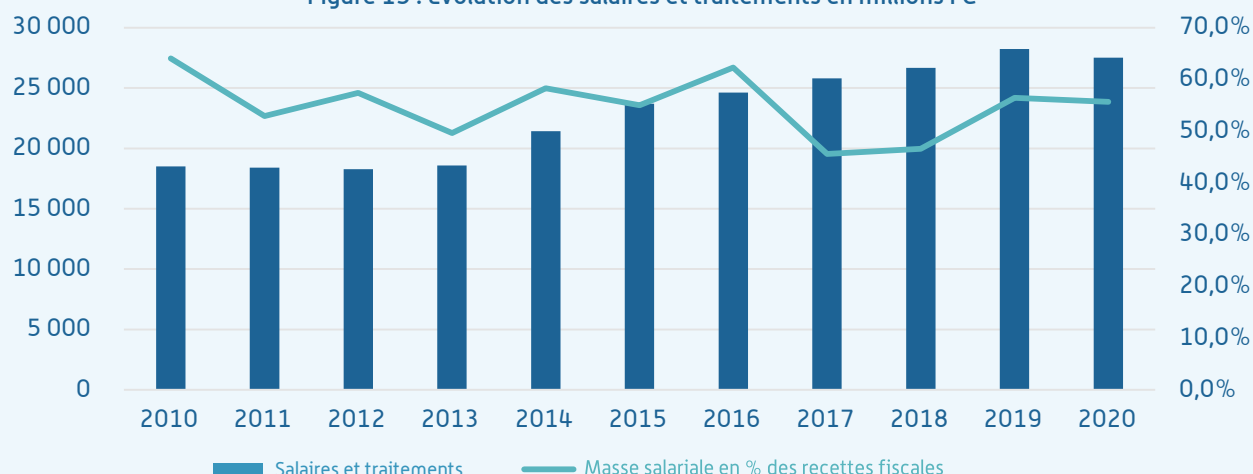


2.2.2. Dépenses publiques

Au cours de l'année 2020, les dépenses totales se sont établies à 100,9 milliards FC contre 104,6 milliards FC en 2019, soit une baisse de 3,5%. Cette situation est principalement observée au niveau des dépenses en capital (-6,9%), les dépenses courantes s'étant consolidées (+0,7%). Les dépenses courantes se sont consolidées autour de 58

milliards FC à fin décembre sous l'effet des évolutions contrastées de ses composantes. La masse salariale est passée de 28,2 milliards FC en 2019 à 27,6 milliards FC en 2020, soit une baisse de 2,5%. Son ratio rapporté aux recettes intérieures a baissé de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 55,7%.

Figure 15 : Evolution des salaires et traitements en millions FC

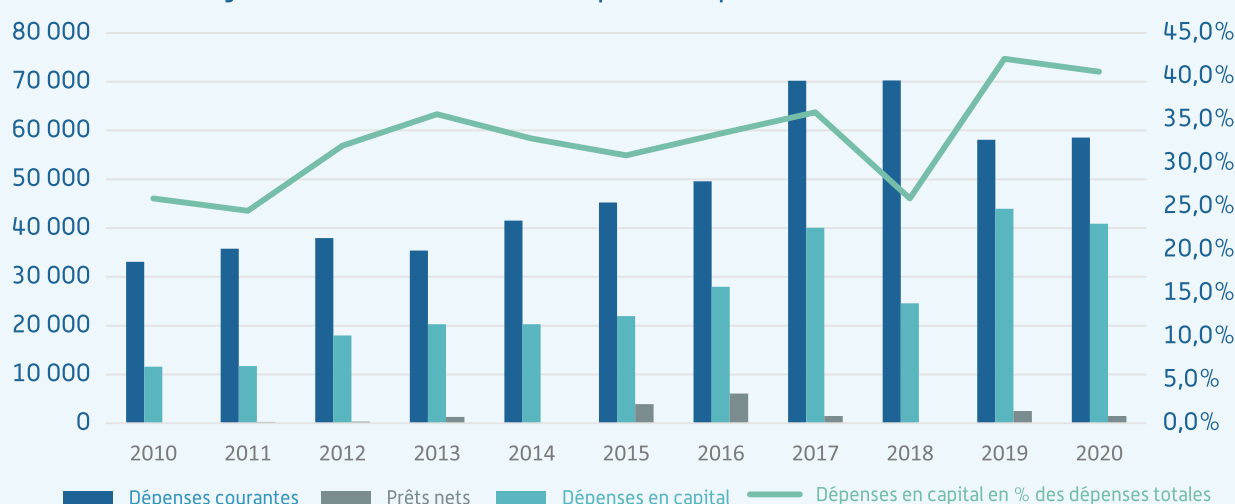


■ Sources : Ministère des Finances, CREF et estimations de la BCC

Les dépenses de transferts et subventions s'affichent à 11,9 milliards FC contre 10,2 milliards FC en 2019, soit une augmentation de 17%. Les dépenses en biens et services quant à elles se sont établies à 13,7 milliards FC contre 15,6 milliards FC en 2019, soit une baisse de 12,4%. Les dépenses d'investissement pour leur part, ont baissé de 6,9% courant

2020, pour s'établir à 40,9 milliards FC à fin décembre contre 44 milliards FC à la même période de l'année précédente. Néanmoins, cette regression s'est reflétée seulement au niveau des dépenses en capital sur financement intérieur (-48,7%), puisque celles effectuées avec les ressources extérieures ont augmenté de 7%.

Figure 16 : Evolution des sous-rubriques des dépenses totales en millions FC



■ Sources : Ministère des Finances, CREF et estimations de la BCC

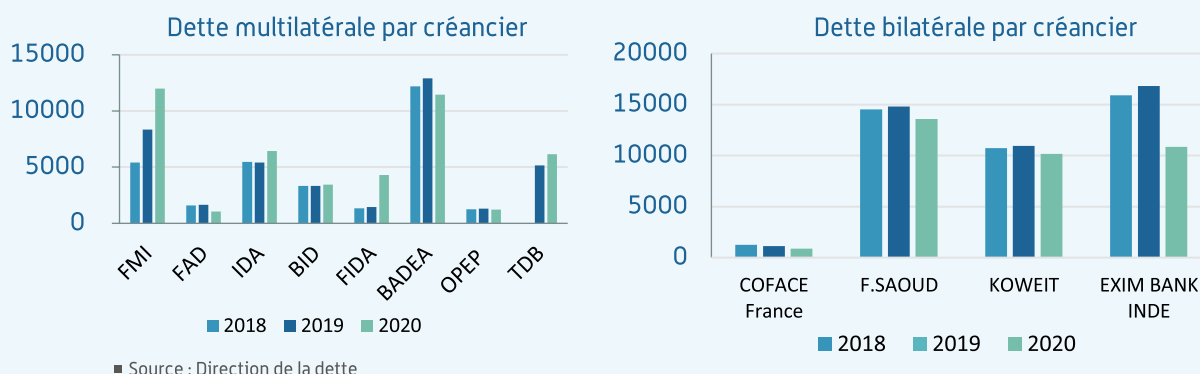
2.3. Endettement public

En 2020, la dette publique extérieure s'est établie à 118,9 milliards FC après 117,5 milliards FC en 2019, enregistrant ainsi une hausse de 1,3%. Cette progression provient de la hausse de la dette multilatérale (+16,5%) qui s'est établie à 46,02 milliards FC en 2020 et de la dette garantie (+9,5%) qui est passée de 34,2 milliards FC en 2019 à 37,5 milliards

FC en 2020. Cette évolution est liée au fait que le pays a eu recours aux partenaires pour faire face au coronavirus.

En revanche, la dette bilatérale a baissé sur la période pour s'établir à 35,5 milliards FC en 2020 contre 43,7 milliards FC une année avant.

Figure 17 : Evolution de la dette par créancier en millions FC



S'agissant de la dette publique intérieure, elle a crû de 21,7% passant de 16,2 milliards FC en 2019 à 19,8 milliards FC un an après, sous l'effet des avances statutaires et des crédits intérieurs. En effet, la dette auprès des banques locales a crû de 15,6% pour se situer à 4,9 milliards FC en 2020 contre 4,3 milliards FC en 2019. Pour ce qui est des Avances statutaires de la Banque Centrale, elles ont augmenté de 4,4% en passant de 9,5 milliards FC en 2019 à 9,9 milliards FC en 2020.

En somme, la dette publique totale (répartie en 85,8% de dette extérieure et 14,2% de dette intérieure) a enregistré une augmentation de 3,8% en passant de 133,7 milliards FC à 138,7 milliards FC. Pour sa part, le taux d'endettement public a crû de 1,1 point de pourcentage pour s'établir à 26,6%, contenu ainsi dans la norme communautaire de 70%.

2.4. Coopération régionale et évolution des critères de convergence

Les Comores participent aux initiatives et programmes d'intégration régionale, notamment à travers la Coopération Monétaire Afrique - France (CMAF), le processus de création d'une Union économique et monétaire au sein du Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la poursuite du projet de monnaie unique au sein de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) et la mise en œuvre des programmes pour le bien-être économique et social au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Le pays s'est ainsi engagé à poursuivre les efforts de convergence et à partager les objectifs fixés par ces différentes zones d'intégration.

Tableau 4 : Présentation des critères de convergence

CMAF					
Critères de 1 ^{er} rang	2016	2017	2018	2019	2020
Solde Budgétaire de Base (en % PIB) ≥ 0	-4,4	-2,3	-0,6	-3,4	-2,2
Taux d'inflation annuel moyen $< 3\%$	1,8	1	1,7	3,7	0,9
Encours dette publique (en % PIB) $\leq 70\%$	20,8	18,0	19,2	25,7	26,6
Critères de 2 nd rang	2016	2017	2018	2019	2020
Couverture monétaire	55	60,9	58,5	56,3	65,9
Masse salariale (en % recettes fiscales) $\leq 35\%$	69,7	54,6	63,0	79,4	68,1
Taux de pression fiscale $\geq 20\%$	7,9	10,1	8,6	6,8	7,7
Déficit du compte courant (en % PIB)	-4,3	-2,1	-2,9	-3,3	-2,0
COMESA					
Critères de 1 ^{er} rang	2016	2017	2018	2019	2020
Inflation (taux annuel %) $< 5\%$	1,8	1	1,7	3,7	0,9
Déficit budgétaire (hors dons) / PIB $< 5\%$	-9,8	-11,8	-7,6	-10,5	-9,8
Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale (%) = 0	8,0	17,5	12,2	16,6	19,8
Réserves extérieures en mois d'importations ≥ 4 mois	8	8,5	7,6	7,7	10,4
Critères de 2 nd rang	2016	2017	2018	2019	2020
Croissance réelle du PIB (%) $> 7\%$	3,3	3,8	3,8	2,0	0,2
Taux d'intérêt nominal (moyenne annuelle des taux de dépôts) : Atteindre et maintenir un taux positif	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Encours total de la dette extérieure du gouvernement/PIB (Niveau viable)	20,8	18,0	19,2	25,7	26,6
Total des recettes intérieures (% du PIB) à l'exclusion des aides $> 20\%$	8,8	12,1	11,7	9,6	9,5
Déficit de la balance courante (Niveau viable)	-4,3	-2,1	-2,9	-3,3	-2,0
Taux d'investissement intérieur (%) $> 20\%$	21,1	26,3	22,4	30,9	14,0
ABCA					
Critères de 1 ^{er} rang	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'inflation ($\leq 7\%$)	1,8	1	1,7	3,7	0,9
Déficit global (dons inclus) en % du PIB $\leq 7\%$	-4,4	-0,5	-0,4	-3,0	0,02
Financement budgétaire par la Banque Centrale (% des recettes intérieures) $\leq 5\%$	8,0	17,5	12,2	16,6	19,8
Réserves en devises en mois d'importations ≥ 3 mois	8	8,5	7,6	7,7	10,0
Critères de 2 nd rang	2016	2017	2018	2019	2020
Encours de la dette publique totale rapportée au PIB $< 65\%$	20,8	18,0	19,2	25,7	26,6
Recettes fiscales/PIB $\geq 20\%$	7,9	10,1	8,6	6,8	7,7
Taux d'échange nominal (variabilité + ou - 5%)	1,4	1,5	5,9	-0,3	3,1
Investissement sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales (%) $\geq 30\%$	21,1	26,3	22,4	30,9	14,0

Source : BCC, DEMS

Tableau récapitulatif du respect des critères de convergence

Critères de premier rang															
CMAF	Solde budgétaire de base / PIB >=0%			Taux d'inflation annuel <=3%			Endettement public total / PIB <=70%			Non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs 0			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													2	1	2
	Autres Indicateurs														
	Masse salariale /Recettes fiscales <=35%			Couverture monétaire >=20%			Taux de pression fiscale >=20%			Solde global / PIB >=-3%			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													2	1	2
Critères de premier rang															
COMESA	Inflation (taux annuel %) < 5%			Déficit budgétaire (hors dons) / PIB <5%			Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale [%] =0			Réserves extérieures en mois d'importations >=4 mois			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													2	1	2
	Quelques critères de second rang														
	Croissance réelle du PIB > 7%			Taux d'intérêt nominal Atteindre et maintenir un taux positif			Endettement public total /PIB <= 70%			Taux d'investissement intérieur >=20%			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													1	2	2
Critères de premier rang															
ABCA	Taux d'inflation <=7%			Déficit global (dons inclus) / PIB <= 7%			Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale [%] <=5%			Réserves extérieures en mois d'importations >=3 mois			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													3	2	3
	Critères de second rang														
	Encours total de la dette extérieure /PIB <=65%			Recettes fiscales/PIB <=20%			Investissement sur ressources propres/ >=30%			Taux de change nominal variabilité±5%			Nombre de critères respectés		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
													2	2	2
Critères respectés Critères non respectés															

■ Critères respectés
 ■ Critères non respectés

Source : BCC, DEEMS



3. Balance des paiements

Les transactions avec l'extérieur ont été marquées par une forte baisse du volume des échanges commerciaux. Les exportations de biens ont baissé davantage (-46,6%) en s'établissant à 9,6 milliards FC en 2020 après 17,9 milliards FC en 2019 et 18,2 milliards FC en 2018. De même, les importations de biens ont baissé de 2,5% en 2020 contre une hausse de 2,6% en 2019. Le déficit commercial a ainsi accusé un creusement de 6,5% avec une détérioration de son ratio au PIB passant de 16,9% à 18% entre 2019 et 2020.

En parallèle, la balance des services a affiché un creusement de son solde passant de -4,9 milliards FC en 2019 à -24,9 milliards FC une année après. Cette situation reflète le repli des exportations de services enregistrées sur la période, en raison du ralentissement de l'activité économique dû au coronavirus. Les services de transports se sont soldés avec un déficit de 17,7 milliards FC en 2020 contre 21 milliards FC en 2019, sous l'effet combiné de la baisse des recettes et des dépenses de transport de 47,6% et 19,2% respectivement.

Le solde du compte de voyages est quant à lui ressorti déficitaire de l'ordre de 5,7 milliards FC en 2020 contre un excédent de 17,8 milliards FC en 2019, sous l'effet de la fermeture des frontières. En effet, les recettes de voyages ont baissé de 75,7% passant de 31,5 milliards FC en 2019 à 7,7 milliards FC en 2020.

Après une évolution négative en 2019 (-5,2%), l'excédent du compte de revenus a progressé de 2,6% en 2020 avec la hausse des revenus des investissements (+9,9%) pour s'établir à 2,5 milliards FC.

L'excédent du compte des transferts courants a fortement progressé (+45%) entre 2019 et 2020, sous l'effet du soutien de la diaspora envers leur famille pendant la crise sanitaire.

Le compte de capital et des opérations financières s'est soldé avec un excédent de 8,8 milliards FC en forte baisse (-52,1%) par rapport à 2019.

Figure 18 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements, en millions FC

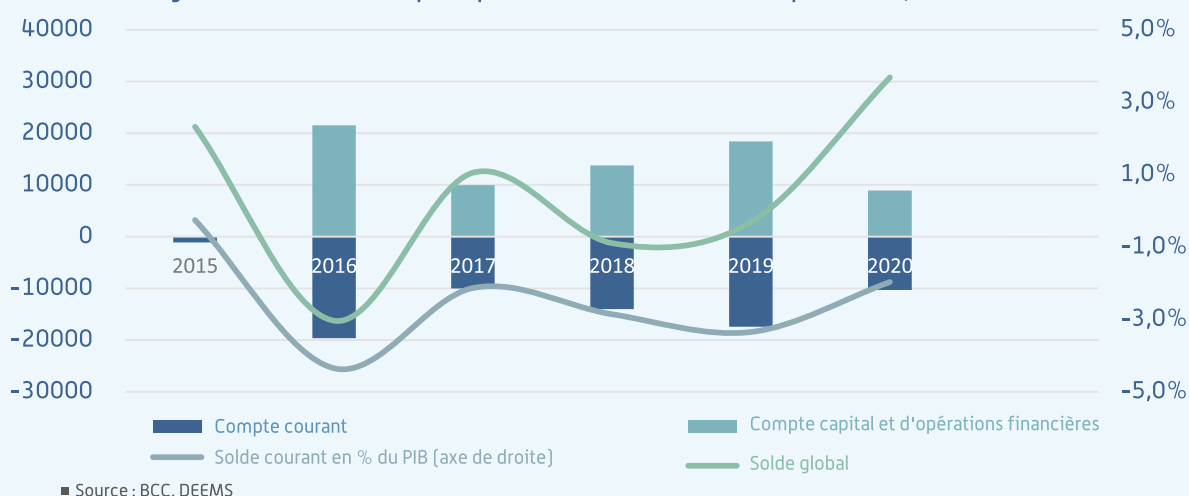


Tableau 5 : Evolution en million FC (sauf indication)

Libellés	2016	2017	2018	2019	2020
Exportations (FOB)	13 682	17 267	18 212	17 875	9 553
Importations (FOB)	81 849	91 742	102 995	105 683	103 035
Echanges commerciaux de biens	95 530	109 009	121 207	123 558	112 588
Exportations de services	34 364	38 640	44 069	44 672	20 111
Importations de services	37 264	41 293	45 212	49 612	45 042
Echanges commerciaux de services	71 628	79 933	89 281	94 284	65 153
Taux de couverture (en % PIB)	40,3	42,0	42,0	40,3	20,0
Degré d'ouverture (en % PIB)	18,6	20,1	21,4	20,9	17,0

Source : BCC, DEEMS

3.1. Compte de transactions courantes

Le solde du compte courant s'est amélioré en 2020 avec un déficit réduit à 10,3 milliards FC contre 17,9 milliards FC en 2019. Cette évolution est imputable à la progression de l'excédent des comptes de transferts et de revenus face à une détérioration du solde des comptes de biens et services.

En effet, le déficit du compte de biens a crû pour passer de 87,8 milliards FC en 2019 à 93,5 milliards FC une année après. Le compte de services a également enregistré une dégradation de son déficit (-24,9 milliards FC en 2020 après

-4,9 milliards FC en 2019). En revanche, les comptes de transferts et de revenus ont affiché une progression de leurs excédents d'environ 45% et 2,6% respectivement par rapport à 2019.

Dans ces conditions, le ratio de couverture des importations de biens et services par leurs exportations s'est contracté de 20 points de pourcentage, passant de 40,3% en 2019 à 20% un an après. Pour sa part, le degré d'ouverture a reculé de 4 points de pourcentage pour s'établir à 17,2%.

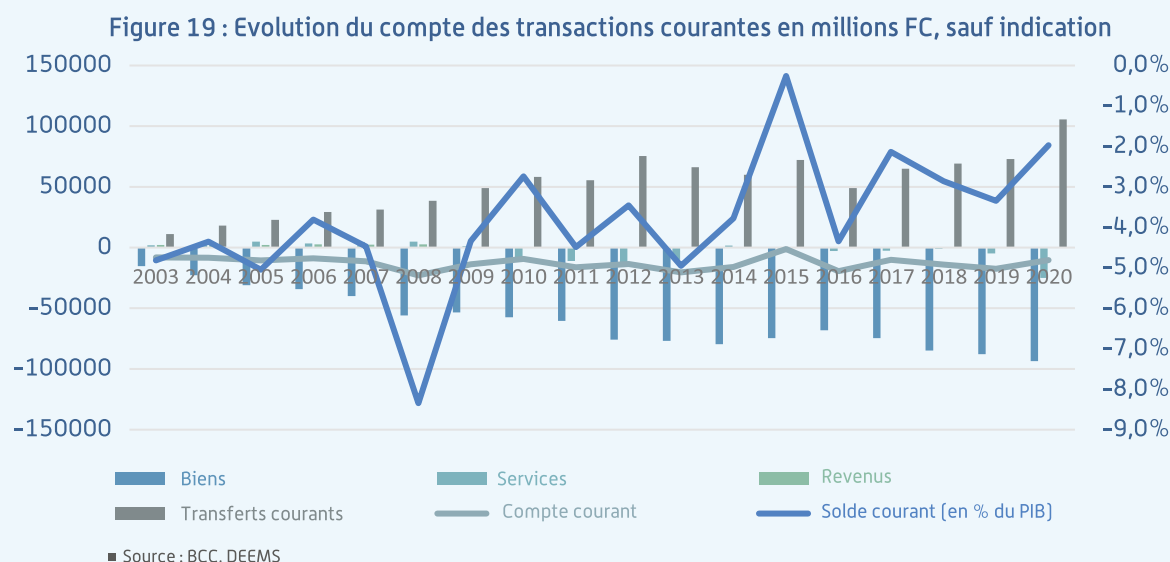


Tableau 6 : Evolution des soldes du compte courant, en millions FC sauf indication

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Biens	-74 647	-68 167	-74 475	-84 782	-87 808	-93 482
Services	-860	-2 900	-2 653	-1 142	-4 941	-24 931
Revenus	2 222	2 453	2 192	2 616	2 481	2 546
Transferts courants	72 186	49 038	64 931	69 282	72 830	105 586
Compte courant	-1 099	-19 576	-10 004	-14 026	-17 438	-10 280
Solde courant (en % du PIB)	-0,3	-4,3	-2,1	-2,9	-3,3	-2,0

Source : BCC, DEEMS

3.1.1. Compte de biens

Le déficit commercial s'est détérioré de 5,7 milliards FC pour s'établir à 93,5 milliards FC, attribuable à une baisse des exportations, plus conséquente que celle des importations.

Les exportations de biens ont baissé de 8,3 milliards FC, tandis que les importations n'ont baissé que de 2,6 milliards FC entre 2019 et 2020.

Figure 20 : Evolution du compte de biens en millions FC



Les exportations de biens ont baissé de 46,6% pour s'établir à 9,6 milliards FC sous l'effet du repli des ventes de produits de rente sur la période avec la baisse de la demande extérieure conjuguée à la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial sous le contexte du coronavirus.

Avec une quantité identique à celle de l'année 2019, les recettes de vanille ont fortement baissé (-36,9%) pour s'établir à 2 milliards FC contre 3,1 milliards FC en 2019. Les expéditions de girofle sont passées de 6,3 milliards FC en

décembre 2019 à 3,9 milliards FC une année après, soit un repli de 38,2%. Pour l'ylang-ylang, la baisse des exportations a été plus accentuée que celle des autres produits de rente puisque les recettes d'exportation se sont établies à 1,9 milliard FC seulement après 5,4 milliards FC en 2019. En ce qui concerne les autres produits exportés, essentiellement constitués de biens usés pour recyclage, un repli de 53% a été observé en 2020.

Figure 21 : Evolution des exportations de biens en millions FC

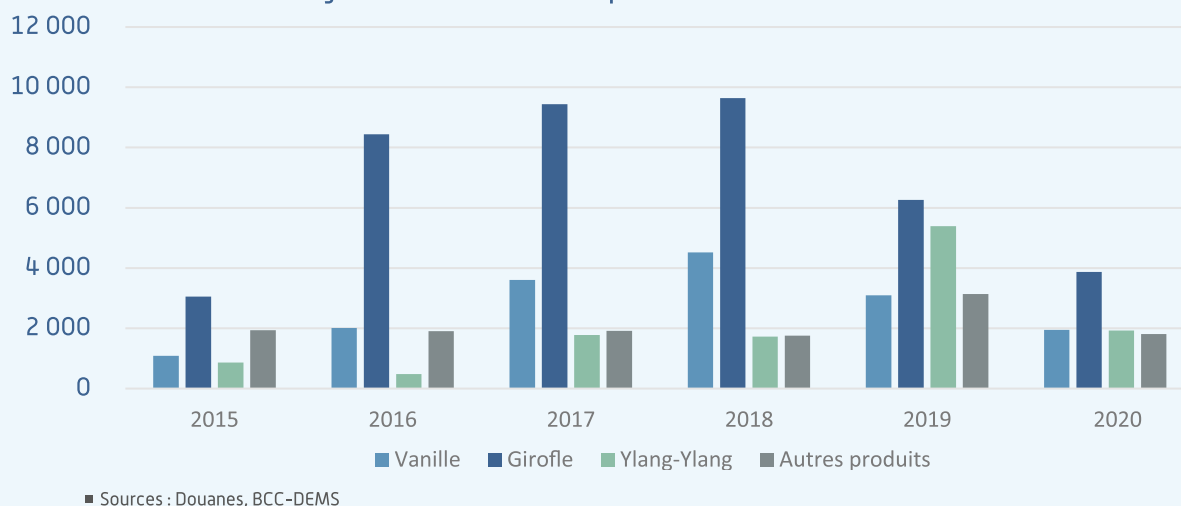
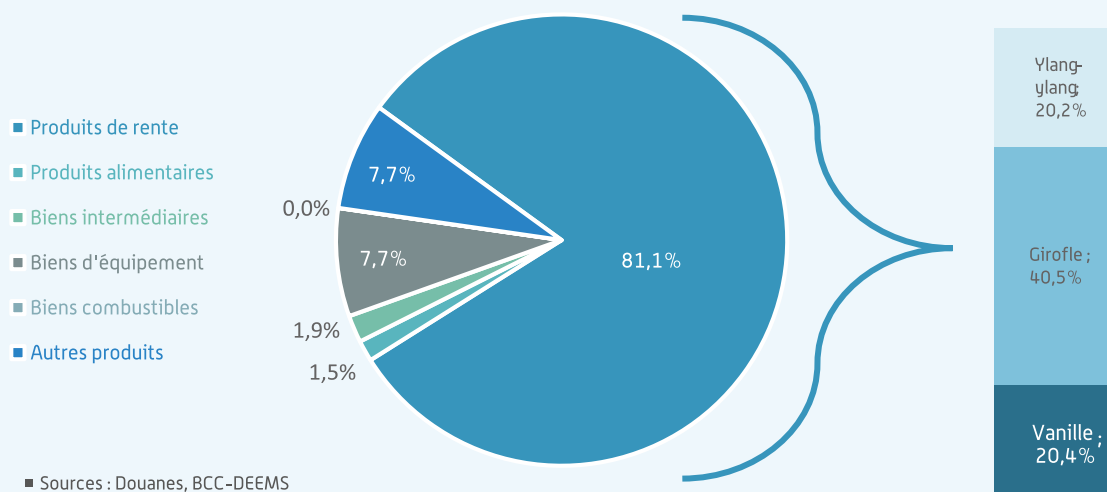


Figure 22 : Structure des biens exportés en 2020



En termes de répartition géographique, 52,4% des exportations de biens, essentiellement des produits de rente, sont destinés au marché européen, principalement en France (48,7%). En deuxième position vient le marché asiatique qui a capté 25,7% des achats, principalement du girofle à destination de l'Inde.

Ensuite, le marché africain arrive en troisième position avec une part de 9,8% des achats composés essentiellement d'équipements usés en vue d'être recyclés, suivi du marché américain (7,3%) avec leurs achats de vanille et girofle venant des Comores.

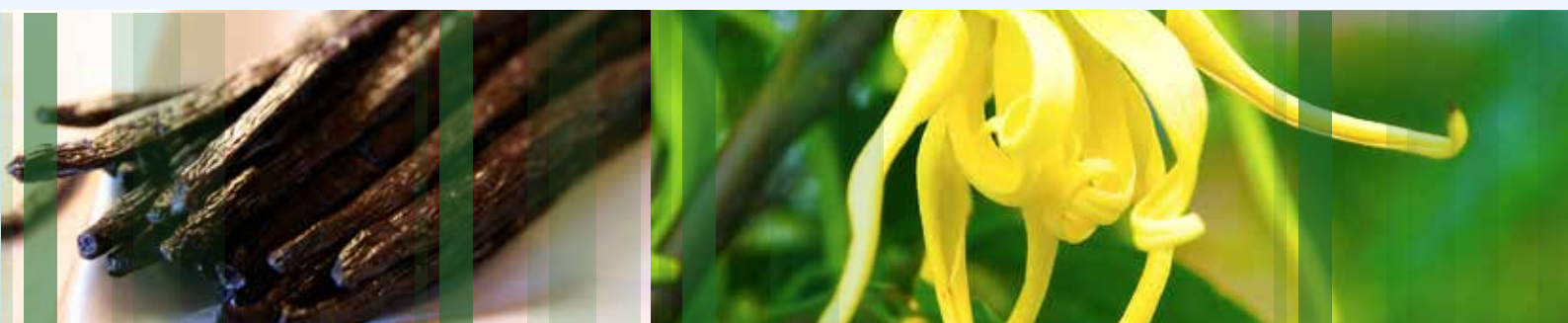
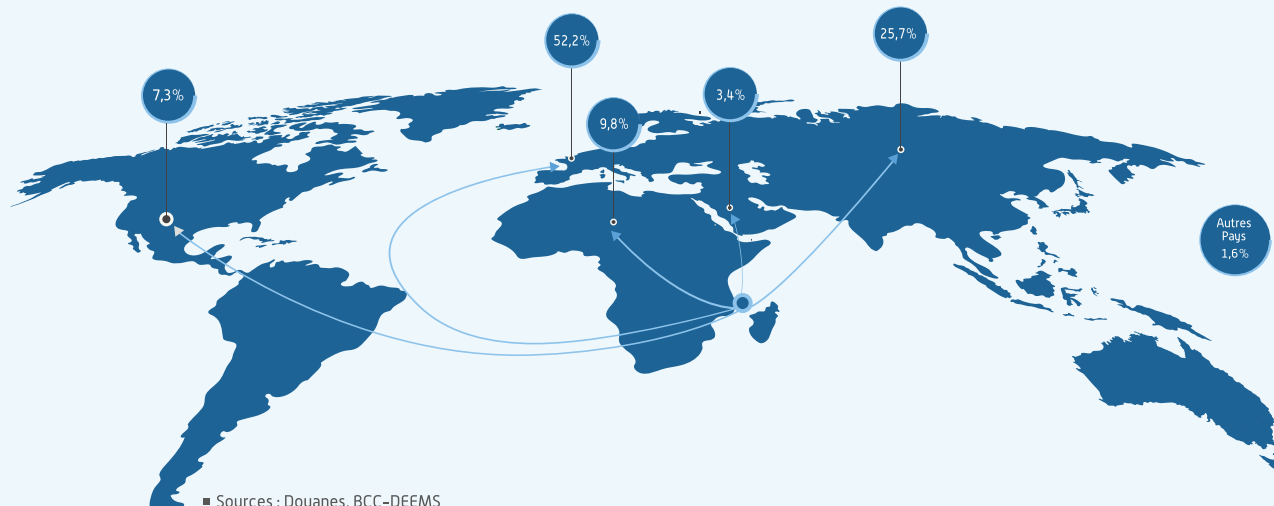


Figure 23 : Ventilation des exportations de biens par zone géographique, en pourcentage du total



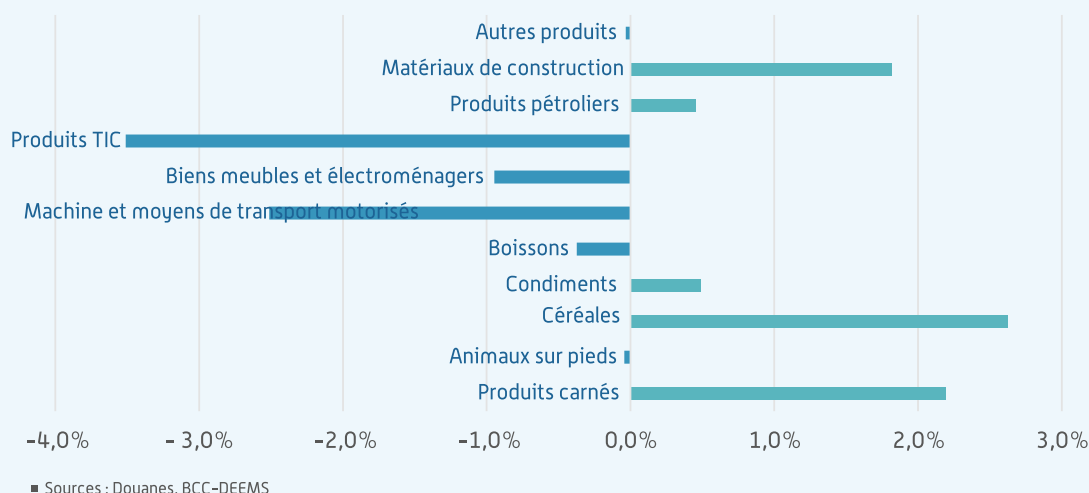
Au niveau des importations, la valeur CAF s'est consolidée autour de 120,8 milliards FC, toutefois des évolutions contrastées ont été observées dans les différentes catégories de biens. En effet, les importations des produits alimentaires sont évaluées à 43,5 milliards FC en 2020 après 37,3 milliards FC une année avant, soit une hausse de 16,7%.

La facture des importations de biens intermédiaires a également enregistré une progression (+8,3%) passant de 22,1 milliards FC en 2019 à 23,9 milliards FC en 2020. En revanche, les acquisitions de biens d'équipement ont

baissé de 27,2 milliards FC à 18,6 milliards FC entre 2019 et 2020 (soit -31,9%). Pour leur part, les achats des biens énergétiques se sont consolidés autour de 30,6 milliards FC sur la période.

En somme, les biens d'équipement ont contribué négativement à la croissance des importations, pendant que les autres produits en ont contribué positivement. C'est le cas notamment des produits alimentaires (+5,2), des biens énergétiques (+0,1%) et des biens intermédiaires (+1,5%).

Figure 24 : Contribution des principaux produits à l'évolution des importations, en 2020



La hausse des importations des produits alimentaires est beaucoup plus observée au niveau des produits carnés (+20%), des céréales (+24,5%) et des condiments (+14,5%).

En revanche, les importations d'animaux sur pieds et des boissons ont baissé de 0,2% et 1,2% respectivement entre 2019 et 2020.

Tableau 7 : Importations des principaux produits alimentaires, en millions FC

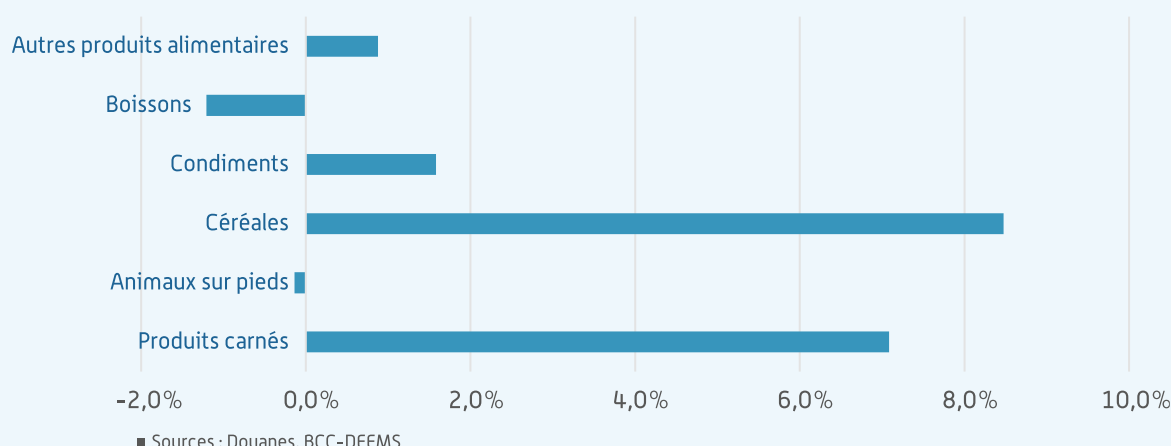
Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits carnés	10 227	10 009	10 522	11 198	13 230	15 874
Animaux sur pieds	992	1017	1041	1206	1628	1577
Céréales	14 838	15 955	15 425	14 007	12 894	16 057
Condiments	3 969	3 697	4 874	3 466	4 074	4 665
Boissons	2 777	3 195	2 747	2 696	2 970	2 519
Autres produits alimentaires	1 813	1 880	1 906	2 285	2 523	2 850
Produits alimentaires	34 616	35 754	36 515	34 857	37 319	43 542

Sources : Douanes, BCC-DEEMS

La hausse des importations des produits alimentaires est beaucoup plus observée au niveau des produits carnés (+20%), des céréales (+24,5%) et des condiments (+14,5%).

En revanche, les importations d'animaux sur pieds et des boissons ont baissé de 0,2% et 1,2% respectivement entre 2019 et 2020.

Figure 25 : Contribution à l'évolution des importations des produits alimentaires, en 2020



Les importations de produits carnés ont enregistré une hausse et s'élèvent à 15,9 milliards FC en 2020 en raison de la progression de la commande des produits à base de volaille (+53%). Pour les céréales, les achats de riz et de farine ont respectivement augmenté de 33% et 0,4% entre 2019 et 2020. En ce qui concerne le sucre et les huiles de cuisson, leurs factures d'importations ont respectivement augmenté de 11,3% et 19,5% pour s'établir à 2,3 milliards FC et 2,2 milliards FC sur la période.

En revanche, les importations d'animaux sur pieds ont accusé un léger repli pour s'établir à 1,5 milliard FC en 2020

après 1,6 milliard FC une année avant avec la diminution des importations de principaux animaux sur pieds importés (ovins, caprins, volaille) sous l'effet de la baisse de la demande interne. S'agissant des biens énergétiques, les approvisionnements en produits pétroliers ont affiché une hausse de 1,9% pour s'établir à 29,7 milliards FC, portée par la progression de 11,2% des importations de gazole. Pour les autres produits pétroliers, les importations de pétrole lampant ont baissé de 2,3% pour s'établir à 7,8 milliards FC ; celles de l'essence sont passées de 6,9 milliards FC en 2019 à 6 milliards FC en 2020, soit un repli de 12,5%.

Tableau 8 : Evolution des importations de biens énergétiques en millions FC

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits pétroliers	17 877	16 279	21 199	24 689	29 129	29 679
Autres produits énergétiques	1 149	1 486	855	1 069	1 307	917
Produits énergétiques	19 026	17 765	22 054	25 758	30 436	30 596

Sources : Douanes, SCH, BCC - DEEMS

Pour leur part, les importations de biens intermédiaires ont enregistré une augmentation de 8,3% à 23,9 milliards FC, tirée par les achats de matériaux de construction (+11,7%). Ces derniers sont évalués à 21 milliards FC en 2020 après 18,8 milliards FC en 2019, résultant essentiellement de la

progression des importations du ciment (+25,1%) et des « fers et tôles » (+47,6%). Ces évolutions reflèteraient le fait que la fermeture des frontières en 2020 aurait conduit la diaspora à substituer leurs activités de grands mariages par la construction des maisons familiales.

Tableau 9 : Evolution des biens intermédiaires en millions FC

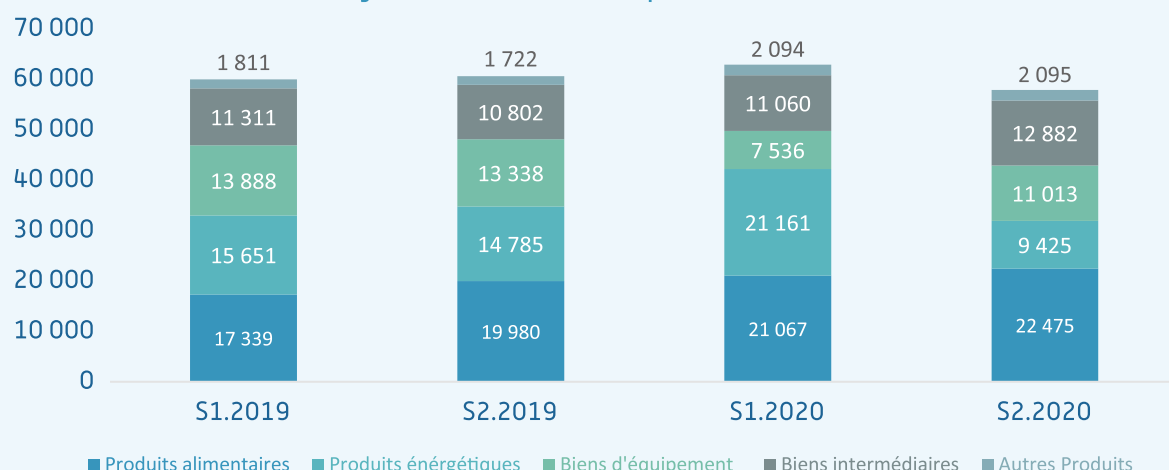
Libellés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Matériaux de construction	15 674	14 221	16 129	17 536	18 820	21 014
Autres biens intermédiaires	3 013	3 386	2 968	3 548	3 292	2 928
Biens intermédiaires	18 687	17 606	19 096	21 084	22 112	23 942

Sources : Douanes, BCC-DEEMS

En revanche, la facture d'acquisition de biens d'équipement s'est réduite de 31,9%, soit de 27,2 milliards FC en 2019 à 18,6 milliards FC en 2020. Cette évolution résulte de la forte diminution entre autres des achats de « biens meubles et

électroménagers » (-38,6%) et des « machines et moyens de transports » (-21,3%) sous l'effet de la crise sanitaire avec toutes les restrictions induites.

Figure 26 : Evolution des importations en millions FC



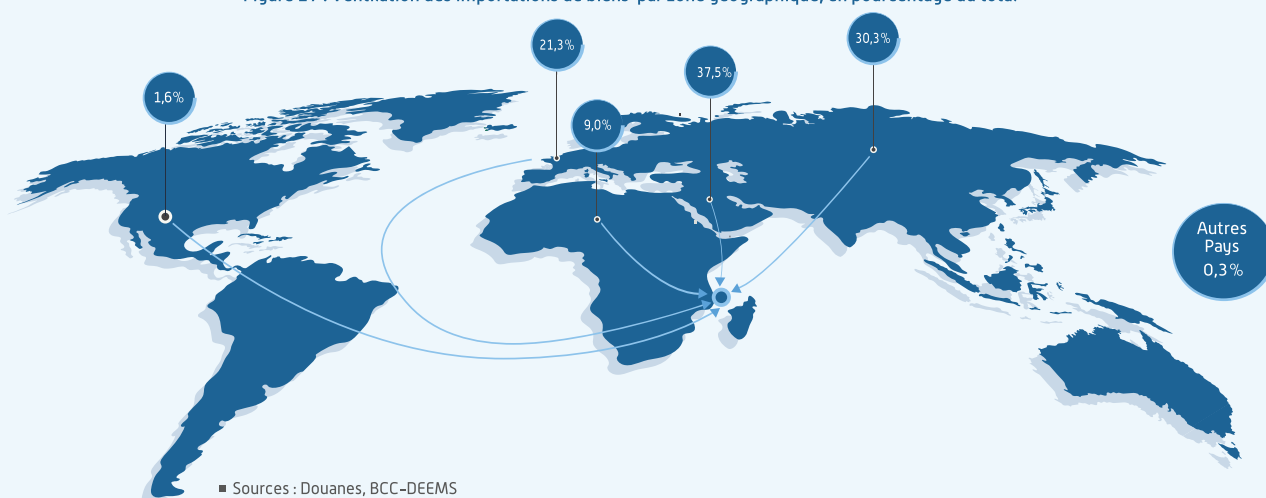
■ Sources : Douanes, SCH, BCC-DEEMS

Par zone géographique, les approvisionnements en produits pétroliers ont fait du Moyen-Orient le principal fournisseur des Comores avec 37,5% du total des importations et ce, malgré la contraction des importations de cette région. En effet, ces dernières sont passées de 46,8 milliards FC en 2019 à 45,2 milliards FC une année après, enregistrant ainsi un repli de 3,4%. En deuxième position, le marché asiatique a assuré 30,3% des importations comoriennes en 2020 (principalement des produits semi-finis et des biens d'équipement).

Ces produits proviennent essentiellement de la Chine et de l'Inde. Le marché européen, en troisième position a fourni 21,3% des importations comoriennes, principalement constituées de produits alimentaires, intermédiaires et des biens d'équipement.

Du côté de la sous-région, les importations en provenance des pays africains représentent 9% des importations totales. Dans ce marché, les pays du COMESA ont fourni 41,1% des importations de la région.

Figure 27 : Ventilation des importations de biens par zone géographique, en pourcentage du total



3.1.2. Compte des services

La balance des services affiche un creusement de son solde passant de -4,9 milliards FC en 2019 à -24,9 milliards FC une année après. Cette situation reflète le repli des exportations de services de transports et de voyages enregistrées sur la période en raison de la contraction de l'activité économique due à la crise sanitaire mondiale.

Les services de transports se sont soldés avec un déficit de 17,7 milliards FC en 2020 contre 21 milliards FC en 2019 (soit une amélioration de 15,7%) sous l'effet du repli des recettes de transports (-47,6%) et des dépenses de transports (-19,2%).

Tableau 10 : Evolution des soldes des sous-rubriques du compte de services en millions FC, sauf indication

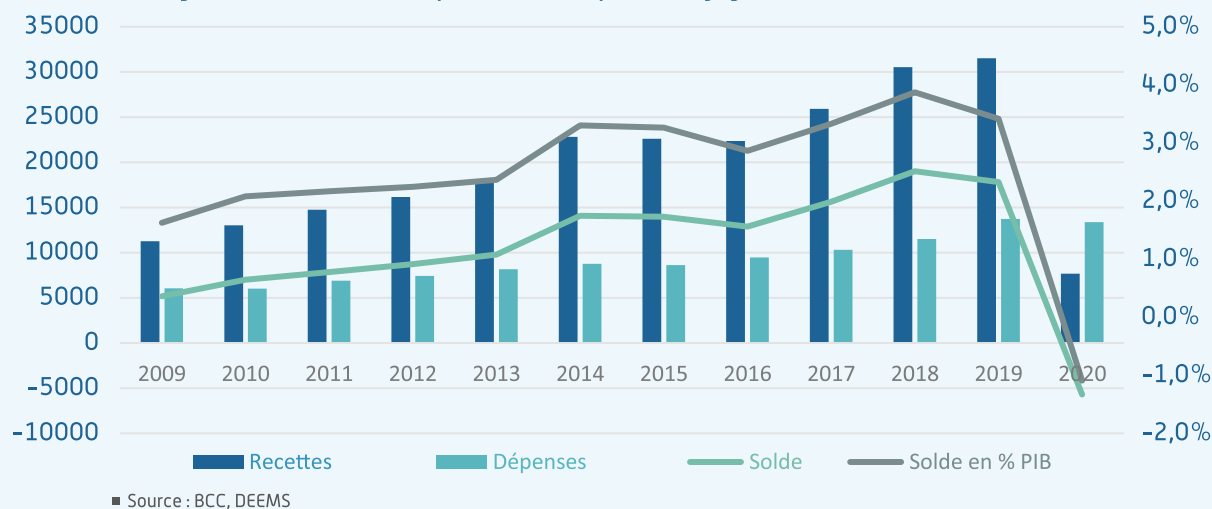
Libellés	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Transports	-15 720	-16 221	-18 151	-19 818	-20 950	-17 729
Voyages	13 974	12 889	15 622	19 012	17 806	-5 702
Autres services	886	432	-124	-337	-1 797	-1 500
Solde des services	-860	-2 900	-2 653	-1 142	-4 941	-24 931

Source : BCC, DEEMS

Le solde du poste « voyages » s'est également détérioré en affichant pour la première fois un déficit, qui est de 5,7 milliards FC. Cette situation est en lien avec la baisse des recettes de voyages (7,7 milliards FC en 2020 contre 31,5

milliards FC en 2019) due au repli des visiteurs au pays en raison de la fermeture des frontières, induisant une baisse de l'activité touristique.

Figure 28 : Evolution des postes du compte de voyage en millions FC, sauf indication



En 2020, le nombre d'arrivées aux frontières a fortement chuté (-84,6%) passant de 45 077 en 2019 à 6 959 en 2020, tous motifs confondus. Ces déplacements, essentiellement provenant de l'Europe, ont fortement été réduits en 2020 à

cause de la fermeture des frontières et des interdictions de toutes festivités. Notant que la diaspora établie en France rentre généralement au pays pendant l'été et en fin d'année pour les vacances et les célébrations des grands mariages.

Figure 29 : Nombre d'arrivées aux frontières par mois

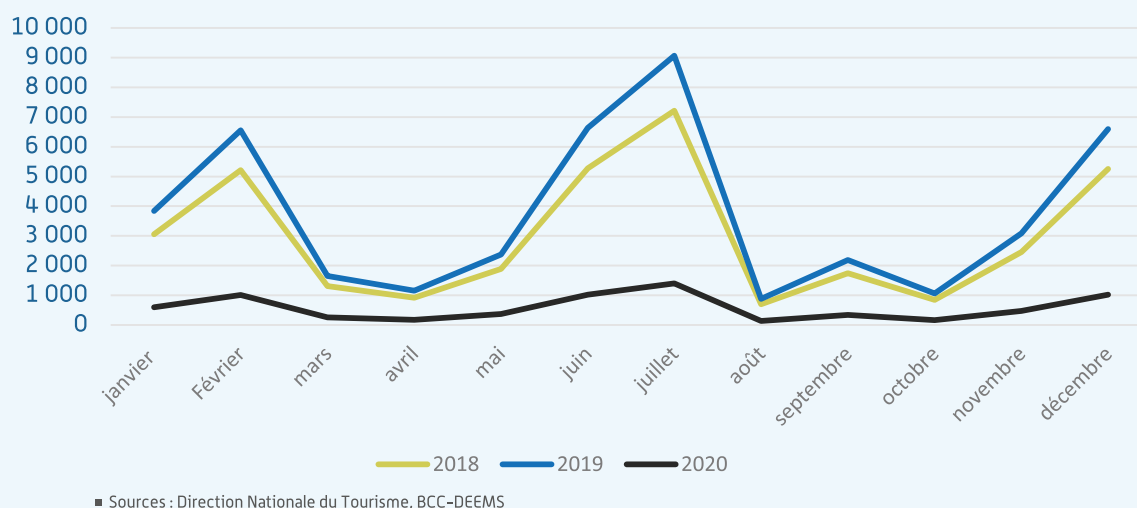
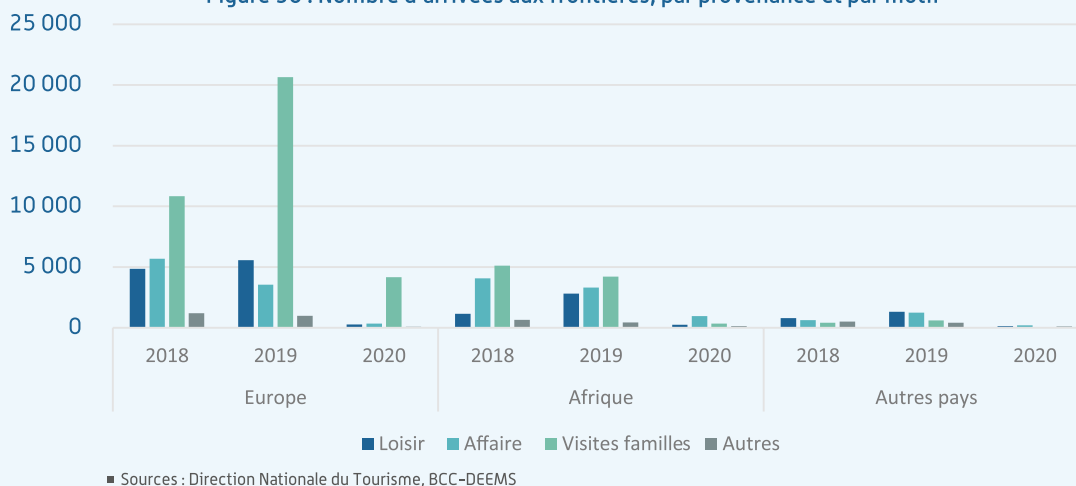


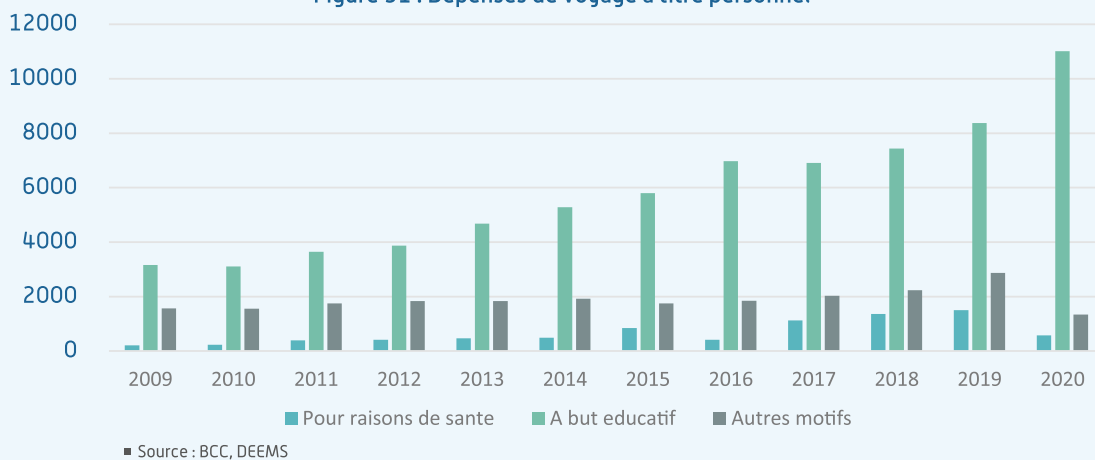
Figure 30 : Nombre d'arrivées aux frontières, par provenance et par motif



Les dépenses de voyages pour leur part s'élèvent à 13,4 milliards FC en 2020 contre 13,7 milliards FC en 2019 enregistrant ainsi une baisse de 2,5%. Cette évolution est attribuable à la contraction des dépenses de voyages à titre professionnel dont la valeur s'est établie à 438,8 millions FC en 2020 contre 974,6 millions FC un an avant. Les dépenses

de voyages à titre personnel ont quant à elles augmenté de 1,5% (8,4 milliards FC en 2019 à 11 milliards FC un an plus tard), imputable aux dépenses à but éducatif. Les dépenses de voyages pour des raisons de santé à leur tour, se sont contractées de 61,8% en passant de 1,5 milliard FC en 2019 à 574 millions FC en 2020.

Figure 31 : Dépenses de voyage à titre personnel



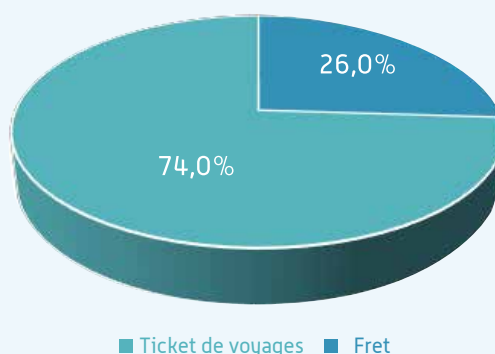
Pour ce qui est du compte des transports, le déficit structurel s'est réduit de 3,2 milliards FC en 2020 pour s'établir à 17,7 milliards FC contre environ 21 milliards FC en 2019. Cette évolution provient à la fois d'une baisse de recettes et de dépenses au titre des transports.

S'agissant des recettes de transports, leur contraction est liée au recul des entrées au titre des passagers entre 2019 et 2020. Quant aux dépenses des transports, la baisse est expliquée essentiellement par le repli du trafic qui a baissé sur la période (-48,4%). Les dépenses de fret se sont quant à elles stabilisées autour de 14 milliards FC en 2020. En somme,

les dépenses de transports se sont établies à 19,2 milliards FC en 2020 après 23,7 milliards FC en 2019, enregistrant ainsi un repli de 19,2%.

S'agissant de la balance des autres services, son déficit s'est établi à 1,5 milliard FC en 2020 après 1,8 milliard FC en 2019. Cette évolution est imputable à la hausse de l'excédent des services de « communication » (+1,9%) pour s'établir à 6,4 milliards FC en 2020 ce qui a atténué le creusement du déficit. Les services fournis par l'administration publique ont également concouru à la réduction du déficit du compte des autres services.

Dépenses au titre de transport



3.1.3. Balance des revenus

Après la contraction de 5,2% enregistrée en 2019, l'excédent du compte des revenus a progressé de 2,6% en 2020 pour se situer à 2,5 milliards FC. Ce résultat est la conséquence d'une augmentation de 9,9% de l'excédent des revenus des investissements qui est passé de 846 millions FC en 2019 à 930 millions FC en 2020, couplé avec un léger repli de l'excédent des rémunérations des salariés. S'agissant des revenus des investissements, les recettes ont augmenté de

4,5% passant de 2,3 milliards FC en 2019 à 2,4 milliards FC en 2020. Les dépenses quant à elles ont augmenté de 1,3% sur la période. Cette évolution est en lien avec une progression des revenus des investissements de portefeuille et des autres investissements. En ce qui concerne les revenus des investissements directs, le déficit s'est réduit de 81,8 millions FC entre 2019 et 2020.

Tableau 11 : Evolution des soldes des sous-rubriques du compte des revenus en millions FC

Libellés	2 017	2 018	2 019	2 020
Rémunération des salariés	1 530	1 613	1 634	1 616
Revenus des investissements	662	1 003	846	930
Investissements directs	-673	-635	-995	-913
Investissements de portefeuille	130	143	158	174
Autres investissements	1 204	1 495	1 684	1 670
Solde des revenus	2 192	2 616	2 481	2 546

Source : BCC, DEEMS

3.1.4. Balance des transferts

L'excédent du compte des transferts courants a progressé de 45% entre 2019 et 2020, en raison du soutien de la diaspora envers leur famille pendant la crise sanitaire. Les dons reçus par le gouvernement ont également concouru à la hausse de l'excédent de ce compte. En 2020, les transferts en faveur des administrations publiques ont augmenté de

84,9% passant de 9,5 milliards FC en 2019 à 17,6 milliards FC un an après. S'agissant des transferts des migrants, ils ont augmenté de 39%, sous l'effet de la progression des entrées de fonds en provenance de la diaspora comorienne, essentiellement établie en France (102,5 milliards FC en 2020 contre 88,3 milliards FC en 2019).

3.2. Comptes de capital et des opérations financières

Le solde du compte de capital et des opérations financières affiche un excédent de 8,8 milliards FC en 2020 contre 18,4 milliards FC en 2019. Cette situation résulte d'une dégradation du compte des opérations financières en dépit d'une amélioration de l'excédent du compte de capital.

L'excédent du compte de capital (essentiellement les transferts en capital) s'est amélioré de 11,3% en passant de 13,5 milliards FC en 2019 à 14,9 milliards FC en 2020, imputable à la hausse du flux de remises de dettes publiques conjuguée à une relative consolidation des dons projets.

En effet, pour l'année 2020, les remises de dettes sont ressorties à 1,3 milliard FC dont 316,8 millions FC rééchelonné auprès des bailleurs bilatéraux et 936 millions annulée auprès du FMI suite à la demande d'aide formulée par les pays au titre du fonds fiduciaire pour le confinement et le secours

en cas de catastrophe (CCRT) pour couvrir le service de la dette et faire face au problème de la balance des paiements résultant de la crise sanitaire.

Les transactions du compte des opérations financières en 2020, se sont traduites par un fort repli des investissements directs étrangers (-11,7%) en lien avec la crise sanitaire. En effet, les entrées nettes au titre des Investissements Directs Etrangers (IDE) se sont établies à 1,7 milliard FC en 2020 après 1,9 milliard FC en 2019.

En termes de capitaux monétaires, la position extérieure nette des AID a accusé un déficit de 1 milliard FC en 2020 contre un excédent de 2,7 milliards FC en 2019. Cette évolution est attribuable au repli des avoirs extérieurs enregistrés sur la période.

Tableau 12 : Variation des avoirs des AID, en millions FC

Libellés	2017	2018	2019	2020
Avoirs	-6 523	511	2 601	-679
Engagements	-1 126	-2 903	-134	356
Position extérieure des A.I.D	-5 397	3 414	2 735	-1 035

Source : BCC, DEEMS

Pour ce qui est de la Banque Centrale, les avoirs extérieurs nets ont fortement augmenté (+26,2 milliards FC) en 2020, impactée par la forte augmentation des avoirs de réserves (+29,6 milliards FC) sur la période. La progression des avoirs

de réserves provient principalement des devises étrangères (+30,1 milliards FC en 2020 contre +445 millions FC un an avant).

Tableau 13 : Variation des avoirs extérieurs nets de la BCC, en millions FC

Libellés	2 017	2 018	2 019	2 020
Avoirs de réserves	12 362	-1 244	2 811	29 562
Or monétaire	-5	-19	68	52
Droits de tirages spéciaux	-662	-628	2 258	-553
Position de réserve au FMI	-117	67	67	-50
Devises étrangères	13 171	-645	445	30 125
Autres créances	-25	-19	-26	-12
Engagements	-1 703	-1 084	3 860	3 368
Crédits et prêts du FMI	-1 345	-1 214	3 809	3 580
Droits de tirages spéciaux	-369	114	68	-239
Numéraires et Dépôts	11	15	-16	27
Avoirs Extérieurs Nets de la BCC	14 065	-160	-1 049	26 194

Source : BCC, DEEMS

Encadré 2 : Réaction de la BCC en réponse au choc économique lié à la pandémie de la Covid-19

Politique monétaire

Le cadre de mise en œuvre de la politique monétaire de la BCC est constitué d'un seul instrument opérationnel, à savoir le pilotage du taux des réserves obligatoires, ceci dans un double objectif de contrôle prudentiel des institutions financières et de régulation de la liquidité du secteur bancaire. Elle n'offre en effet aucune alternative de refinancement des établissements de crédit à court de liquidités malgré les besoins de financement réels et la disponibilité d'une surliquidité oisive. La crise de la Covid-19 a révélé encore davantage ces limites avec la hausse des demandes de financement de la part de certains établissements de crédit. En réponse au challenge posé par la crise, le chantier de modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire de la BCC entamé depuis quelques années s'est accéléré avec l'examen de modalités pratiques qui permettrait de fournir des liquidités aux banques qui en feront la demande.

En matière de change, la politique monétaire reste axée sur le maintien de l'ancrage du taux de change à l'euro, tout en veillant à la nécessité d'assurer la liquidité adéquate du système bancaire, ce qui est d'ailleurs le sens de la révision récente à la baisse du taux de constitution des réserves obligatoires. En effet, la BCC a annoncé la baisse du taux de réserves obligatoires de 15% à 10% à partir du mois de mars 2020, représentant l'équivalent de près de 5 milliards de Francs comoriens de liquidité supplémentaire pour les établissements de crédit.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie reste élevé et atteint 65,9% en 2020 contre 56,3% en 2019, limitant toute menace pour sa stabilité extérieure. De plus, dans ce contexte de crise, les transferts de la diaspora ont fortement augmenté au cours de l'année 2020. Les prix de certains produits ont pu augmenter en raison de la pandémie mais le ralentissement de l'économie contribue à contenir les pressions généralisées sur les prix.

Envois de fonds

Etant donné la forte implication de la diaspora comorienne dans les activités du pays, les envois de fonds impactent significativement plusieurs postes de la balance des paiements, notamment ceux des biens, des services, des revenus ainsi que des transferts de capital. Les envois de fonds

parviennent aux Comores à travers deux canaux principaux. Le premier qui est formel est constitué des sociétés spécialisées de transferts d'argent, des virements internationaux et des importations. Le second, informel, est principalement constitué des transports personnels des fonds à l'occasion des voyages. Ces envois de fonds sont principalement destinés au soutien à la consommation des ménages (alimentation, éducation, santé, etc.). En général, les envois de fonds ont tendance à être contra-cycliques, les migrants envoyant davantage d'argent en période de crise et de difficultés dans leurs pays d'origine. Aux Comores, cette situation reflète une forme de contrat social qui se traduit par la solidarité de la diaspora envers leurs familles surtout en période de crise. A titre d'exemple, après le passage du cyclone Kenneth en Avril 2019, les envois de fonds de la diaspora ont augmenté de 2 milliards FC pour s'établir à 72 milliards FC en 2019 contre 70 milliards FC en 2018.

La crise économique déclenchée par la pandémie de Covid-19 en novembre 2019 et les mesures de confinement dans les pays d'accueil laissaient présager un repli sans précédent des envois de fonds des migrants vers les pays à revenu faible et intermédiaire pour 2020 (-19,7% selon les prévisions de la Banque Mondiale), cela en lien avec un fléchissement des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants. Cependant, ces prévisions pessimistes ont été contredites par les faits : les envois de fonds vers les dits pays ont plutôt bien résisté à la crise sanitaire. En effet, selon la Banque mondiale, les fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 540 milliards de dollars en 2020, soit à peine 1,6% de moins qu'en 2019 et loin de la proportion initialement annoncée. Cette constance des envois de fonds vers ces pays peut en grande partie s'expliquer par³

- Les mesures de soutien budgétaire dans les pays d'accueil (aux USA et en Europe) ;
- La généralisation des transactions par voie numérique ;
- Le recours accru aux canaux formels (effet de substitution) ;
- Les fluctuations cycliques des prix du pétrole et des taux de change.

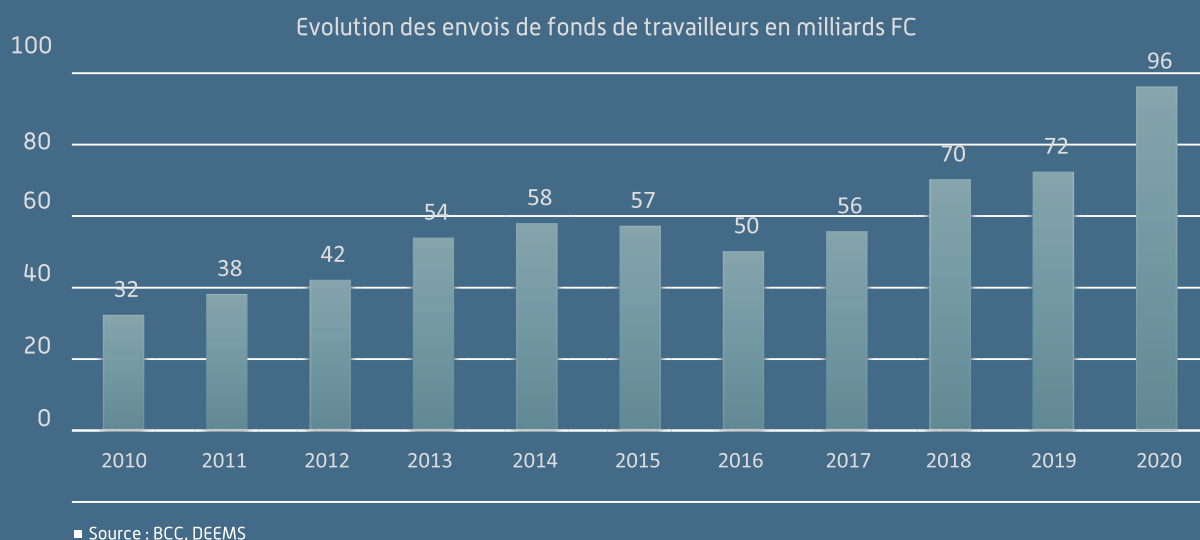
Pour les Comores, les envois de fonds de la diaspora comorienne, essentiellement installée en France, ont augmenté de 33% pour s'établir à 96 milliards FC, soit près de 18% du PIB en 2020. Ces fonds ont permis de soutenir la consommation des ménages

³ Note d'information n°34 sur les migrations et le développement, Banque Mondiale, 2021

suite au ralentissement de l'activité économique impacté par la Covid-19.

Face aux contraintes imposées pour lutter contre la propagation du coronavirus dans les pays d'accueil notamment le confinement et la fermeture des frontières, la diaspora a eu recours aux canaux formels pour les transferts d'argent en 2020. Cette situation s'est traduite

par une progression du volume des transferts enregistrés par les sociétés spécialisées. En effet, dès le mois d'avril, il a été observé une forte hausse des transferts d'argent reçus via ces sociétés et qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Les envois de fonds informels ont ainsi représenté seulement 10% du total des envois en 2020 contre 36% en 2019.



Stabilité financière

Malgré les financements obtenus de la part des partenaires, les difficultés de trésorerie de l'État et des entreprises affectées par la crise de la Covid-19 menacent la stabilité financière.

Ce qui a pour corollaire l'intensification des tensions de liquidité que connaissent un certain nombre d'établissements bancaires avant même la survenue de la crise de la Covid-19. En outre, les problèmes de sous-capitalisation des banques tendent à s'amplifier puisque la capacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes se trouve fortement affectée par la pandémie. Dans ce contexte, la BCC a confirmé sa volonté de tout mettre en œuvre pour préserver la stabilité du système bancaire et minimiser l'impact de la pandémie.

En effet, beaucoup de mesures ont été annoncées afin d'atténuer les effets de la pandémie sur l'économie, notamment en demandant à la profession bancaire d'accompagner le secteur privé et les ménages touchés par cette pandémie. À cet effet, la BCC et l'Association professionnelle des établissements bancaires et financiers (APBEF) ont annoncé les mesures suivantes :

- les personnes et entreprises affectées par la pandémie de la Covid-19 se sont vues accorder un report d'échéances sur leurs prêts, sans frais, ni pénalités de retard ;
- ces mesures d'accompagnement ont été traitées au cas par cas pour les débiteurs qui en ont fait la demande ;
- le coût du crédit devra rester le même, selon les termes convenus entre l'établissement bancaire et son débiteur au moment de la conclusion du contrat de prêt.

Par ailleurs, les **créances en souffrance** ont connu une légère hausse après une période de stabilité, voire de baisse, en raison des difficultés économiques liées à la crise sanitaire, qui affectent la capacité de remboursement des emprunteurs. Cette détérioration est en lien avec la forte concentration d'emprunteurs, notamment dans le secteur du commerce, ainsi que l'exposition des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE) appartenant pour la plupart au secteur informel.

En effet, bien que la BCC ait accordé des dérogations spécifiques aux banques dans le cadre de la classification

des créances touchées par la Covid- 19 jusqu'au mois d'août, certaines créances seraient vraisemblablement déclassifiées après cette période dérogatoire.

Le produit net bancaire (PNB) a subi une forte contraction en raison de la paralysie de la distribution de crédit. Il en va de même pour certaines commissions, comme celles sur le change manuel, qui enregistrent une baisse importante en raison de la fermeture des frontières. Le report d'échéances sur les prêts sans charges, ni frais, ni pénalités de retard a aussi eu un impact négatif sur la rentabilité des établissements de crédit, avec aucun produit attendu sur les emprunts accordés aux entreprises affectées par les effets de la pandémie pendant cette période. De plus, la réduction de l'activité sur cette clientèle est synonyme de baisse du résultat. Les investissements privés se sont contractés et le PNB généré par les nouvelles lignes de crédit associées à ces investissements serait alors fortement impacté.

Le coût du risque de crédit pour les banques a ainsi connu une hausse pour l'année 2020. En parallèle, avec la hausse des créances en souffrance, il est également fort probable que les entreprises et les ménages soient incapables d'honorer leurs engagements auprès des banques, même au-delà du délai accordé par l'APBEF. Les charges d'exploitation ont augmenté : le secteur bancaire est en effet l'un des rares secteurs à maintenir ses activités durant cette

période, moyennant la mise en œuvre de mesures sanitaires qui ont engendré une hausse des charges financières.

Dans ce contexte, des achats de masques, de chaises supplémentaires, de tentes, de gants, de gel hydroalcoolique, d'équipements pour la réorganisation des files d'attente, etc., ont été indispensables afin d'assurer le respect des mesures barrières, la protection du personnel et la prise en charge des clients. Dans le même temps, certains établissements ont dû prendre des mesures additionnelles d'organisation et d'activation de leurs plans de continuité d'activité.

Quant aux **normes prudentielles**, la BCC a assoupli sa réglementation durant cette période en vue de faciliter la prise en charge par les établissements de crédit des mesures de report d'échéances accordées.

Cela se traduit par une classification des créances touchées par la Covid-19 en crédits sains alors que les tombées d'échéances ne sont pas enregistrées, et donc par une absence de provisionnement. Le risque est cependant que ces créances deviennent de vraies créances douteuses nécessitant un effort de provisionnement encore plus important, avec pour conséquence une baisse du résultat d'exploitation, alors que celui-ci est déjà impacté par la baisse de la rentabilité.



Partie 2
**Monnaie et
financement
de l'économie**

EVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

- Contreparties de la masse monétaire
- Composantes de la masse monétaire

CONDUITE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

- Cadre institutionnel
- Cadre opérationnel de mise en oeuvre
- Perspectives d'évolution du cadre opérationnel de la politique monétaire
- Evolution des instruments de politique monétaire

SUPERVISION DES ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS

- Paysage bancaire
- Activité des établissements assujettis à la réglementation bancaire
- Établissements de monnaie électronique

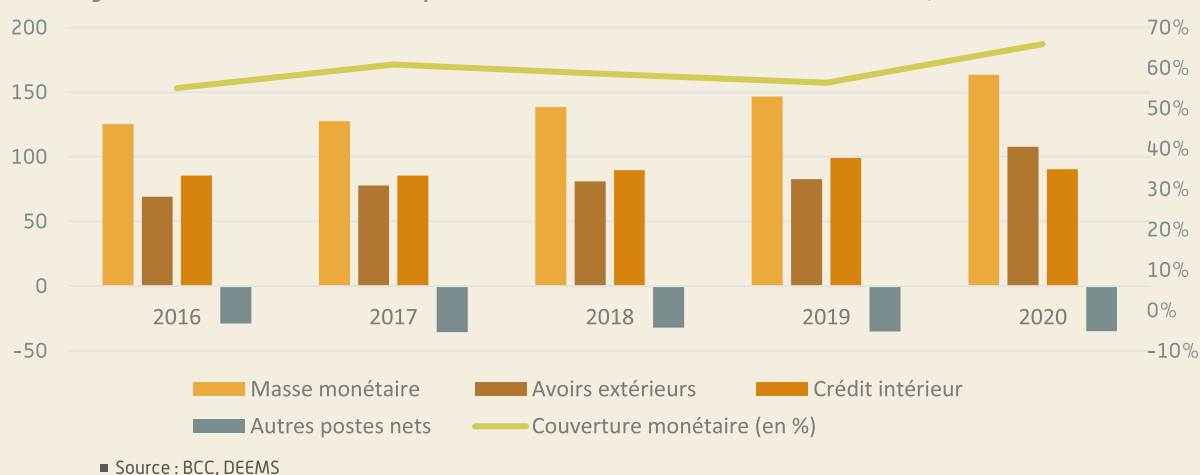
I. EVOLUTION DES AGRÉGATS

MONÉTAIRES

La situation monétaire à fin décembre 2020 est marquée par une progression de l'agrégat monétaire au sens large de 11,5% s'établissant à 163,5 milliards FC contre 146,7 milliards FC à fin décembre 2019. Cette dynamique est portée essentiellement par l'accroissement de sa contrepartie extérieure ramenant ainsi la couverture monétaire par les actifs extérieurs nets

à 65,9% en 2020 contre 56,3% l'année précédente. Ces avoirs garantissent 10,4 mois d'importations de biens et services, dépassant largement les normes communautaires. Toutefois, le crédit intérieur a accusé une forte décélération (-8,8%) contre +10,6% en 2019, enregistrant ainsi son taux d'accroissement le plus faible depuis janvier 2005.

Figure 32 : Evolution des contreparties de la masse monétaire en milliards FC, sauf indication

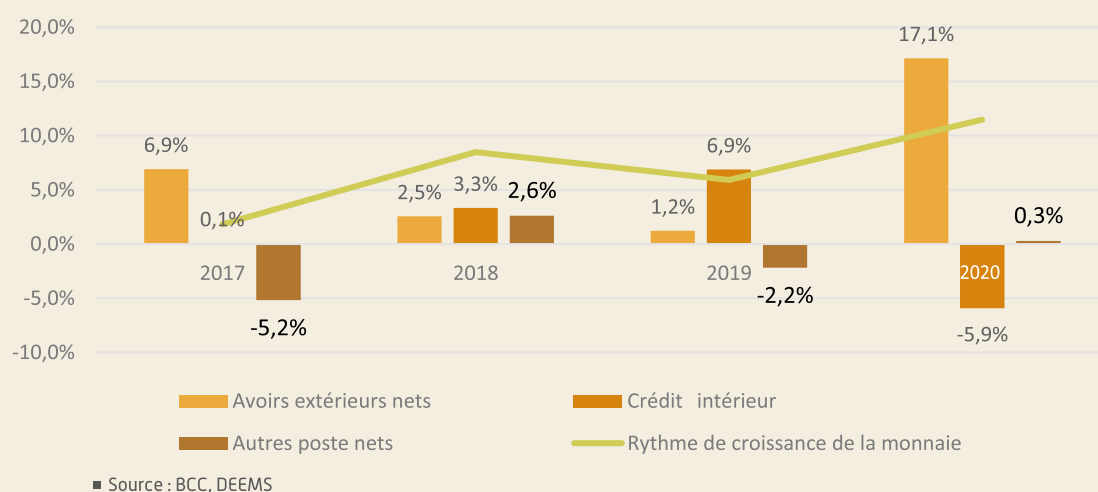


1. Contreparties de la masse monétaire

La consolidation de la masse monétaire en variation annuelle est imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets, le crédit intérieur ayant enregistré un repli avec la contraction de la position nette de l'Etat et du crédit à l'économie. Par conséquent, les avoirs extérieurs nets ont contribué à

hauteur de 17,1% à la croissance de la masse monétaire, tandis que le crédit intérieur a apporté une contribution négative (-5,9%), contrairement à 2019 où sa contribution à la croissance monétaire a été de 6,9%.

Figure 33 : Contribution des contreparties à la croissance de la masse monétaire

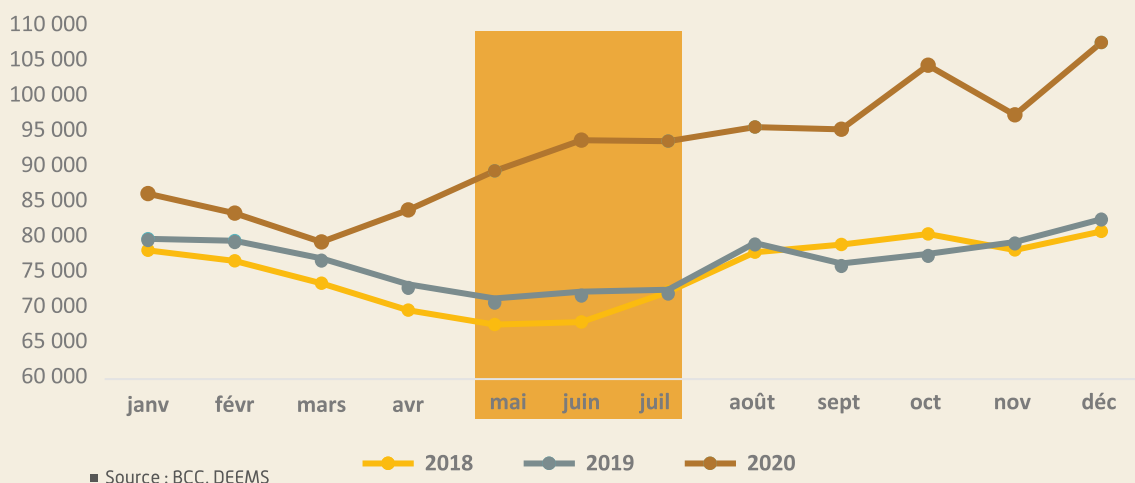


1.1. Actifs extérieurs nets

Marquée par la solidarité et le fort attachement de la diaspora comorienne envers le pays, la dynamique des avoirs extérieurs nets a complètement été bouleversée par la pandémie avec une forte hausse à partir du mois d'avril 2020 et qui s'est poursuivie toute l'année, contrairement aux

prévisions faites par beaucoup de spécialistes. En effet, les actifs extérieurs nets ont augmenté de 30,4% s'établissant à 107,8 milliards FC à fin décembre 2020 contre 82,7 milliards FC une année auparavant.

Figure 34 : Evolution mensuelle des avoirs extérieurs nets, en milliards FC



Cette progression est portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets se sont établis à 101,2 milliards FC en 2020 contre 82,7 milliards FC en 2019. Pour leur part, les avoirs extérieurs nets des établissements de crédit ont baissé, passant de 7,7 milliards FC en 2019 à 6,6 milliards FC un an après. La progression des avoirs extérieurs nets de la Banque est liée à un accroissement de ses actifs extérieurs bruts en dépit de la hausse de ses paiements extérieurs. En effet, les avoirs extérieurs bruts de la Banque sont passés

de 88,6 milliards FC en 2019 à 118,1 milliards FC en 2020, soit une hausse de 33,4%. Malgré les paiements réguliers des échéances au titre du remboursement du prêt FEC et l'annulation de la dette au titre du Fonds Fiduciaire pour le Confinement et le Secours en cas de catastrophes (CCRT) à hauteur d'un milliard FC, les engagements extérieurs de la BCC ont, quant à eux, enregistré une hausse de 24,8% en raison de l'octroi d'un prêt d'urgence par le FMI.

Tableau 14 : Evolution des actifs extérieurs nets du système bancaire et financier en millions FC

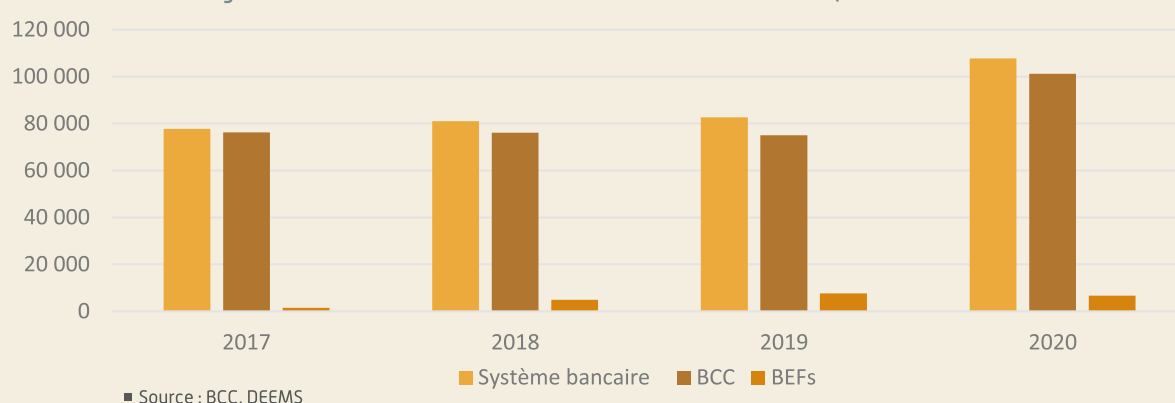
Libellés	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	Var 20-19 [%]
AEN du système bancaire	77 716	80 969,8	82 655,8	10 7791,7	30,4
BCC	76 197,9	76 038,1	74 988,6	101 159,4	34,9
Avoirs extérieurs bruts	87 000,4	85 756,1	88 567,2	118 105,7	33,4
Engagements extérieurs	10 802,4	9 718	13 578,5	16 946,3	24,8
Banques	1 518	4 931,7	7 667,1	6 632,3	-13,5
Avoirs extérieurs bruts	7 722,7	8 233,7	10 835	10 155,7	-6,3
Engagements extérieurs	6 204,7	3 302,1	3 167,9	3 523,5	11,2

Source : BCC, DEEMS

En revanche, les avoirs extérieurs nets des autres institutions de dépôts ont baissé sur la période (-13,5%) dû au repli de leurs avoirs extérieurs bruts (-6,3%) et l'accroissement de leurs paiements extérieurs (+11,2%).

Cette baisse est en partie expliquée par les mouvements de rapatriement des avoirs extérieurs des autres institutions de dépôts à la BCC.

Figure 35 : Evolution annuelles des avoirs extérieurs nets, en milliards FC



1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est contracté de 8,8% passant de 99,2 milliards FC à fin décembre 2019 à 90,5 milliards FC à fin décembre 2020 à cause du ralentissement de l'activité économique dû à la pandémie de la Covid-19.

1.2.1. Créances nettes à l'Etat

Au terme de l'année 2020, les créances nettes sur l'administration centrale se sont affichées à 12,4 milliards FC contre 17,1 milliards FC l'année précédente équivalent

à une baisse de 27,2%. Cette contraction est expliquée essentiellement par un niveau élevé des dépôts de l'Etat en hausse de 10,8 milliards FC par rapport à décembre 2019. En effet, les créances brutes qui lui ont été accordées ont progressé de 23,9% notamment avec le financement d'urgence accordé par le FMI passant de 25,7 milliards FC à fin décembre 2019 à 31,8 milliards FC l'année suivante.

Tableau 15 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC

Libellés	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	Var 20-19 [%]
Créances nettes à l'Etat	5 946	9 535	17 068	12 425	-27,2
BCC	6 533	10 354	15 002	10 520	-29,9
Crédits dont	16 316	15 168	21 657	26 858	24
BCC	6 929	6 932	9 493	9 906	4,4
FMI	9 387	8 236	12 164	16 952	39,4
Dépôts	9 783	4 814	6 655	16 338	145,5
Créances nettes par AID	-587	-819	2065	1905	-7,7
Crédits	2 089	1 458	4 001	4 941	23,5
Dépôts	2 676	2 276	1 936	3 036	56,8

Source : BCC, DEEMS

1.2.2. Crédits à l'économie

Les effets de la crise sanitaire ont été beaucoup plus ressentis au niveau des crédits à l'économie en contraction de 4,9% s'établissant à 78,1 milliards FC à fin décembre 2020 contre 82,1 milliards FC l'année précédente. En effet, malgré la décision de la Banque Centrale de ramener le

taux de réserves obligatoires de 15% à 10%, l'encours des crédits octroyés au secteur privé a diminué s'affichant à 76,6 milliards FC contre 81,3 milliards FC une année auparavant. En revanche l'encours des crédits accordés aux sociétés publiques a augmenté.

Tableau 16 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC

Libellés	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	Var 20-19 [%]
Crédit à l'économie	79 512	80 172	82 145	78 084	- 4,9
Secteur public	2 345	2 050	813	1526	87,7
Secteur privé	77 167	78 123	81 332	76 558	- 5,9

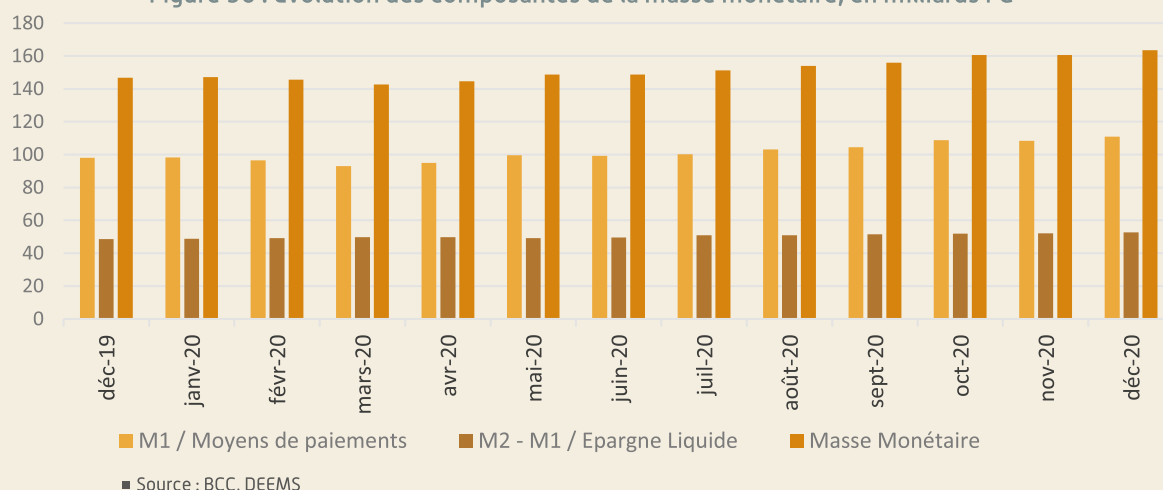
Source : BCC, DEEMS

2. Composantes de la masse monétaire

En 2020, la vitesse de circulation de la monnaie s'est décélérée pour s'établir à 3,2 contre 3,6 en 2019 suite au rétrécissement du gap entre la masse monétaire au sens large (M2) et le PIB nominal. En effet, l'accroissement de M2 (11,5% contre 5,9% en 2019) s'est reflété au niveau de toutes

ses composantes mais à des degrés différents, tandis qu'au niveau de la croissance économique mesurée par la variation du PIB aux prix courants, on note un fort ralentissement (0,3% contre 6,1% en 2019).

Figure 36 : Evolution des composantes de la masse monétaire, en milliards FC



2.1. Moyens de paiement

Les disponibilités monétaires mises en exergue par l'agrégat « M1- Moyens de paiement » affichent une hausse de 13% passant de 98,1 milliards FC à fin décembre 2019 à 110,9 milliards FC en décembre 2020 due à l'augmentation de ses deux composantes.

En effet, les mesures établies pour empêcher la propagation du coronavirus, principalement le confinement ont poussé les ménages à se munir de l'argent liquide pour faire des provisions notamment en produits de première nécessité.

Par conséquent, la circulation fiduciaire s'est établie à 41,6 milliards FC à fin décembre 2020 contre 38,8 milliards FC une année auparavant représentant une hausse de 7,3%.

Il faut également souligner que les niveaux élevés de la circulation fiduciaire en avril (+2,1 milliards FC) et mai (+2,8 milliards FC) sont en lien avec les dépenses accrues des ménages pour le mois de ramadan et la fête de l'Id el-Fitr.

De même, les dépôts transférables demeurant la plus grande composante de la masse monétaire en dépit d'un système de paiement moins développé ont crû de 16,8% passant de 59,3 milliards FC à 69,3 milliards FC entre 2019 et 2020. A noter que cette composante renferme les opérations effectuées en monnaie scripturale et le retour de la monnaie fiduciaire par les versements opérés par les commerçants.

Tableau 17 : Evolution des disponibilités monétaires en millions FC

Libellés	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	Var 20-19 (%)
M1/ Moyens de paiements	85 934	92 781	98 099	110 869	13,0
Circulation fiduciaire hors AID	32 904	35 904	38 764	41 592	7,3
Dépôts transférables	53 031	56 877	59 335	69 277	16,8
Banque Centrale	3 045	2 565	154	1 186	668,4
AID	49 986	54 311	59 181	68 091	15,1

Source : BCC, DEEMS

2.2. Epargne liquide

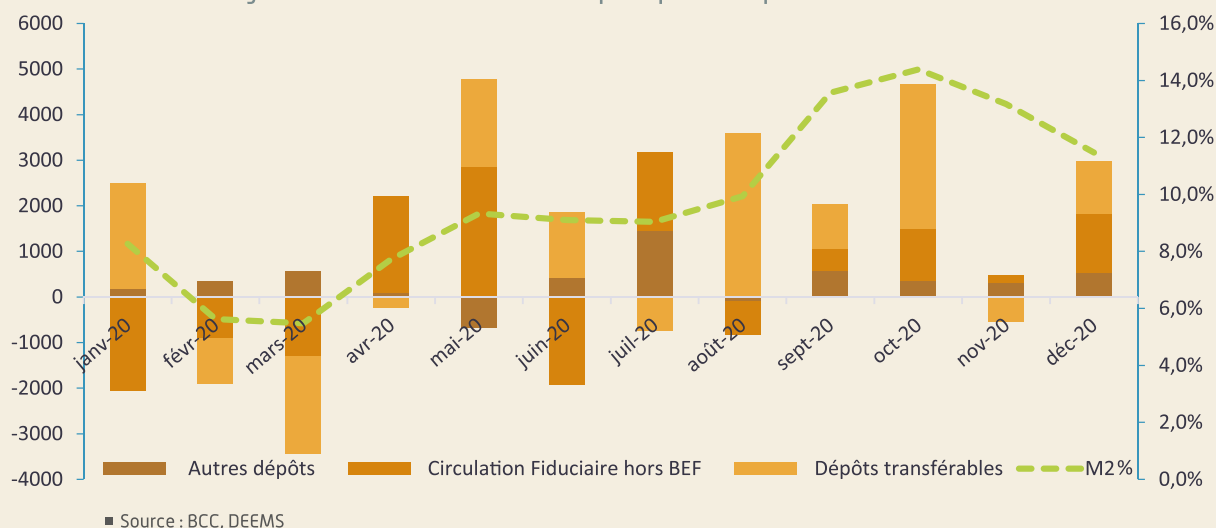
Pour sa part l'agrégat « M2-M1, Epargne liquide » renfermant les dépôts d'épargne à vue et à terme enregistre une progression déjà observée les années précédentes, passant de 48,6 milliards FC en décembre 2019 à 52,7 milliards FC l'année suivante.

En termes de variation mensuelle, l'encours de ces dépôts a connu, durant l'année sous-revue, une baisse exceptionnelle en février (-1 milliard FC) et mars (-2,1 milliards FC) résultant essentiellement des paiements habituels effectués par les entreprises individuelles juste avant le mois de ramadan pour la constitution de leurs stocks et des retraits de cash

effectués par les particuliers en relation, notamment, avec l'incertitude causée par le début de la crise pandémique.

Toutefois, deux importantes hausses ont été relevées en août (+ 3,6 milliards FC) et en octobre (+3,2 milliards FC) au niveau des comptes de certaines entreprises publiques et administrations locales suite, principalement, aux transferts effectués par le gouvernement et les partenaires en réponse à la crise. Il faut également noter que la forte hausse des envois de fonds de la diaspora a également contribué à la hausse de ces dépôts.

Figure 37 : Evolution mensuelle des principales composantes de M2



II. CONDUITE DE LA POLITIQUE

MONÉTAIRE

1. Cadre institutionnel

L'accord de coopération monétaire entre les Comores et la France ainsi que les statuts de la BCC constituent l'assise juridique de la politique monétaire aux Comores et confèrent à la BCC le statut d'autorité monétaire.

C'est donc la BCC qui définit et met en œuvre la politique monétaire, garantit la stabilité du système financier et gère les avoirs extérieurs du pays.

La politique monétaire de la BCC opère dans un régime de change fixe caractérisé par :

- L'arrimage du Franc comorien à l'Euro suivant la parité de 1 EUR = 491,96775 KMF ;
- La convertibilité illimitée du Franc comorien garantie par la France et ;
- La libre transférabilité des capitaux entre les Comores et la France.

La mise en œuvre de ladite garantie se fait à travers le compte d'opérations ouvert au nom de la BCC au Trésor public français, auprès duquel les réserves de change doivent être centralisées à hauteur d'au moins 65% du total constitué.

Ce compte d'opérations est lui-même assorti d'un dispositif de sauvegarde dont l'une des principales mesures, pour la plupart de nature préventive, est la règle d'encadrement de la création monétaire, matérialisée dans les statuts de la BCC, qui consiste à :

- La limitation du concours monétaire direct à l'Etat à hauteur de 20% de la moyenne annuelle des recettes ordinaires de l'Etat des trois exercices budgétaires précédents (cf. article 22) ; et
- Le respect en permanence, dans le cadre des opérations de la BCC, d'un taux de couverture en devises de ses engagements à vue d'au moins 20% (cf. article 55).

A ces règles s'ajoute la conduite de politiques macroéconomiques saines.

2. Cadre opérationnel de mise en œuvre

Statutairement, la BCC dispose des instruments de politique monétaire suivants : le coefficient des réserves obligatoires, les taux d'intérêt, les facilités de prêt marginal et les facilités de change.

Le taux de change cible est maintenu grâce à des facilités de vente et d'achat d'Euro contre Franc comorien avec les banques et institutions de microfinance de la place. Cette stabilité du taux de change est davantage confortée par l'absence de flux de capitaux étrangers.

Les taux d'intérêt directeurs de la Banque sont :

- Le taux d'escompte ;
- Le taux des avances à l'Etat ;
- Les taux de rémunération des dépôts des établissements de crédit ;
- Le taux de pénalité des établissements de crédit en cas d'insuffisance de réserves obligatoires.

En raison de la surliquidité structurelle du secteur bancaire et de la gestation du marché monétaire, les taux d'intérêt demeurent inopérants en matière de régulation de la liquidité bancaire. En attendant donc que cette situation évolue et qu'une politique interne de taux d'intérêt soit mise en place, la BCC a indexé ses taux directeurs sur le taux du marché interbancaire de la Zone euro, l'€STR (naguère l'EONIA). Ainsi, le taux des opérations de la BCC sont définis comme variant en fonction de l'€STR auquel est ajouté ou retiré une marge fixe.

3. Perspectives d'évolution du cadre opérationnel de la politique monétaire

La Banque Centrale des Comores poursuit le processus de modernisation du cadre opérationnel de sa politique monétaire qu'elle a engagé depuis quelques années. Elle se propose de mettre en place de nouveaux instruments monétaires et de créer les conditions d'activation du marché monétaire qui pourrait lui servir de canal pour une régulation efficace de la liquidité bancaire.

A travers les nouveaux instruments à mettre en place, la BCC cherche à doter l'économie de moyens de résilience face aux éventuels chocs provoqués par des catastrophes naturelles comme l'actuelle pandémie de la Covid-19 ou le cyclone Kenneth en 2019 mais dont les effets n'ont pu être

jugulés jusqu'aujourd'hui. A court-moyen terme, elle souhaite instaurer un guichet de refinancement des établissements de crédit.

Dans cette perspective, la BCC a obtenu auprès du FMI une mission d'assistance technique pour la mise en place de ces nouveaux instruments.

4. Evolution des instruments de politique monétaire

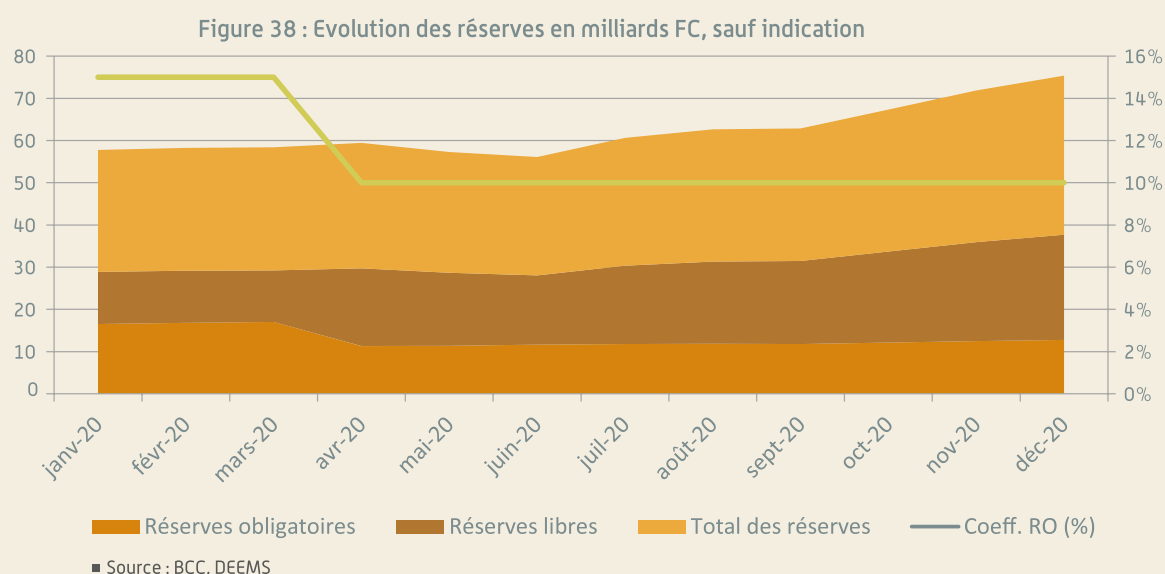
Après la crise provoquée par le cyclone Kenneth, l'économie comorienne a été affectée par la pandémie de la Covid-19 qui sévit dans le monde. Ainsi, pour atténuer les répercussions négatives de cette crise sur l'activité économique nationale, la BCC a assoupli sa politique monétaire à partir du deuxième trimestre 2020.

4.1. Evolution du taux de réserves obligatoires et de la liquidité bancaire

En prévision des retraits massifs des déposants et dans le but de soutenir le financement de l'économie, la BCC

a assoupli sa réglementation prudentielle et a baissé son coefficient de réserves obligatoires de 15 à 10% en mars 2020. L'application de ces mesures a eu des effets immédiats sur la liquidité bancaire. Naturellement, les réserves obligatoires ont sensiblement diminué d'environ 5,7 milliards FC, passant de 17,02 milliards FC en janvier à 11,3 milliards FC à fin mars. Ce niveau est resté ainsi bas durant les trois derniers trimestres de l'année 2020, toutefois avec une légère tendance haussière qui atteint 12,7 milliards FC en décembre, celle-ci étant due à la hausse des dépôts de la clientèle.

De facto, les réserves libres ont fortement augmenté de la même proportion passant de 12,2 milliards FC à fin février à 18,4 milliards FC à fin mars 2020. Elles se sont maintenues à peu près au même niveau durant les trois mois suivants avant de repartir à la hausse pour atteindre 25,9 milliards FC en décembre 2020.



La réduction du taux de réserves obligatoires a donc permis aux institutions de dépôts de satisfaire la demande de liquidités de leur clientèle sans recourir aux réserves obligatoires ni compromettre leur discipline vis-à-vis de la réglementation prudentielle.

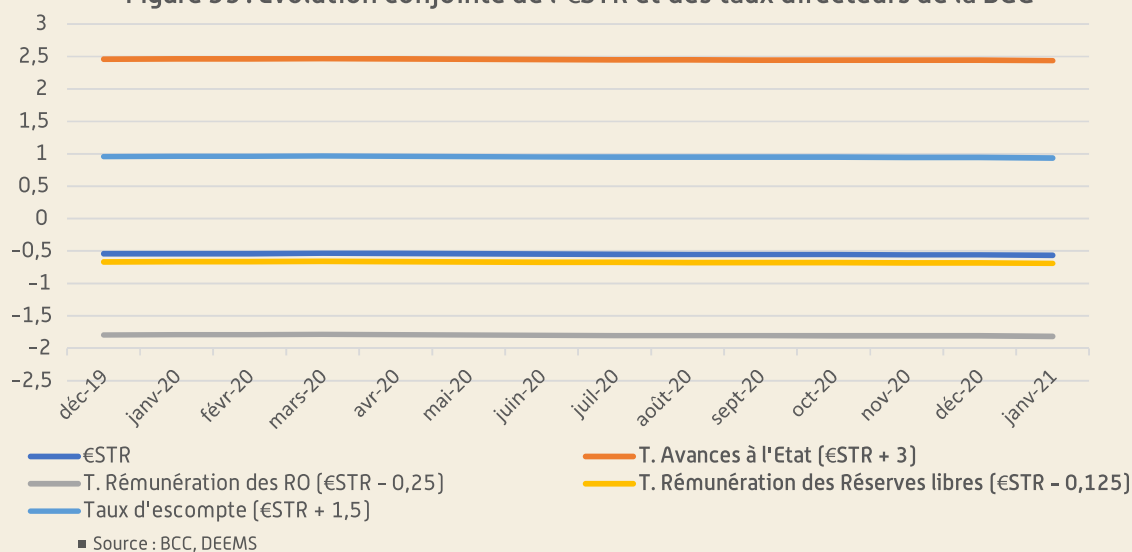
4.2. Evolution des taux directeurs

Suite au remplacement progressif de l'EONIA par l'€STR amorcé en octobre 2019 par la BCE, la BCC s'est adaptée à ces changements en Zone euro en adoptant ce nouveau

taux de référence interbancaire pour toutes ses opérations depuis le 1^{er} novembre 2020. En cas d'évolution négative, la BCC applique le taux zéro (0%) aux institutions financières pour ne pas les pénaliser.

Cette situation a été observée au cours de l'année 2020, tout comme cela a été le cas de nombreuses fois dans le passé notamment en 2012. Depuis leur fixation en décembre 2005, les taux directeurs de la BCC demeurent inchangés à l'exception du taux des avances à l'Etat qui est passé à €STR + 3 en janvier 2020.

Figure 39 : Evolution conjointe de l'€STR et des taux directeurs de la BCC

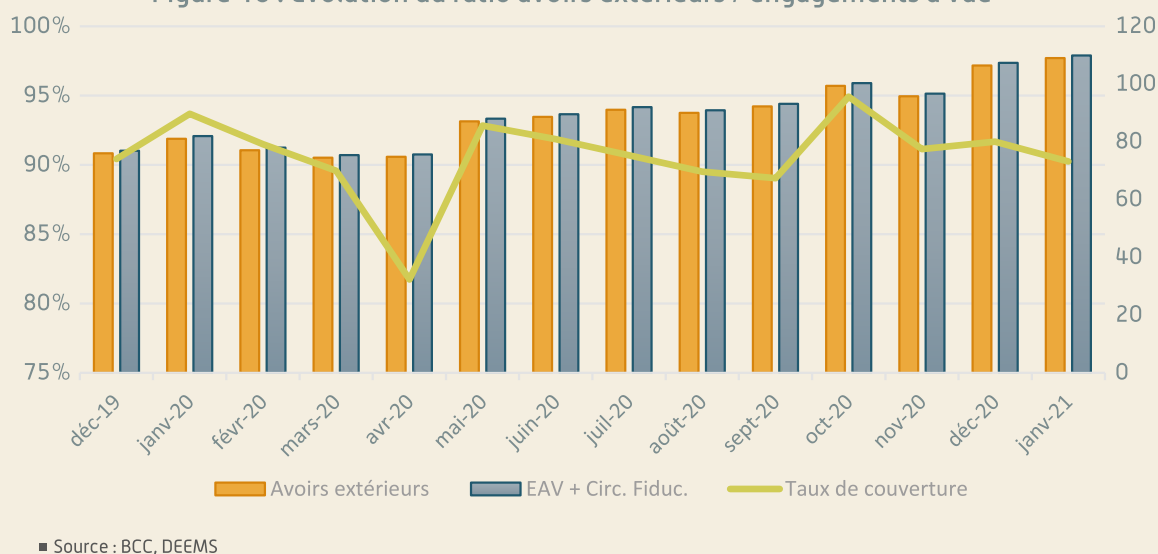


4.3. Evolution du ratio avoirs extérieurs/engagements à vue

L'analyse de la situation comptable de la BCC fait apparaître une dynamique haussière des réserves de change tout le long de l'année 2020 et un taux de couverture extérieure de la monnaie locale satisfaisant malgré la crise de la Covid-19. En effet, les avoirs extérieurs de la Banque ont augmenté de 40% depuis décembre 2019, passant de 76 milliards FC à 106 milliards FC en décembre 2020. Cette dynamique a été principalement nourrie par la hausse des entrées de devises. Dans le même temps, les engagements à vue ont également

progressé (+38%) passant de 84 milliards FC en décembre 2019 à 116 milliards FC en décembre 2020. En moyenne, les avoirs extérieurs et les engagements à vue de la BCC s'affichent respectivement à près de 87 milliards FC et 98 milliards FC sur l'année 2020. Par conséquent, le ratio avoirs extérieurs / engagements à vue a demeuré en moyenne autour de 89% au cours de l'année 2020, largement au-dessus de la norme statutaire (20%).

Figure 40 : Evolution du ratio avoirs extérieurs / engagements à vue



III. ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS

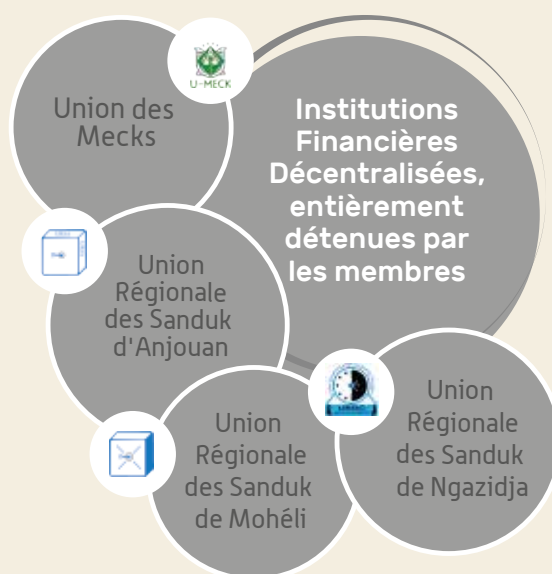
ASSUJETTIS A LA REGLEMENTATION

BANCAIRE

1. Paysage bancaire

A fin décembre 2020, le paysage bancaire comorien n'a pas évolué par rapport à 2019. Le système bancaire comorien comprend quatre (04) Banques, quatre (04) Institutions Financières Décentralisées, trois (03) intermédiaires financiers et un (01) établissement de monnaie électronique. En effet, aucun agrément n'a été délivré en 2020.

Après deux années de grâce, l'Union Régionale des Sanduk Ngazidja a été intégrée dans le périmètre de consolidation du système bancaire. L'accompagnement de la BCC se poursuit sur la base du renforcement des capacités à la direction de la comptabilité.



2. Présentation de quelques indicateurs relatifs à l'accès aux services financiers

Nombre d'agences hors siège en 2020



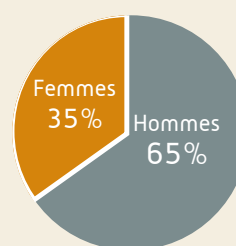
Nombre de GAB en 2020



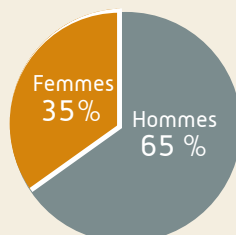
Nombre de cartes de débit en 2020



Nombre de déposants par genre



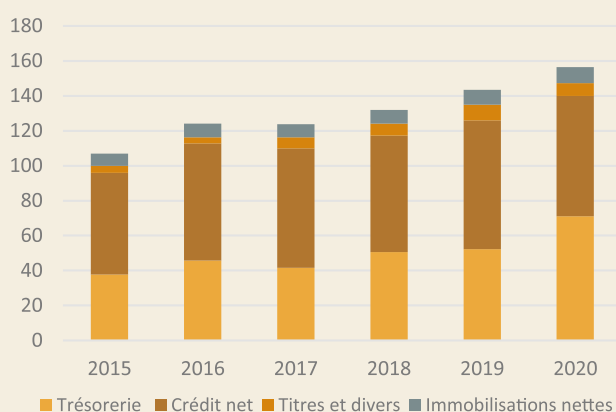
Nombre de comptes de dépôts par genre



3. Evolution de l'activité des établissements de crédit

Au 31 décembre 2020, le total bilan du système bancaire s'est accru de 9,1% par rapport à décembre 2019, passant de 143,3 milliards FC à 156,4 milliards FC. Cette progression résulte de la hausse des dépôts (+16,2%), elle-même liée à l'accroissement des envois de fonds.

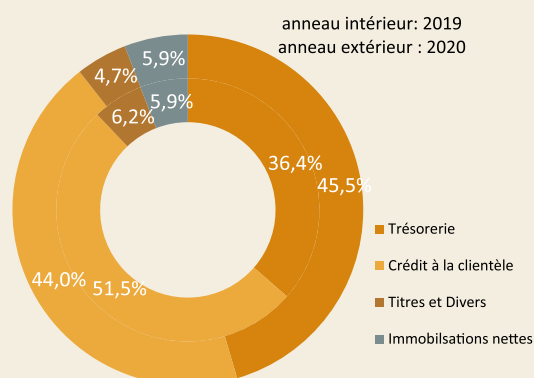
Figure 41 : Evolution des emplois, en milliards FC



■ Source : BCC, DSBR

3.1. Emplois

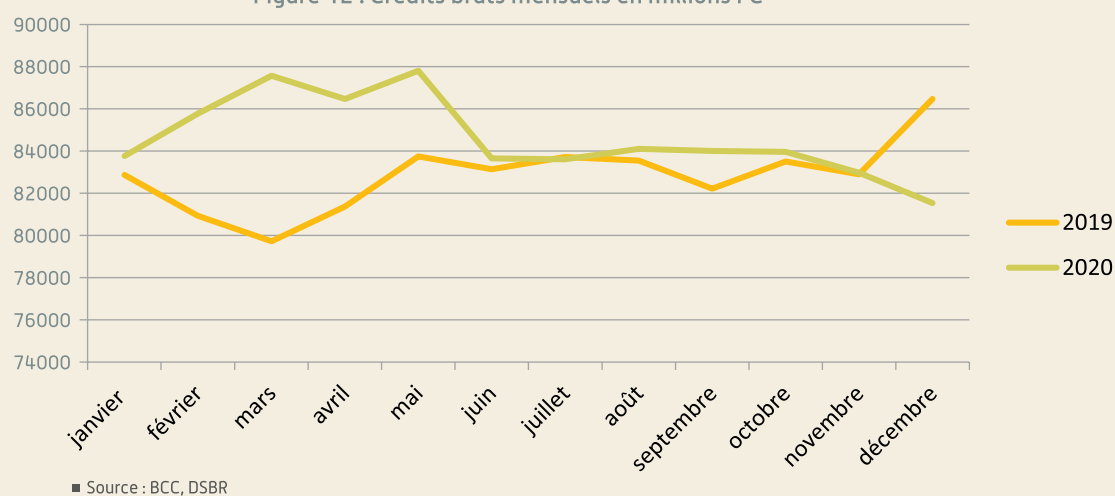
Longtemps dominée par le crédit net, la structure des emplois du système bancaire a connu une modification en 2020. En effet, la part de la trésorerie devient prépondérante à hauteur de 45,5%, suivie de celle du crédit à 44%, puis des immobilisations qui sont restées stables à 5,9% et enfin des autres emplois à 4,7%.



Les crédits nets à la clientèle ont fléchi de 6,8% et ressortent à 68,8 milliards FC contre 73,8 milliards FC en 2019. En prenant en compte les provisions, cette baisse se reflète au niveau du crédit brut. Ces derniers sont passés de 86,5 milliards FC en 2019 à 81,5 milliards FC un an après, soit un repli de 5,7%. Cette régression est imputable au ralentissement de l'activité suite aux mesures prises pour lutter contre la Covid-19. En effet, l'activité de crédit a connu une baisse tendancielle durant les 3 derniers trimestres de l'année 2020.

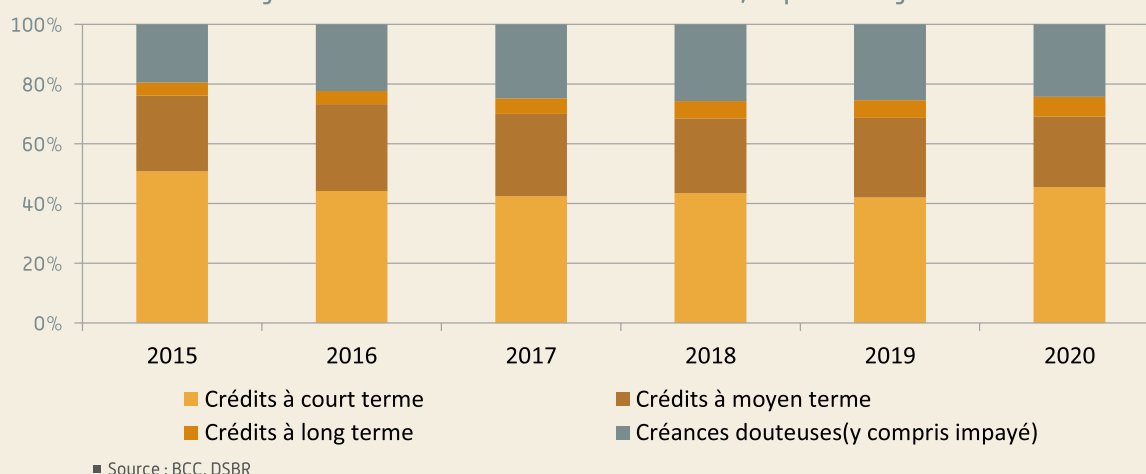
En outre, les établissements ayant des tensions de trésorerie et/ou sous administration provisoire ont ralenti voire suspendu l'octroi de nouveaux crédits en raison de l'incertitude sur les délais de remboursement (chômage partiel des employés, interruption des activités touristiques et assimilées) et ce, malgré la baisse du taux de réserves obligatoires.

Figure 42 : Crédits bruts mensuels en millions FC



■ Source : BCC, DSBR

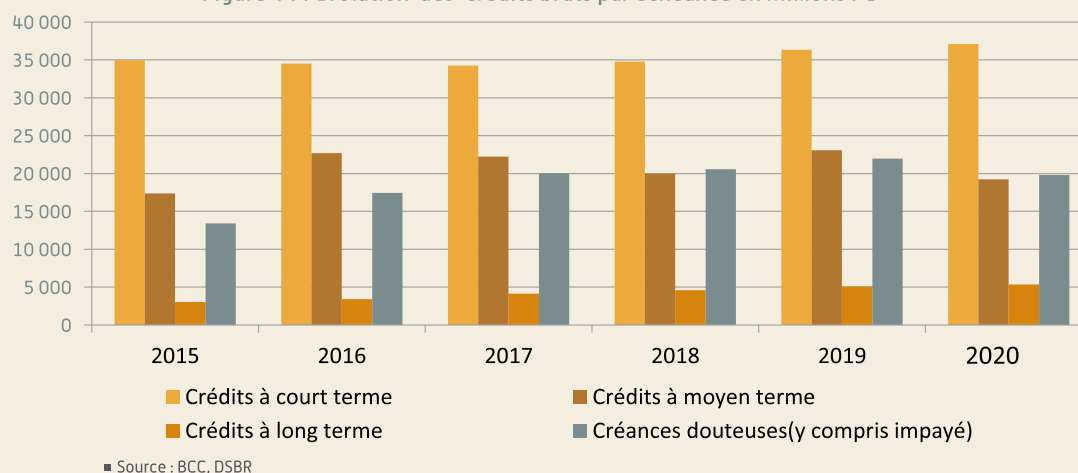
Figure 43 : Evolution de la structure des crédits, en pourcentage



Les crédits bruts sont répartis entre les crédits à court terme (45,5%), les crédits à moyen terme (23,6%), les crédits à long terme (6,6%) et les créances en souffrance, y compris les impayés (24,3%). Les crédits à court terme ont augmenté de 2,2% passant de 36,3 milliards FC en 2019 à 37,1 milliards FC 2020 en liaison avec les investissements entrepris par les

entreprises publiques. Les crédits à moyen terme ont pour leur part diminué de 3,9 milliards FC (-16,7%) pour s'établir à 19,2 milliards FC à fin décembre 2020 contre 23,1 milliards FC en 2019. Quant aux crédits à long terme, ils sont restés stables à 5 milliards FC.

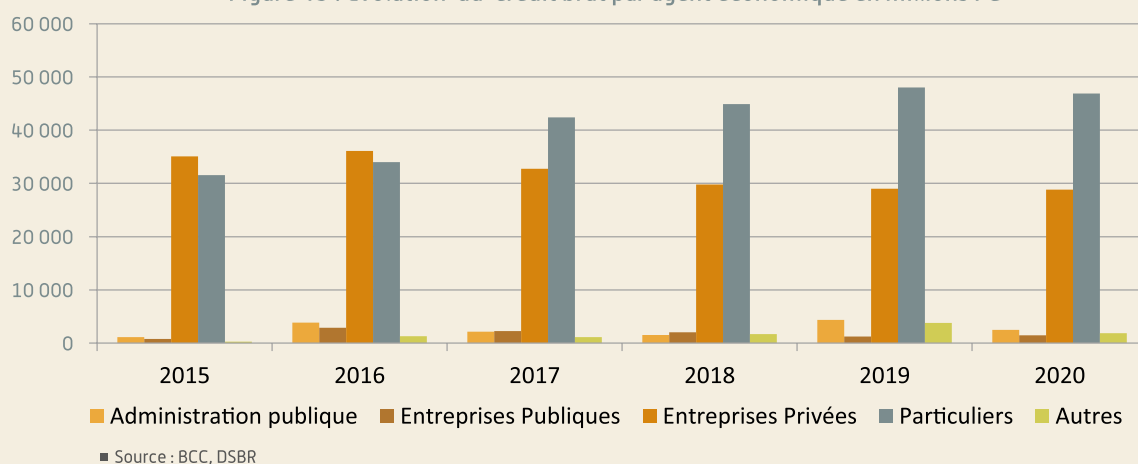
Figure 44 : Evolution des crédits bruts par échéance en millions FC



Par secteur, la contraction du crédit a été observée au niveau de l'administration publique, des entreprises privées et des particuliers. En effet, les crédits accordés à l'administration publique se sont établis à 2,5 milliards FC à fin décembre 2020 contre 4,5 milliards FC un an avant. Pour leur part, les

crédits octroyés aux entreprises privées se sont consolidés autour de 29 milliards FC à fin décembre 2020. Quant aux crédits accordés aux particuliers, ils ont baissé de 2% pour s'établir à 46,9 milliards FC en 2020.

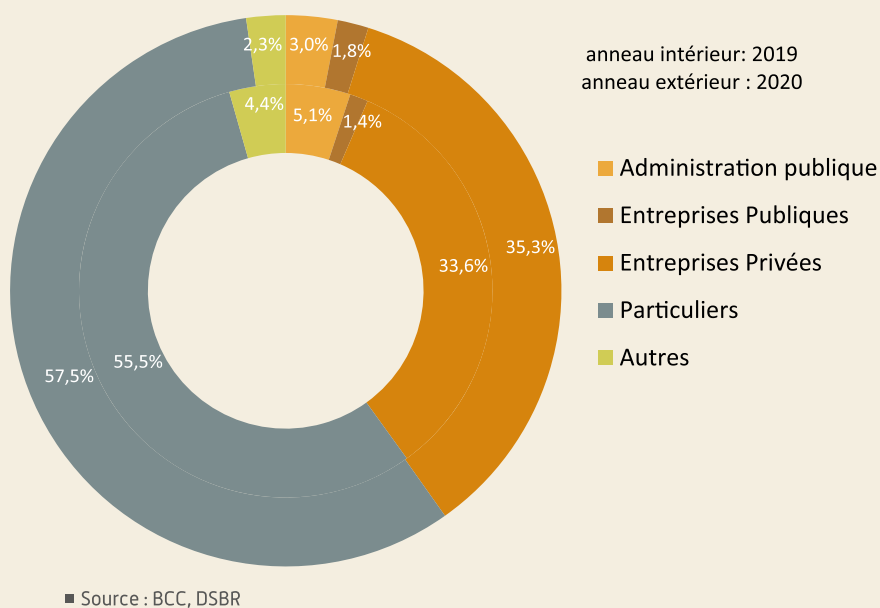
Figure 45 : Evolution du crédit brut par agent économique en millions FC



Dans leur répartition, les particuliers et les entreprises privées continuent à recevoir la grande part des crédits accordés à l'ensemble de la clientèle. En effet, les crédits accordés aux particuliers et aux entreprises privées dans le volume

total des financements représentent respectivement 57,5% et 35,3% à fin décembre 2020 alors que ceux accordés à l'administration et aux entreprises publiques ne représentent que 4,8%.

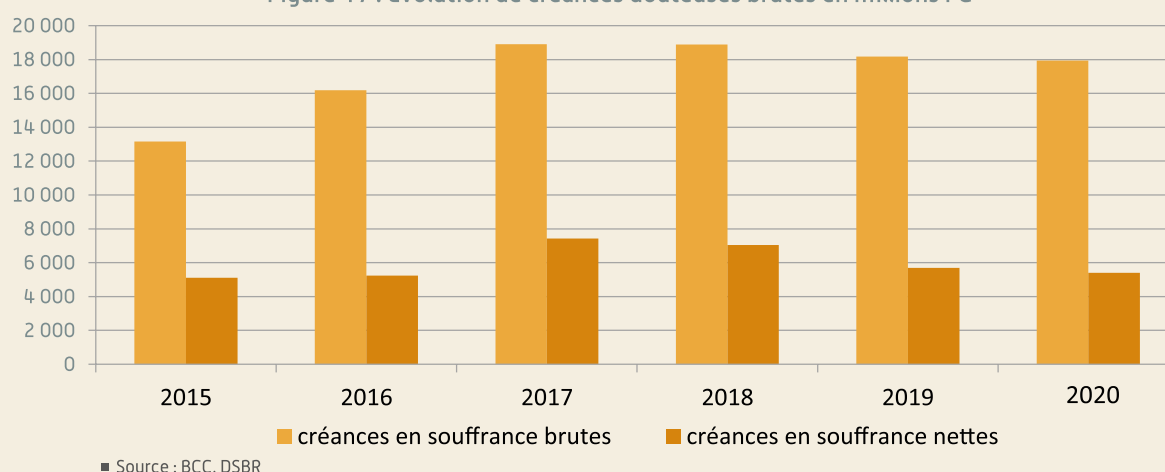
Figure 46 : Part du crédit brut par acteurs économiques



En ce qui concerne la qualité du portefeuille, les créances douteuses brutes ont baissé de 226 millions FC pour s'établir à 17,9 milliards FC en 2020 contre 18,1 milliards FC en 2019. En prenant en compte les provisions qui se sont stabilisées

autour de 12 milliards FC, les créances en souffrance nettes du système bancaire se sont établies à 5,4 milliards FC, soit un repli de 302 millions FC.

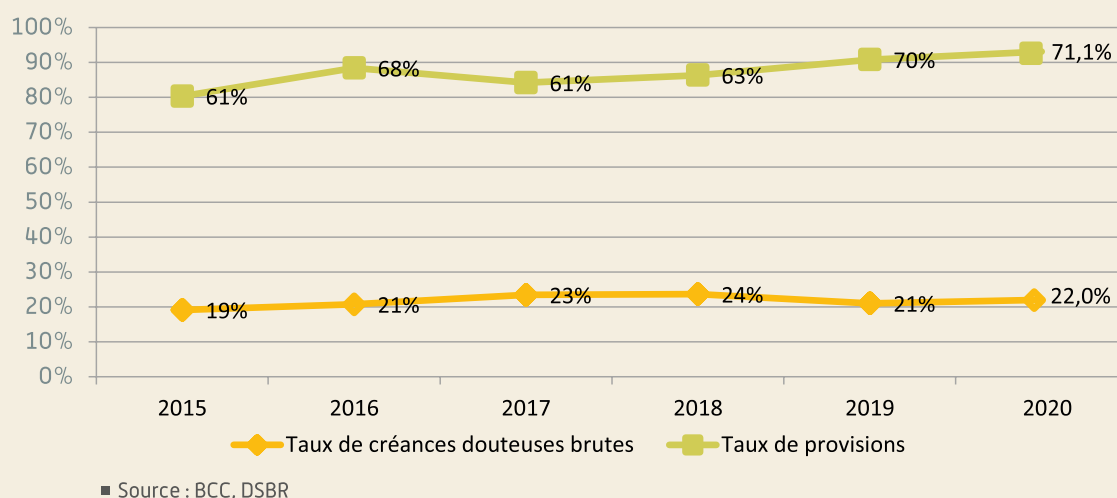
Figure 47 : Evolution de créances douteuses brutes en millions FC



Le taux de créances douteuses brut est passé de 21% à 22%, en hausse de 1 point de pourcentage par rapport à 2019. Ces créances ont été provisionnées à hauteur de 71%

en 2020. Le taux net de créances douteuses est quant à lui resté stable à 8%.

Figure 48 : Evolution des taux de créances douteuses et de provisions en millions FC



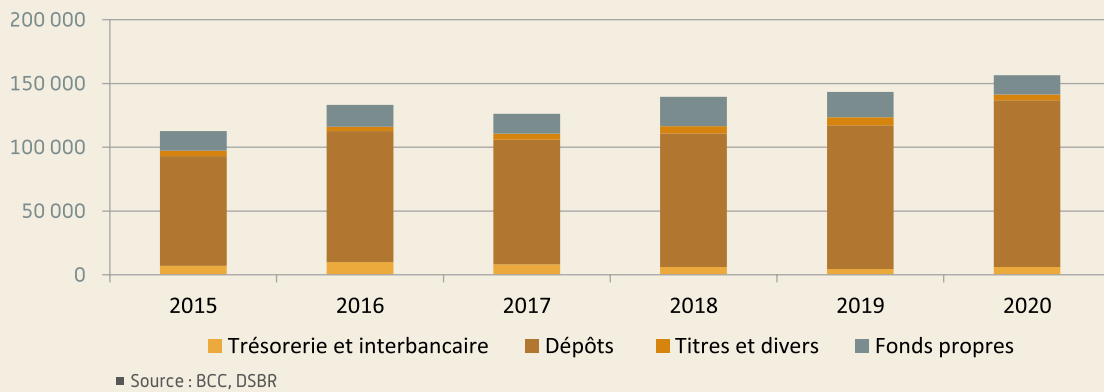
3.2. Ressources

Les ressources mobilisées par les établissements de crédit ont augmenté de 9,1% par rapport à fin décembre 2019. Elles sont composées des dépôts de la clientèle (83,6%), des fonds propres (9,6%) et d'autres éléments (6,8%). Les dépôts de la clientèle ont affiché une hausse de 16,2% en passant de 112 milliards FC en 2019 à 131 milliards FC un an après. Ils sont principalement constitués de dépôts à vue qui représentent 58% et des dépôts d'épargne (36%). Ces derniers ont augmenté de 7,4% pour s'établir à 47,1

milliards FC à fin décembre 2020 après 43,8 milliards FC à fin décembre 2019. Pour leur part, les dépôts à vue se sont établis à 75,8 milliards FC en 2020 contre 61,8 milliards FC un an avant, en hausse de 22,7%. Les capitaux et fonds propres sont passés de 19,9 milliards FC à fin 2019 à 15 milliards FC à fin 2020, en baisse de 24,5%.

Les autres ressources sont passées de 11 milliards FC en 2019 à 10,7 milliards FC, en baisse de 2,3%.

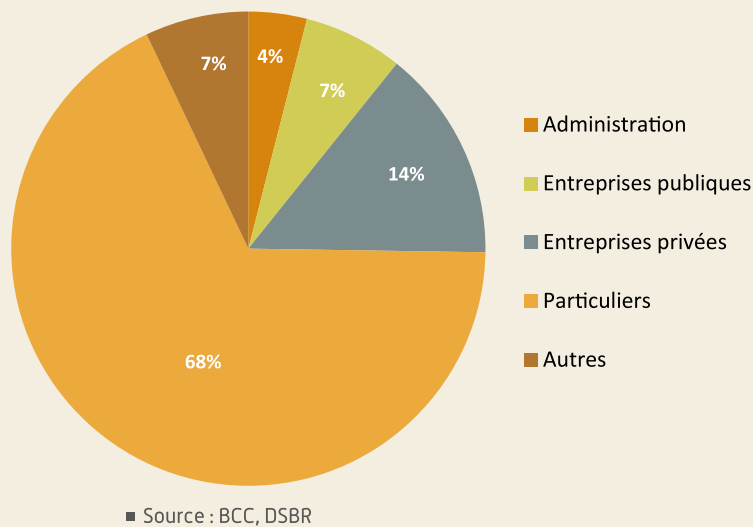
Figure 49 : Evolution des ressources en millions FC



En termes de répartition par agent économique, la part des dépôts des entreprises privées dans leur total a baissé pour se positionner à 14,5% à fin décembre 2020 contre 16,1% un an avant. Celle des administrations publiques a augmenté

en passant de 2,7% à 4% sur la période tandis que la part des dépôts effectués par les particuliers s'est stabilisée à 68% sur la période.

Figure 50 : Part des dépôts par agent économique



3.3. Rentabilité

Au 31 décembre 2020, les chiffres provisoires affichent une perte d'environ 1,7 milliard FC. La baisse de l'activité de crédit est observée sur les comptes de résultat des banques, entraînant une baisse des produits d'intérêts et des commissions sur les opérations de crédit, en raison de la pandémie. Le produit net bancaire a régressé de 8,6% passant de 12,6 milliards FC à 11,8 milliards FC. Le coefficient net d'exploitation du système, mesurant l'absorption du Produit Net Bancaire (PNB) par les frais généraux, s'est

dégradé passant de 80,3% en 2019 à 93,5% en 2020 en liaison avec les frais de restructuration des banques, des charges occasionnées par la Covid-19 et des marges commerciales réduites. Le coût du risque est resté quasi-stable mais son poids par rapport au PNB s'est accru, réduisant davantage le résultat net du système. S'agissant des coefficients de rentabilité d'actif (ROA) et de rentabilité des capitaux propres (ROE), ils se sont établis respectivement à -1,1% et -11,2% en 2020 contre 0,2% et 1,3% en 2019.

Tableau 18 : Evolution des ratios de rentabilité

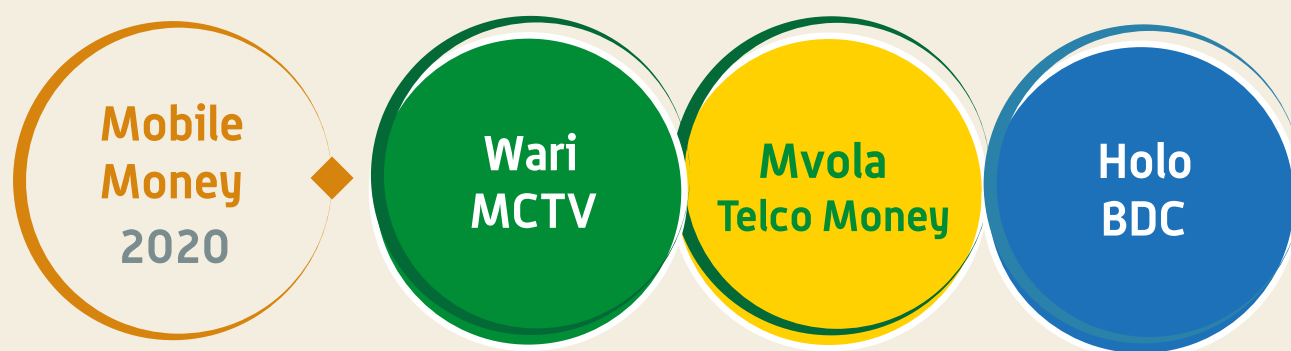
Libellés	2019	2020
Coefficient d'exploitation	80,3%	93,5%
Poids coût du risque	15,7%	16,9%
Taux de Rendement des Actifs [ROA]	0,2%	-1,1%
Taux de Rendement du Capital [ROE]	1,3%	-11,2%
Taux de marge	2,00%	-14,5%
Fonds propres (en millions FC)	19 910	15 025
total bilan (en millions fc)	143 351	156 436

Source : BCC, DSBR

4. Etablissements de monnaie électronique

4.1. Paysage

Le paysage de monnaie électronique n'a pas varié par rapport à 2019.



La solution WARI de MCTV n'a pas réussi à convaincre la population comorienne et les activités sont à l'arrêt.

Les produits Mvola et Holo se partagent le mobile money aux Comores et s'externalisent vers Madagascar et Mayotte.

4.2. Situation de la monnaie électronique

Au 31 décembre 2020, l'encours global de la monnaie électronique s'établit à 606,8 millions FC contre 240,7 millions FC en 2019.

Tableau 19 : Indicateurs de volumétrie

Libellés	2019	2020
Nombre de comptes de monnaie électronique ouverts	175 596	109 206
Nombre de comptes de monnaie électronique actifs	162 672	69 587
Nombre de comptes dormants dans l'année	12 924	39 619
Nombre de transactions	31 843	263 896
Encours monnaie électronique en circulation (en million de FC)	240,7	606,8

Source : BCC, DSBR

Pour cette 2^e année d'activités mobiles, les deux sociétés ont élargi leurs corridors avec la mise en place des transferts vers Madagascar pour Holo et vers Mayotte pour Mvola.

Au 31 décembre 2020, le réseau de distribution Mvola compte 467 points de services dont 51% actifs contre 188 points de service dont 40% actifs pour Holo.

Tableau 20 : Indicateurs de distribution

Libellés	Holo	Mvola
Nombre de GAB	0	0
Nombre de TPE	127	152
Nombre de sous-distributeurs	47	0
Nombre d'agents distributeurs	11	315
Nombre total de points de services (GAB-TPE - Sous distributeurs - agents distributeurs)	188	467
Nombre total de points de services actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours)	76	240

Source : BCC, DSBR



Encadré 3 : Assistanes techniques

1. Appui de l'AFD

Dans le but d'accroître l'inclusion financière et de soutenir le développement du tissu productif, l'AFD a consenti le 20 décembre 2016 un programme de renforcement de l'offre de produits et services financiers et non financiers, en partenariat avec la Banque Centrale des Comores (BCC) et deux IFD présentes sur le territoire : l'Union Régionale des Sanduk d'Anjouan (URSA) et l'Union des Meck (U-MECK). D'une durée de 4 ans et d'un montant total de 4M€, le Programme d'Appui au Financement du Secteur Productif revêt plusieurs volets :

- Appui à l'URSA via une subvention d'assistance technique dédiée à son renforcement structurel dans un premier temps, puis au développement de son offre financière en faveur du tissu productif anjouanais au travers d'une ligne de crédit ;
- Appui à l'U-MECK via une subvention d'assistance technique dédiée à son renforcement structurel dans un premier temps, puis au développement de son offre financière en faveur du tissu productif au travers d'une ligne de crédit ;
- Accompagnement de la BCC dans la capitalisation des bonnes pratiques de financement du secteur productif, dans son rôle de supervision et dans l'amélioration de la transparence des pratiques des établissements de crédit.

Concernant l'appui à la BCC elle se répartit en trois composantes :

- Capitalisation sur le financement du secteur productif ;
- Renforcement de la transparence des institutions financières et la protection des clients ;
- Renforcement des capacités de supervision des risques du régulateur.

Depuis le lancement du projet, d'autres assistances techniques se sont ajoutées à l'appui de l'AFD, et la conjoncture économique et financière comorienne ont fait évoluer les priorités et ont précisé les besoins d'appui. Ainsi, les contours des composantes sont ainsi repartis.

Composante 1. Capitalisation sur le financement du secteur productif :

- Une étude de faisabilité sur les mécanismes de garantie en Union des Comores ;
- Une étude de faisabilité sur le crédit-bail en Union des Comores ;
- Une expertise-conseil pour le lancement d'un centre de formation ;
- L'élaboration d'une stratégie nationale sur le financement du secteur productif, notamment les PME ou MPME de l'Union des Comores (acteurs, produits, instruments, avantages, contraintes, recommandations).

Composante 2. Renforcement de la transparence des institutions financières et la protection des clients :

- Un soutien à la réglementation et l'opérationnalisation de la transparence des conditions de crédit ;
- Des formations des agents des Etablissements de Crédit ;
- La diffusion de la réglementation auprès des Institution Financière, Administrations et Clients.

Composante 3. Renforcement des capacités de supervision des risques du régulateur :

- Formation au bénéfice des superviseurs sur la gestion du risque crédit par le banquier ;
- Mission de deux agents de la DSBR auprès d'une agence sœur ;
- Dotation de la DSBR en moyens logistiques.

2. Appui de la Banque Mondiale

Dans le cadre du « Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier » financé à 20 millions \$

par la Banque Mondiale et dont l'objectif est d'accroître l'accès et l'usage des services financiers par la population adulte, la Banque Centrale des Comores, bénéficie d'un soutien spécifique dont l'objectif est d'améliorer la stabilité et l'intégrité financières pour stimuler l'usage des services financiers à travers une confiance accrue dans le secteur financier. Il s'agit entre autres des appuis sur :

- L'amélioration de l'accès et de l'usage des services financiers par l'automatisation des transactions interbancaires et le développement de l'interopérabilité des paiements numériques ;

- L'accompagnement de la DSBR dans la mise en place d'un cadre de surveillance et de supervision basé sur les risques ;
- Le recrutement d'un conseiller résidant pour accompagner la DSBR ;
- L'acquisition d'un logiciel de supervision bancaire ;
- La mise à niveau du logiciel de la Centrale des risques et Incidents de Paiements (CDRIP) ;
- L'appui à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Evaluation Nationale des Risques (ENR) relatives à l'intégrité du système financier.

Par ailleurs dans le cadre du Programme FIRST, la Banque Mondiale appuie la DSBR sur :

- Le renforcement du cadre de résolution et des défaillances des Banque et la rédaction de directives opérationnelles à l'intention des autorités de contrôle,
- Le soutien à la DSBR pour suivre la mise en œuvre de la feuille de route de la SNPSF;
- Le soutien à la DSBR pour l'introduction de sa méthodologie de supervision basée sur les risques et la rédaction de manuels de procédures de supervision complets basés sur les risques ;
- Le renforcement des capacités du superviseur pour assurer la mise en œuvre effective de ces nouvelles procédures dans le cycle de supervision en cours.

Avec le concours de la BM, la BCC a piloté le processus d'adoption de la loi portant sur le service de paiement et les prestations des services de paiement, promulguée en juin 2020, ainsi que la loi portant redressement et résolution des Institutions financières, promulguée en décembre 2020.

3. Banque Islamique de Développement

En novembre 2018, la Banque Centrale des Comores a signé avec la Banque Islamique de Développement une convention d'assistance technique pour la création d'un environnement propice au développement de la Finance Islamique aux Comores (BID).

Cette assistance technique avait comme principal objectif d'apporter un soutien à la Banque Centrale des Comores pour l'élaboration d'un cadre légal, réglementaire, charaïque et de supervision des banques et institutions de microfinance

islamiques. Ainsi, ce financement a consisté d'une part à recruter un cabinet de consultants disposant d'une expertise en Finance Islamique, et d'autre part à financer un voyage d'études pour les superviseurs de la Banque. Ces activités leurs permettront d'améliorer leurs connaissances et de mieux appréhender les risques spécifiques aux activités de finance islamique.

Ce projet s'inscrit dans la vision de la Banque Centrale d'optimisation du financement de l'économie et d'inclusion financière. Le Groupement Pluriex - DM Consulting a été retenu pour la réalisation de cette mission. Les livrables attendus de la mission des consultants sont les suivants :

- 1/ Améliorer le cadre réglementaire et de supervision pour le suivi des activités des différents sous-secteurs de la finance islamique ;
- 2/ Elaborer un modèle d'opération pour le comité de Sharia (national ou individuel) ;
- 3/ Etude stratégique adapté et pérenne pour le développement de la finance islamique dans le pays ;
- 4/ Tenue d'un atelier de formation pour le personnel de la Banque Centrale et les institutions concernées.

Un établissement de microfinance a d'ores et déjà manifesté son intérêt de fournir des produits islamiques.

Ces actions qui contribuent à améliorer le niveau d'inclusion en Union des Comores gagneraient en efficacité dans le cadre d'une stratégie nationale d'inclusion financière formellement définie.

4. Appui AFRITAC SUD (FMI)

Dans le cadre d'une stratégie d'amélioration du cadre réglementaire et de mise en place d'un plan d'assistance technique à moyen terme, la BCC a bénéficié de l'appui technique d'AFRITAC SUD pour l'analyse, au regard des standards internationaux, les réglementations de la BCC traitant des fonds propres, de la liquidité, de la gouvernance, du contrôle interne et de la maîtrise des risques.

AFRITAC SUD appui également, la BCC pour implémenter une supervision basée sur les risques et faciliter la mise en place des Standards de Reporting Financier Internationaux (IFRS).

Partie 3
**Banque
Centrale des
Comores**

ORGANISATION DE LA BANQUE

- Organes de décision et de contrôle
- Départements de la Banque
- Gestion des ressources humaines

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA BCC

- Gestion du musée et des projets
- Surveillance bancaire
- Contrôle et Audit
- Gestion des systèmes d'informations
- Opérations bancaires et activités fiduciaires
- Système de compensation
- Mouvements de devises

RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

- Bilan de la Banque
- Compte de résultat
- Rapport des commissaires aux comptes

I. ORGANISATION DE LA BANQUE

1. Organes de décision et de contrôle

1.1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de la Banque, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque.

Le CA de la BCC s'est réuni quatre fois, toutes par

visioconférence compte tenu de la situation sanitaire qui a prévalu en 2020. L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, la gestion de la Banque et l'évolution du secteur bancaire.

Au 31 décembre 2020 les membres du CA sont :

M. AHMED ABDALLAH SALIM	
Président du Conseil d'Administration	
M. TEBoul PAUL	
Administrateur	
M. FLEURIET VINCENT	
Administrateur	
M. RUCKER LAURENT	
Administrateur	
M. YAHAYA HOUMADI	
Administrateur Suppléant	
MME COLIN ZOE	
Administrateur Suppléant	
M. CHARIF SAID HASSAN	
Censeur	
M. MLAHAILI ALI	
Administrateur	
MME ALFEINE TADJIDDINE SITI SOFIAT	
Administrateur	
M. YONDO LIONEL	
Administrateur Suppléant	
MME LAFOND-MAKRIS CAMILLE	
Administrateur Suppléant	
M. CHARPENTIER YVES	
Censeur	

1.2. Gouvernement de la Banque

Le Gouverneur de la Banque est nommé pour un mandat de cinq ans, renouvelable par décret du Président de la République sur proposition du Ministre chargé des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire après avis conforme du CA. Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs.

1.3. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé d'un administrateur, de deux censeurs et d'un expert auditeur. Il a été mis en place depuis le 7 juin 2007 dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des Statuts et du Règlement intérieur de la Banque.

Le Comité d'Audit donne son avis au CA sur le cadre comptable de la Banque. Il contrôle la fiabilité des états financiers certifiés par les commissaires aux comptes, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement

des organes de contrôle. A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables et la qualité du contrôle interne.

Dans le cadre de ses fonctions, le Comité d'Audit peut auditionner les commissaires aux comptes et faire appel, en tant que de besoin, à une expertise externe. Il revoit les documents produits par les auditeurs et assure le suivi de leurs recommandations.

Conformément à un amendement apporté lors du CA de décembre 2020, le Comité d'Audit se réunit désormais au moins trois fois par an. A l'issue de chaque réunion, il remet un rapport au Gouvernement de la Banque et au Conseil d'Administration. Le président du Comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du Comité d'Audit et les recommandations qu'il formule.

Au 31 décembre 2020 les membres du Comité d'Audit sont :

MME ALFEINE TADJIDDINE SITI SOIFIAT

Presidente du Comité D'Audit

MME ANNE JUNIEL

Expert Auditeur

M. CHARIF SAID HASSAN

Censeur

M. CHARPENTIER YVES

Censeur

2. Départements de la BCC

La BCC compte neuf (09) départements dont le cabinet du gouverneur, le secrétariat général, le département des études et statistiques et six (06) directions.

2.1. Cabinet du gouverneur

En plus des tâches classiques (gestion de l'agenda, des communications, organisation des Conseil d'Administration, etc.), le Cabinet du Gouverneur a en charge le suivi des relations avec les partenaires au développement, les Banques centrales sœurs ou tout autre institution internationale. Il peut être amené à appuyer certaines directions opérationnelles en cas de besoin.

2.2. Secrétariat Général

En charge de l'administration de la Banque, le secrétariat général assure entre autres le suivi budgétaire, la gestion des projets, du musée et des agences (Anjouan et Mohéli).

En ce qui concerne la gestion du budget, le secrétariat général assure l'exécution et le suivi du budget de fonctionnement et d'investissement de la Banque, incluant un Plan de Passation des Marchés. Elle assure également la gestion des missions et des déplacements des agents.

Elle est aussi en charge de la gestion des projets de la BCC en collaboration avec les partenaires au développement.

2.3. Département des Etudes Economiques, Monétaires et Statistiques (DEEMS)

La nouvelle organisation de la BCC, mise en place depuis le 7 Août 2017, a créé le Département des Etudes Economiques Monétaires et Statistiques avec deux services à savoir le service des Analyses Economiques et Monétaires (SAEM) et le service Statistiques (SS). Ce département est sous l'autorité directe du Gouverneur. En remplacement de la Direction des Etudes Economiques, Monétaires et Financières, cette séparation des tâches de compilation des statistiques de celles d'analyses macroéconomiques

serait de nature à améliorer l'efficacité du travail à accomplir. Le service des statistiques est chargé de l'élaboration des :

- Statistiques de la balance des paiements

Selon l'article 15 de la loi fédérale n°80-08 du 03 mai 1980 relatif à la monnaie et au rôle de la Banque Centrale des Comores dans le contrôle des Banques, des Etablissements Financiers, du Crédit et des Changes, la BCC est chargée de l'établissement de la balance des paiements de la République. L'élaboration des comptes extérieurs des Comores sont actuellement produits annuellement suivant la méthodologie de la cinquième édition du Manuel de la Balance des paiements du FMI (MBP5).

- Statistiques monétaires

Les statistiques monétaires sont élaborées chaque mois en utilisant la méthodologie préconisée dans le Manuel des Statistiques Monétaires et Financières (MSF, 2000). L'adoption de la méthodologie du MSF (2000) par la BCC permet d'assurer à la fois la cohérence des données avec les autres comptes macroéconomiques et de faciliter les comparaisons avec les pays.

- Prévision des statistiques du secteur réel

Depuis 2018, la BCC a adopté la nouvelle méthodologie du SCN93 pour l'estimation des comptes du secteur réel. Le service Statistiques de la BCC projette l'ensemble des indicateurs du secteur réel tels que le taux de croissance réel du PIB, son déflateur ainsi que les contributions et les taux croissance des différents secteurs (primaires, secondaire et tertiaire), à partir des estimations des comptes nationaux de l'année de base (2007) et en utilisant les données des comptes nationaux des années antérieures.

- Autres statistiques

En plus des éléments mentionnées ci-dessus, d'autres statistiques sont élaborées dans le service des statistiques

de la Banque. Il s'agit entre autres des statistiques du commerce extérieur à partir des données de la Douane, des données trimestrielles sur les transferts d'argent et les opérations de change manuel et de l'enquête trimestrielle de conjoncture auprès des établissements de crédit.

Le Service d'Analyses Economiques et Monétaires est quant à lui chargé de :

- L'analyse de la conjoncture économique

Le service analyses est en charge du suivi et de l'analyse de la situation économique qu'elle publie sous forme de bulletin trimestriel, note de conjoncture ou encore de rapport annuel.

- Suivi des relations internationales

Le service assure le reporting régulier pour la CMAF, le COMESA, l'ABCA, le FMI, la BM, la BAD, la TDB, la Banque de France, le CEA, la COI. Il assure également le suivi des critères de convergence des différentes sous-régions (CMAF, ABCA, COMESA et SADC). En outre le service analyses participe à la préparation des rencontres internationales.

- La conduite de la Politique Monétaire

Les nouveaux statuts de la BCC offrent plusieurs possibilités d'interventions en matière de cadre opérationnel de la politique monétaire. En effet, le SAEM est la structure d'appui à la conduite de la politique monétaire de la BCC. En cela, il aide à la prise à des décisions en la matière par le Gouvernement et le Conseil d'Administration de la Banque. A l'attention de qui, il dresse les états d'analyse de la conjoncture économique nationale et internationale et soumet toute proposition de décision ou de réforme relevant de la politique monétaire et en prépare les notes de prise des décisions finales.

2.4. Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF)

Créé en août 2017, la DRHF est chargée de la gestion courante des besoins et obligations du personnel, notamment les salaires, les frais médicaux, les congés, les prêts au personnel, les formations et renforcements de capacités ainsi que la gestion de leur retraite. En collaboration avec le comité du personnel, la DRHF a révisé les statuts de la BCC qui datent de 1979 et de la grille salariale. Ces nouveaux statuts ont été adoptés par le CA du 23 avril 2020 et sont effectifs depuis le 24 avril 2020.

La direction travaille actuellement sur l'opérationnalisation du centre de formation à la BCC afin que le personnel ainsi que les agents des établissements de crédit aux Comores puissent bénéficier de formations adaptées.

2.5. Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit (DOCA)

Dévolue par la charte du système de contrôle interne et la décision portant organisation de la BCC, la mission principale de la DOCA consiste à mettre en œuvre des mécanismes de contrôle des activités de la Banque visant à s'assurer que celle-ci maîtrise globalement les risques auxquels elle est exposée.

La DOCA a aussi pour mission d'accroître et de préserver la valeur de la Banque en donnant avec objectivité une assurance, des conseils et des points de vue fondés sur une approche par les risques. L'activité menée par la DOCA donne à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer.

2.6. Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB)

La DCOB est composée de deux services distincts et complémentaires : la Caisse et les Opérations Bancaires. Sous la supervision du directeur, chaque service est dirigé par un responsable, notamment au siège comme dans les agences. La DCOB remplit deux missions statutaires de la BCC :

- Emettre les signes monétaires ayant cours légal (articles 5 et 8 des statuts de la BCC) et assurer une circulation fiduciaire de qualité (article 25 à 29 des statuts de la BCC) ;
- Exécuter les ordres des clients ayant ouvert des comptes courants dans ses livres (article 34 des statuts de la Banque).

Les services de caisse de la BCC assurent également les missions suivantes :

- L'entretien de la monnaie fiduciaire : mise en circulation des billets et des monnaies métalliques, tri des valeurs

versées aux guichets en vue d'isoler les coupures impropres à la circulation et les coupures apocryphes ;

- Le service à la clientèle institutionnelle : prélèvement, versement, échange de valeurs, achat et vente de devises (euros, dollars US). La clientèle institutionnelle est composée des clients de la Banque : Etat et ses démembrements, Etablissements publics, établissements de crédit et autres institutions financières.

Le service des opérations bancaires est quant à lui composé de quatre pôles :

- Position, notamment pour la vérification des soldes et la conformité des signatures pour tous les ordres de paiement émis par la clientèle ;
- Opérations Internationales ;
- Opérations internes et locales ;
- Compensation des valeurs.

Ces opérations s'effectuent également au niveau des Agences, excepté les opérations internationales qui ne sont traitées qu'au niveau du siège.

2.7. Direction de la Surveillance Bancaire et de la Réglementation (DSBR)

La DSBR est chargée de veiller à l'application de la loi 13-003 /AU dite loi bancaire et tous les textes réglementaires relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et financière. Elle veille au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement.

A cet effet, elle étudie les demandes d'agrément qui lui sont soumises et émet un avis conformément à la loi bancaire et les règlements n°16 (agrément des institutions financières), n°17 (agrément des dirigeants responsables) et n°18 (agrément des commissaires aux comptes).

Pour mener à bien ses missions, la loi lui confère :

- Un pouvoir réglementaire qu'elle exerce sur la base des textes réglementaires, tels que règlements, les instructions ou notes circulaires en application des lois. Par ces textes, la BCC fixe les règles de gestion auxquelles les établissements financiers doivent se soumettre.
- Un pouvoir administratif : elle exerce une surveillance et un contrôle aussi bien sur pièce que sur place des banques et établissements financiers.

- Un pouvoir disciplinaire : lorsqu'au cours d'un contrôle, les inspecteurs relèvent qu'une banque ou un établissement financier a enfreint les règles fixées par la réglementation ou la législation bancaire, la BCC a le droit de procéder à des sanctions qui peuvent aller jusqu'au retrait de l'agrément.

2.8. Direction des Systèmes d'Information (DSI)

La DSI se charge de l'administration, de la maintenance et des développements du système informatique de la Banque. Elle veille notamment à la sécurisation des données. La gouvernance des systèmes d'information consiste à fixer des objectifs liés à la stratégie de la BCC, de maintenir à un bon niveau et de manière sécurisée son système d'information, en mobilisant et en optimisant les ressources nécessaires et disponibles (matériels et humains). Ces objectifs sont :

- Améliorer le fonctionnement des systèmes d'information en assurant les évolutions technologiques et sécuritaires, automatiser les processus émanant des différents métiers de la Banque pour privilégier les contrôles de premier et second degré.
- Identifier et maîtriser les risques à travers la politique de sécurité des SI (cartographie des risques, cadre général des accès, chartes pour l'utilisation et l'administration des systèmes d'information, audits sur la sécurité, élaboration et test des plans de secours informatique et de reprise après sinistre.
- Gérer les investissements informatiques et sécuritaires et les ressources technologiques et humaines.

2.9. Direction Financière et de la Comptabilité (DFC)

La DFC est en charge de la comptabilité générale de la BCC. Elle a un rôle essentiellement dédié à la surveillance des opérations comptables et à la gestion du système d'information comptable, les pièces comptables saisies dans les différentes unités de la Banque.

Elle s'assure entre autres de l'enregistrement comptable de toutes les opérations, du rapprochement bancaire et de l'élaboration des états financiers. Elle assure également le contrôle de gestion de la Banque et des avoirs de réserves. Elle assure, en outre, le suivi des comptes de l'Etat et du niveau d'endettement de celui-ci auprès de la Banque (avances statutaires) et auprès du FMI.



COMITE DE DIRECTION DE LA BCC



SERCRETARIAT GENERAL



DIRECTION DE LA SURVEILLANCE
BANCAIRE ET DE LA REGLEMENTATION



DIRECTION DE L'ORGANISATION,
DU CONTROLE ET L'AUDIT



DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES ET DE LA FORMATION



DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Parmi les 9 départements qui composent la BCC, il manque sur ces illustrations les équipes ci-dessous :

Le Cabinet du Gouverneur

La Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires

Le Département des Etudes Economiques, Monétaires et Statistiques

la Direction Financière et de la Comptabilité

Les photos de ces différentes équipes seront représentées dans nos prochains rapports d'activités

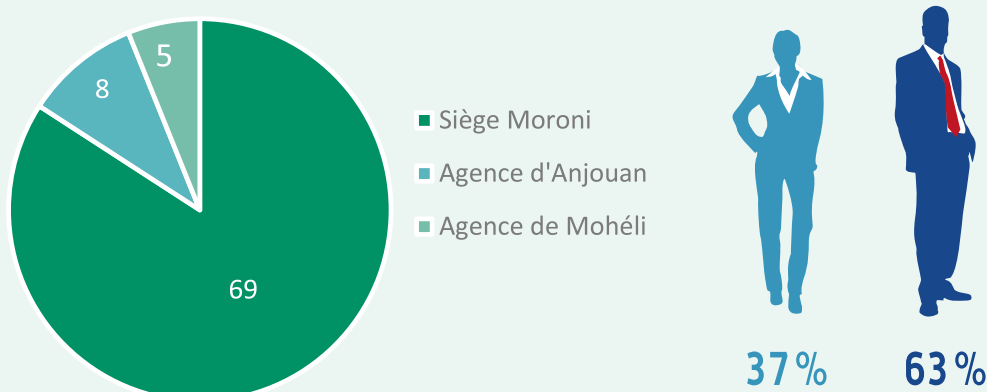
3. Gestion des ressources humaines

3.1. Effectif de la BCC

Après la validation des nouveaux Statuts du personnel de la Banque le 24 avril 2020 par le Conseil d'Administration, la période d'essai des cadres en voie de recrutement est réduite à 6 mois. Ceci a permis de confirmer à leur poste les huit (08) cadres supérieurs recrutés en octobre 2019 au mois de mai 2020. Egalement, un (01) cadre moyen et un (01) employé de bureau ont été recrutés courant 2020.

A l'inverse, la Banque a enregistré le départ d'un cadre moyen par licenciement. Ainsi, l'effectif de la BCC passe de 73 employés en décembre 2019 à 82 employés en décembre 2020. Ce personnel est composé de 30 femmes (37%) et 52 hommes (63%) repartit comme suit : Siège-Moroni, 69 agents (84%) ; Agence d'Anjouan, 8 agents et Agence de Mohéli, 5 agents.

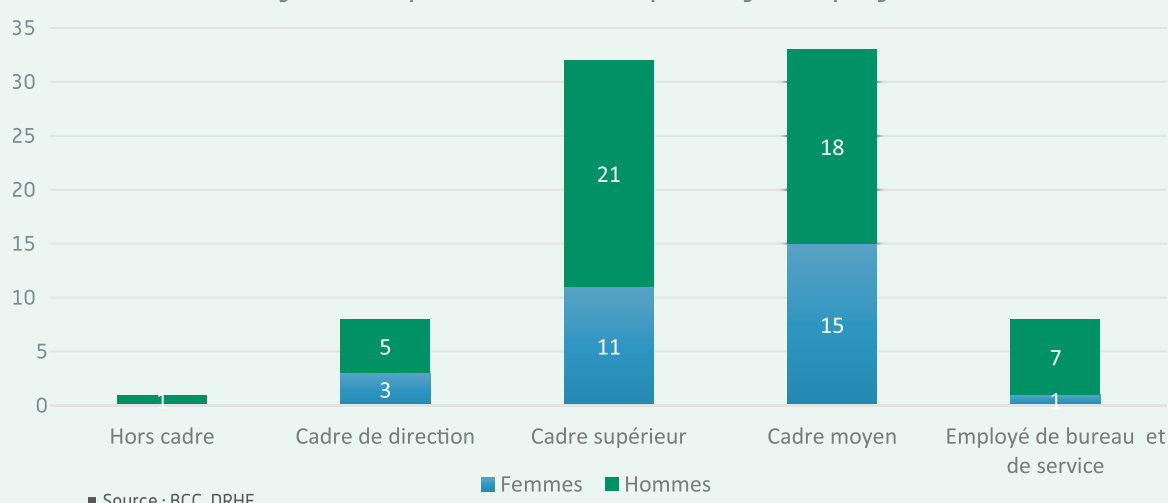
Effectif par répartition géographique et par genre



En 2020, l'effectif de la BCC est réparti, par sexe et catégorie socio-professionnelle suivant les nouveaux statuts du personnel de la Banque comme suit : 48,8% est constitué de

cadres de direction et de cadres supérieurs, 40,2% de cadres moyens et 9,8% des employés de bureau et de service.

Figure 51 : Répartition de l'effectif par catégorie et par genre

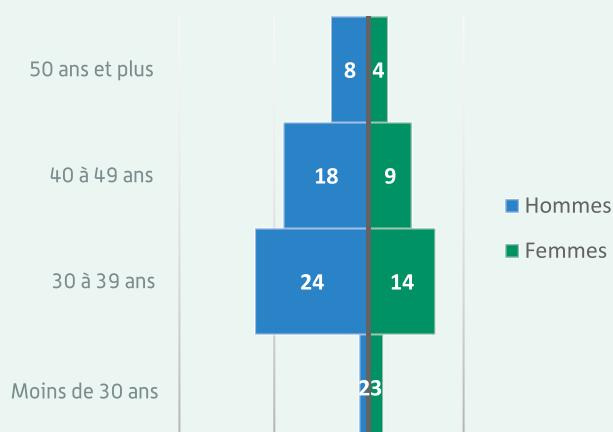


3.2. Pyramide des âges et des anciennetés

Au 31 décembre 2020, la moyenne d'âge du personnel de la Banque (39 ans) est rabaissée d'une année par rapport au 31 décembre 2019 avec la confirmation des jeunes recrues en mai 2020. La pyramide des âges du personnel de la Banque fait ressortir que la moitié du personnel est âgé de moins de 40 ans. Le personnel âgé entre 40 et moins 50 ans représente 32,9% de l'effectif alors que ceux âgés de 50 ans et plus n'en représentent que 14,6%.

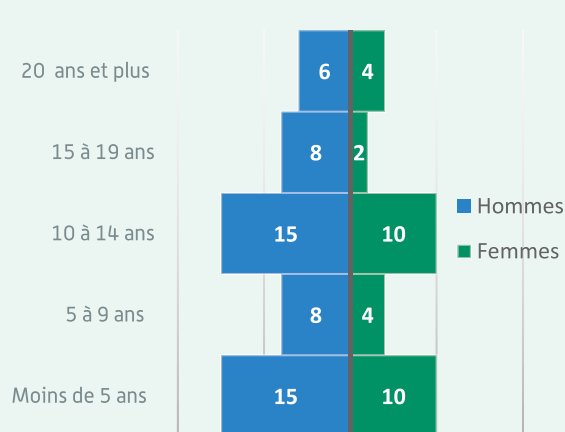
En moyenne, l'ancienneté du personnel de la Banque est passée de 11 ans au 31 décembre 2019 à 10 ans au 31 décembre 2020. 45% du personnel ont moins de 10 ans d'ancienneté à la Banque. Les personnes qui ont passé entre 10 ans et moins 20 ans à la Banque représentent 42,7% de l'effectif. Par contre les personnes qui ont 20 ans et plus d'ancienneté ne représentent que 12,2 % au 31 décembre 2020.

Pyramide des âges du personnel



■ SOURCE : BCC, DRHF

Pyramide des anciennetés à la BCC



3.3. Gestion des formations

En 2020, seules les missions menées aux pays ont pu être réalisées en raison de la pandémie de la Covid-19. Ces formations ont porté sur différents thèmes notamment, la fonction d'assistante de direction, les indicateurs de solidité

financière, le Core elements of banking supervision, les nouveaux analystes du SRF et la Lutte Contre le Blanchiment /Financement du Terrorisme.



II. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE LA BANQUE

1. Gestion des projets et du musée

En 2020, les projets phares de la BCC font référence à la modernisation du système d'archivage électronique, l'acquisition d'un broyeur de billets et la réhabilitation d'un site de secours pour la continuité des activités ont été réalisés.

En ce qui concerne les projets en cours, on note les projets ci-dessous :

- Inclusion financière avec la Banque Mondiale : ce projet qui vise l'inclusion financière à travers entre autres la modernisation du système national de paiement a pu remplir ses conditions de mise en vigueur en 2020.
- Appui au Financement du Secteur Productif avec l'Agence Française de Développement : ce projet est destiné à accompagner la BCC dans la capitalisation des bonnes pratiques de financement du secteur productif. Il est composé des activités suivantes ;
 - La capitalisation sur le financement du secteur productif en Union des Comores ;
 - Le renforcement de la transparence des institutions financières et la protection des clients ;
 - Le renforcement des capacités de supervision et de gestion des risques du régulateur.
- Création d'un environnement propice à la Finance Islamique avec la Banque Islamique de Développement : ce projet a pour objectif l'élaboration d'un cadre légal, réglementaire, charaïque et de supervision des banques et institutions de microfinance islamiques.

Du côté de la gestion du musée de la monnaie, la BCC a organisé un séminaire sur l'orientation pédagogique du Musée avec la participation de professeurs d'école primaire, du secondaire et d'université. Le séminaire avait le double objectif de produire une communication de vulgarisation des œuvres de l'exposition permanente et de construire une orientation pédagogique du musée. Des visites d'écoles ont été programmées courant de l'année mais malheureusement avec la crise sanitaire, le musée a dû suspendre ses activités temporairement.

2. Surveillance bancaire

La BCC s'assure du bon fonctionnement du système bancaire. Elle exerce la surveillance et le contrôle des activités bancaires et financières et prononce l'agrément des institutions financières, conformément à la loi bancaire.

Elle veille à l'application de la réglementation des changes, au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement, et s'assure du respect de la loi 12-008 /AU relative à la lutte contre la délinquance financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Elle offre également des facilités aux établissements agréés, tels que des chambres de compensation de valeurs et assure la centralisation des risques bancaires à partir des déclarations qui lui sont fournies par ces établissements.

En 2020, les missions de la BCC ont été renforcées par la loi n°20-027/AU portant redressement et résolution des institutions financières et la loi n°20-005/AU portant sur le service de paiement et les prestations des services de paiement.

Ces missions de veille, de surveillance et d'accompagnement des BEF sont confiées à la Direction de la Surveillance des Banques et Etablissements Financiers et de la Réglementation (DSBR).

2.1. Surveillance des établissements de crédit

2.1.1. Missions d'inspection

L'apparition des premiers signes de la pandémie de la Covid-19 au premier trimestre 2020 a bouleversé le programme d'inspection. L'environnement sanitaire a ainsi imposé la mise en place de mesures barrières tels que la distanciation sociale, la rotation d'effectif au sein des établissements et le télétravail. Un tel environnement n'a pas été favorable à la tenue de missions d'inspection. Ainsi, les inspections programmées ont été reportées en 2021.

Considérant que l'éclosion à l'échelle mondiale de la Covid-19 ait un impact négatif sur l'économie mondiale y compris les Comores, la BCC a publié une décision réglementaire fixant des mesures transitoires en vue d'atténuer les effets de la pandémie.

Les mesures phares sont les suivantes :

- Réduction du taux de réserves obligatoires qui passe de 15% à 10% ;
- Accompagnement des clients touchés par la Covid-19 par les établissements de crédit pour une restructuration de leur créance ;
- Accord de la BCC sur le décalage de la périodicité et des taux de provisionnement des créances en souffrance ;
- Délai moratoire de 3 mois sur la communication des états financiers audités.

Cette décision réglementaire préalablement établi pour 6 mois a été renouvelée jusqu'en décembre 2020.

2.1.2. Mesures de redressement

Pour assainir le paysage bancaire comorien, le Conseil d'Administration de la Banque a pris un certain nombre de mesures concernant certains établissements de la place qui présentent des faiblesses. Ces établissements, jugés systémiques et / ou dont l'interruption des fonctions critiques est susceptible d'entraîner des chocs, ont été mis en redressement. L'objectif recherché est d'avoir des établissements solides, répondants aux exigences prudentielles et capables de répondre à la demande de sa clientèle.

2.1.3. Banque de Développement des Comores (BDC) - Banque Fédérale de Commerce (BFC)

Au cours de sa séance du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration de la BCC a constaté que la BDC et la BFC ont enfreint plusieurs dispositions de la réglementation. A cet effet, la BCC a décidé de mettre sous administration provisoire ces deux établissements, conformément aux dispositions des articles 65 à 70 de la loi bancaire comorienne.

Le 1^{er} juin 2020, deux administrateurs provisoires ont été désignés pour un mandat de 6 mois. Considérant que le délai imparti accordé aux administrateurs provisoires n'a pas permis d'amorcer la restructuration de ces deux établissements, le CA de la BCC lors de sa réunion du 14 décembre 2020, s'est prononcé pour un renouvellement de leur mandat conformément à l'article 68 de la loi 13- 003/AU.

Les missions assignées aux administrateurs provisoires sont entre autres, la maîtrise des charges et la recherche active de potentiels repreneurs ayant des compétences avérées dans le domaine bancaire et financier.

2.1.4. Société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF)

Le décret portant séparation de la SNPSF en deux entités autonomes a été signé le 02 septembre 2020. Les deux établissements (la Banque Postale et la Poste) devraient démarrer séparément leurs activités le 1^{er} mars 2021. Conformément au Décret présidentiel relatif à cette scission, une commission chargée d'effectuer le suivi de la scission a été mise en place par les Ministres de tutelle de la SNPSF (Finances, Postes).

Dans ce cadre, la Banque Mondiale a consenti à financer une mission d'évaluation du patrimoine de la SNPSF en vue de la répartition des actifs et passifs dans les futures entités bancaires et postales. Dans le contexte particulier de la pandémie mondiale, l'identification puis le recrutement d'un cabinet d'audit titulaire d'une expérience pertinente en restructuration bancaire et en mesure de se déplacer aux Comores n'a pas été aisée et a causé un retard dans la mise en œuvre de la scission tel qu'initialement prévue dans le décret présidentiel de septembre 2020. Cette scission devrait permettre à la future Banque postale de pouvoir répondre à toutes les exigences prudentielles et répondre efficacement à la demande de sa clientèle.

2.2. Dispositif prudentiel

Compte tenu des mesures barrières liées à la Covid-19 notamment la réduction des effectifs et l'arrêt du travail pour certains établissements, la BCC a accordé quelques souplesses sur les délais de déclarations des états prudentiels. De ce fait la mesure du respect de la réglementation prudentielle s'est basée sur les déclarations de juin 2020.



Tableau 21 : revue de la conformité à la réglementation prudentielle

Règl n°	Intitulé	Ratios	Seuil/Min requis	Etablissements Bancaires [1]	IFD
1	Capital social minimum	CAPITAL SOCIAL MINIMUM	1 milliard FC [1]	5 sur 5	1 sur 4
		FONDS PROPRE DE BASE >= CAPITAL SOCIAL MINIMUM	0,5 milliard FC [2]	5 sur 5	2 sur 4
2	Définition des FP	FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES	Positifs	3 sur 5	2 sur 4
3	Exigences en FP	Exigences en FP pour le Risque crédit (RC)	10% du RC + RHB	3 sur 5	2 sur 4
		Exigences en FP pour le Risque opérationnel (RO)		3 sur 5	2 sur 4
		Somme exigences en FP RC + RO		3 sur 5	2 sur 4
		Exigence en FP pour la couverture des immobilisation		3 sur 5	1 sur 4
		Solvabilité = FPR/Risques crédits et HB	10%	3 sur 5	2 sur 4
4	Division des risques	Définition d'un grand risque	10%	5 sur 5	3 sur 4
		Exposition maximum sur un même bénéficiaire	25%	2 sur 5	2 sur 4
		Max du cumul des grands risques par rapport au FPR	800%	3 sur 5	2 sur 4
		Exposition maximum sur les dirigeants et administrateurs	10%	3 sur 5	2 sur 4
		Exposition maximum sur les salariés	10%	3 sur 5	2 sur 4
5	Classification et provisionnement des créances	Créances douteuses 90/180j	10%	3 sur 5	3 sur 4
		Créances douteuses 180/360j	40%	2 sur 5	2 sur 4
		Créances douteuses compromises 360/720j	50%	3 sur 5	3 sur 4
		Créances douteuses compromises 720/1080j	80%	3 sur 5	3 sur 4
		Créances douteuses compromises >1080j	100%	4 sur 5	3 sur 4
6	Délais et formats de déclaration	Déclaration de la situation comptable arrêtée à la fin du mois au plus tard le 20 du mois suivant		5 sur 5	4 sur 4
	Situations comptables	Unité en milliers de FC		5 sur 5	4 sur 4
Circulaire 2	Respect des réserves obligatoires	10% de l'assiette retenue pour le calcul des RO		5 sur 5	4 sur 4

Source : BCC, DSB

3. Contrôle et Audit

Le système du contrôle interne s'inscrit dans une démarche de gestion des risques au sein de la Banque pour la maîtrise de ses activités. Les objectifs du contrôle interne de la Banque sont :

- Le respect des lois, règlements, contrats : les contrôles doivent permettre de minimiser le risque de non-conformité dans l'exécution des tâches par les différents services de la banque, et aussi les référentiels internes tels que les politiques, les procédures et les modes opératoires ;
- La protection du patrimoine : cet objectif vise à sécuriser les actifs immatériels et matériels détenus par l'entité contre toute menace, intentionnelle ou non ;
- La fiabilité et intégrité des informations : sont mis en œuvre des dispositifs au sein des métiers pour garantir une information de qualité (fiabilité, intégrité, pertinence, disponibilité) et ainsi éviter que des décisions soient prises en interne à partir de données en décalage avec la réalité ou encore que les parties prenantes de l'organisation soient mal renseignées à son propos ;
- L'efficacité et efficience des opérations : le contrôle interne est à considérer comme un instrument de pilotage des activités en minimisant les risques, plus particulièrement les dysfonctionnements opérationnels altérant la productivité des métiers et/ou la qualité des biens fournis ou services rendus.

L'un des chantiers de la DOCA pour l'année 2021 est la mise à jour de la cartographie des risques. Les travaux relatifs à cette mise à jour nécessiteront un accompagnement et la collaboration de toutes les directions de la Banque.

3.1. Contrôle permanent (ou de second niveau)

3.1.1. Processus de contrôle permanent

Le contrôle permanent est réalisé dans le cadre d'un programme de contrôles annuels validé par les autorités de la Banque.

Le contrôle est caractérisé par :

- La définition des points de contrôle
- Les constats sur les vérifications
- Les risques associés
- La criticité
- Les recommandations émises pour la maîtrise des risques

- L'échéance de mise en œuvre des recommandations
- Le dispositif de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Les actions menées au cours de l'année 2020 au titre du dispositif de contrôle permanent ont porté sur 23 points de contrôles.

Les diligences relatives aux activités de contrôle ont porté sur la vérification de conformité des opérations sur la base du plan de contrôle annuel et du suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents organes de contrôles et des partenaires dans le cadre des missions d'assistance technique. Quatre interventions dans les agences ont eu lieu également au cours de l'année.

3.1.2. Audit interne (ou contrôle de 3^{ème} niveau)

La DOCA a réalisé au cours de l'année 2020 deux missions d'audit interne. Il s'agit d'un audit de la gestion de la retraite et un audit sur la qualité des données économiques, monétaires et financières publiées.

3.2. Activités de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Banque assure le secrétariat permanent du SRF (Service de Renseignement Financiers).

Au cours de l'exercice 2020, la Banque a mené différentes activités dans le domaine de la LBC/FT :

- Les 12 et 13 février 2020, la BCC a organisé un atelier de formation/sensibilisation sur la LBC/FT au profit de son personnel ;
- A la date du 06 juin 2020, 29 sociétés identifiées comme banques offshores prétendues comoriennes et opérant dans l'illégalité ont vu leurs Bank Identifier Code (B.I.C) supprimés par SWIFT suite à une saisine de la Banque ;
- Le nouveau dispositif interne LBC/FT est validé par le CA du 14 décembre 2020 ;
- Publication le 19 novembre 2020 d'un communiqué pour mettre en garde la population comorienne contre de nouvelles formes d'escroquerie financière ;
- Elaboration d'une ligne directrice portant sur l'application par les établissements de crédit des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, l'identification du bénéficiaire effectif, des Personnes Politiquement Exposées (PPE) etc .

Encadré 4 : Lumière sur le SRF

Le Service de Renseignements Financiers (SRF) a été mis en place par l'ordonnance de 2003. Le décret 12/040/PR du 18 février 2012 a modifié sa structure par rapport à celle définie en 2003, afin d'améliorer son efficacité dans la conduite de ses missions et de lui donner plus d'autonomie, par l'octroi d'une dotation budgétaire propre. La cellule est désormais composée d'une division opérationnelle et d'un Secrétariat permanent, assuré par la BCC. La division opérationnelle est composée de 5 membres justifiant d'une expérience dans le domaine de la recherche et du traitement de l'information financière, nommés par le Ministre chargé des Finances pour une durée de 3 ans.

Le SRF peut recourir à des correspondants au sein des services de la police, de la gendarmerie, des douanes, ainsi que des services judiciaires de l'Etat et de tout autre service dont le concours est jugé nécessaire dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Conformément à la loi 12-008/AU du 28 juin 2012, ce Service sert de « Centre national pour la réception et l'analyse des déclarations suspectes et les autres informations concernant le blanchiment de capitaux, les infractions sous-jacentes associées et le financement du terrorisme, et pour la dissémination des résultats de cette analyse ».

Le décret N°12-041/PR du 18 février 2012 a institué un Comité national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme afin de :

- Définir la politique nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Proposer toute réforme législative, réglementaire ou administrative nécessaire à la réalisation de ses objectifs ;
- Coordonner les différentes actions à mettre en œuvre, en conformité avec les instances internationales ;
- Assurer un suivi permanent des progrès réalisés dans le domaine ;

- Assurer le suivi des engagements pris par les Comores à l'international ;

- Définir les actions de formation professionnelle indispensables.

Ce Comité est composé des Secrétaires Généraux des Ministères chargés respectivement des Finances et des Relations Extérieures, d'un représentant de l'Autorité chargée de la Défense, d'un représentant du Ministère de l'Intérieur, du Directeur Général des Affaires Judiciaires du Ministère chargé de la Justice, et du Directeur du Service des Renseignements Financiers.

La BCC est au centre de l'évolution du dispositif comorien de LCB/FT.

Elle joue 3 rôles importants :

- Rédiger et mettre à jour les textes légaux et réglementaires ;
- Assurer le Secrétariat permanent du SRF et
- Elle est assujettie aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Dans ce cadre, elle a renforcé son dispositif interne en mars 2014, notamment par :

- La nomination d'un responsable anti-blanchiment et la définition de ses missions ;
- La définition de la cartographie des risques, la nature des risques possibles, les critères d'alerte, les mesures à prendre, les seuils à respecter ;
- La procédure de déclaration de soupçon.

Dans sa mission de supervision bancaire, elle réalise un contrôle systématique de l'application du dispositif par les établissements de crédit.

4. Gestion de l'information et sécurité

La DSI a poursuivi en 2020 les travaux de mise en place de son Plan de Continuité d'Activités (PCA). La Gestion de la Continuité d'Activités est une approche globale qui inclut la politique, les standards et les procédures nécessaires pour s'assurer que des opérations précises, identifiées au préalable, peuvent être poursuivies ou reprises dans un laps de temps raisonnable dans le cas d'une perturbation majeure.

Son but est de réduire les conséquences opérationnelles, financières, légales, de réputation et autres conséquences substantielles résultant d'un sinistre majeur.

C'est dans ce cadre qu'un site de secours a été identifié et aménagé afin d'accueillir les structures techniques et opérationnelles de la Banque en cas d'indisponibilité de leur environnement habituel.

Dans la lutte contre la propagation de la Covid-19, la BCC à travers la DSI a maintenu son dispositif de veille et de sensibilisation à l'intérieur comme en dehors de la Banque.

Ainsi, en plus des notes d'information relayées sur la messagerie interne et des campagnes d'affichage sur le respect des gestes barrières, plusieurs actions ont été menées :

- Tests PCR pour tout le personnel (Siège et Agences) avec prise en charge médicale en cas de nécessité ;
- Restriction des missions d'assistance technique, des missions sur site et des voyages professionnels au profit des réunions par visioconférence ;
- Distribution de masques chirurgicaux ;
- Multiplication des points de distribution de gel hydroalcoolique ;
- Désinfection des bureaux par le COSEP ;
- Contrôle du port du masque à l'entrée de la Banque.

5. Opérations bancaires et activité fiduciaire

5.1. Opérations bancaires

5.1.1. Virements Nationaux et chèques

En 2020, les virements nationaux se sont établis à 191,7 milliards FC en hausse de 6,3% par rapport à l'année 2019. Par contre, les chèques en monnaie locale ont enregistré un repli de 27% pour s'établir à 11 milliards FC.

Tableau 22 : Evolution des virements nationaux et chèques en milliards FC sauf indiction

Libellés	2018	2019	2020
Virements nationaux	169,0	180,3	191,7
Evolution en %		6,72	6,31
Chèques	23,0	15,1	11,0
Evolution en %		-34	-27

Source : BCC, DCOB

5.1.2. Virements internationaux

En 2020, la valeur des virements internationaux reçus a doublé passant de 34,5 milliards FC en 2019 à 70,2 milliards FC. Cette hausse exceptionnelle est due à une forte mobilisation de la diaspora comorienne pour soutenir leur famille mais aussi à l'apport des partenaires au développement des Comores durant la crise sanitaire de la Covid-19.

Les transferts émis ont également enregistré une hausse de 4,4% pour s'établir à 60,5 milliards FC en lien avec la hausse des règlements des transactions internationales, en dépit de l'annulation et des reports des échéances de la dette de l'Etat.

Tableau 23 : Evolution des virements internationaux en milliards FC sauf indication

Libellés	2018	2019	2020
Virements internationaux reçus	32,0	34,5	70,2
Evolution en %		7,8	103,5
Virements internationaux émis	42,5	58,0	60,5
Evolution en %		36,6	4,4

Source : BCC, DCOB

5.2. Activité fiduciaire

L'évolution de la circulation fiduciaire de ces trois dernières années est retracée dans le tableau ci- après :

Tableau 24 : Evolution de la circulation fiduciaire

En millions FC	2018			2019			2020		
	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total
Stock disponible en début de période	52 577	1 068	53 645	60 250	1 151	61 401	57 876	1 171	59 047
Emissions réalisées	13 450	83	13 533	6 838	20	6 858	11 075	81	11 156
Retraits de circulation	-5 777		-5 777	-9 212		-9 212	-9 780		-9 780
Stock disponible en fin de période	60 250	1 151	61 401	57 876	1 171	59 047	59 171	1 252	60 423

Source : BCC, DCOB

Cette évolution de la circulation traduit les besoins exprimés par la clientèle institutionnelle et occasionnelle effectuant aux guichets de la BCC, des opérations de versement, de prélèvement et d'échanges de valeurs.

5.2.1. Versements et prélèvements

Les mouvements de signes monétaires aux guichets de la BCC se sont élevés à 33,6 millions de billets et pièces représentant une valeur de 201,8 milliards FC contre 32,7

millions de billets et pièces d'une valeur de 180,1 milliards FC en 2019, soit une hausse de 12%.

Cette évolution résulte à la fois de la progression des prélèvements (+12,4%) qui ont atteint 102,7 milliards FC contre 91,4 milliards FC en 2019 et des versements (+11,7%) qui se sont situés à 99,1 milliards FC contre 88,7 milliards FC en 2019.

Tableau 25 : Opérations aux guichets en millions FC

Libellés	Versements	Prélèvements
Billets	78 759,4	81 169,4
Pièces	6,0	67,3
Total 2018	78 765,4	81 236,6
Billets	88 716,5	91 314,8
Pièces	6,8	70,9
Total 2019	88 723,3	91 385,7
Billets	99 106,5	102 604,8
Pièces	9,1	82,5
Total 2020	99 115,7	102 687,3

Source : BCC, DCOB

S'agissant des prélèvements, les retraits de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 102,6 milliards FC contre 91,3 milliards FC en 2019, soit une variation annuelle de +12,4% en valeur mais uniquement de 1,6% en volume, suite à une plus forte sollicitation de grosses coupures, notamment celle de 10.000 FC, la demande de petites coupures s'inscrivant en baisse en raison de la limitation des festivités de grands mariages. Les retraits de pièces ont, quant à eux, augmenté de 13,4%, avec 934.038 unités contre 823.863 unités en 2019, ce qui correspond en valeur à 82,5 millions FC contre 71,8 millions FC en 2019, soit une hausse annuelle de 14,9%.

Pour leur part, les versements de billets aux guichets de la BCC se sont élevés à 99,1 milliards FC en 2020 contre 88,7 milliards FC en 2019, soit une hausse de 11,7%. Cette évolution a concerné les coupures de 10.000 FC, 5.000 FC

et 2.000 FC ; le retour des coupures de 1.000 FC et 500 FC s'inscrivant en baisse. Les versements de pièces se sont élevés à 9,1 millions FC (94.254 unités) contre 8 millions FC (68.492 unités) en 2019, soit une augmentation de 37,6% en volume et de 15% en valeur.

5.2.2. Emissions des billets et pièces

Pour satisfaire la demande de billets et pièces, les services de la caisse ont procédé à des émissions de nouvelles coupures et pièces. Après le ralentissement observé en 2019, les émissions de billets et pièces ont fortement repris, s'élevant à 11,2 milliards FC contre 6,9 milliards FC un an avant. Cette évolution s'explique par la demande soutenue de la clientèle, notamment pour les GAB des établissements bancaires, qui a pu être satisfaite par l'activité du tri et par l'émission de nouvelles coupures.

Tableau 26 : Evolution des émissions de billets et pièces

Montant en FC	Emission
Billets	13 450,0
Pièces	83,4
Total 2018	13 533,4
Billets	6 837,5
Pièces	19,8
Total 2019	6 857,3
Billets	11 075,0
Pièces	80,8
Total 2020	11 155,8

Source : BCC, DCOB



Encadré 5 : Nouvelles coupures de 500 et 1000 Kmf

La Banque Centrale des Comores a décidé d'améliorer la qualité des billets en circulation en commençant par les petites coupures. Elle a ainsi adopté le procédé EverFit® développée par la Banque de France pour la production de ces deux coupures (500 et 1000 kmf). Grâce à cette technologie, consistant à protéger par l'application d'un film plastique sur chacune des faces du billet, la BCC s'assure de pouvoir augmenter leur durée de vie.

Par ailleurs, la coupure de 2 000 Kmf sera imprimée sur papier, plus résistant et verni. Toutefois, le style, le format et l'architecture des billets demeurent inchangés, la différence n'étant palpable qu'au toucher des coupures concernées. En effet, sur le plan visuel, les billets restent identiques à ceux qui circulent actuellement, seule la résistance du papier a été renforcée.

**5.3. Activité de tri**

Dans l'objectif d'entretenir une circulation fiduciaire de qualité, un tri qualitatif des billets est effectué par la BCC, afin de remettre en circulation les billets « valides » et retirer les billets impropres, qui font l'objet de destruction par la suite.

Sur 15,6 millions de billets triés, représentant l'équivalent de 95,9 milliards FC, 12,3 millions (85,5 milliards FC) ont pu être

remis en circulation, soit un taux de récupération globale de 79% contre 77,2% en 2019.

Toutefois, à l'exception de la coupure de 2.000 FC, il est relevé une légère dégradation des taux de récupération sur l'ensemble des coupures, en liaison avec une faible injection de billets neufs en 2019.

Tableau 27 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure

Coupures (en nb de billets)	2018			2019			2020		
	Tri	Valides	Taux de récup	Tri	Valides	Taux de récup	Tri	Valides	Taux de récup
10 000 FC	5 185 700	5 020 200	96,81%	5 727 000	5 401 000	94,31%	6 573 000	6 089 000	92,64%
5 000 FC	4 896 800	4 605 200	94,05%	4 961 000	4 448 000	89,66%	5 108 000	4 451 000	87,14%
2 000 FC	1 183 000	780 000	65,93%	1 357 000	809 000	59,62%	1 289 000	777 000	60,28%
1 000 FC	1 812 000	885 000	48,84%	1 920 000	849 000	44,22%	1 494 000	665 000	44,51%
500 FC	1 485 000	569 000	38,32%	1 702 000	588 000	34,55%	1 176 000	364 000	30,95%
Total	14 562 500	10 336 600	71%	15 667 000	12 095 000	77,2%	15 640 000	12 346 000	79%

Source : BCC, DCOB

5.3.1. Retrait de circulation

Comme les années précédentes, l'activité soutenue au niveau du tri a occasionné des retraits de billets en circulation

plus conséquents et qui s'est répercuté également sur les destructions.

Tableau 28 : Evolution des retraits en circulation

Coupures (en nb de billets)	2018		2019		2020	
	Nombre de paquets	Montant en millions FC	Nombre de paquets	Montant en millions FC	Nombre de paquets	Montant en millions FC
10 000 FC	176	1 760	344	3 440	451	4 510
5 000 FC	333	1 665	543	2 715	591	2 955
2 000 FC	418	836	641	1 282	522	1 044
1 000 FC	999	999	1 165	1 165	864	864
500 FC	1 034	517	1 219	609,5	814	407
Total	2 960	5 777	3 912	9 211,5	3 242	9 780

Source : BCC, DCOB

5.3.2. Destruction des billets

Les billets annulés font l'objet d'un retrait de circulation, puis sont détruits par voie d'incinération.

Tableau 29 : Evolution de la destruction des billets

Coupures	2018		2019		2020	
	Nombre de paquets	Montant en millions FC	Nombre de paquets	Montant en millions FC	Nombre de paquets	Montant en millions FC
10 000 FC	220	2 200	262	2 620	469	4 690
5 000 FC	376	1 880	424	2 120	599	2 995
2 000 FC	474	948	462	924	699	1 398
1 000 FC	1 041	1 041	1 028	1 028	989	989
500 FC	1 045	522,5	1 060	530	984	492
Total	3 156	6 591,5	3 236	7 222	3 740	10 564

Source : BCC, DCOB

Encadré 6 : Modernisation de la caisse

Sous l'impulsion du Gouverneur, dont les orientations s'articulent autour de deux grands objectifs, que sont l'inclusion financière et la modernisation de la BCC, une véritable transformation s'opère actuellement au niveau de la DCOB.

En effet, des travaux de rénovation des locaux de la caisse de Moroni ont débuté en 2020, visant à améliorer les conditions de travail et à augmenter la capacité de stockage de fonds de la BCC. Les travaux devront prendre fin courant 2021. Les locaux du service Opérations Bancaires ont été également rénovés afin d'améliorer le cadre de travail.

Parallèlement à ces travaux, la BCC a fait le choix de moderniser l'activité de tri, avec l'acquisition d'une machine, afin de réduire l'aspect manuel qui caractérisait cette activité jusque-là.

En effet, on assiste depuis quelques années à une augmentation de l'activité fiduciaire qui se traduit par un accroissement du volume des opérations aux guichets. Toutefois, l'activité de tri en raison de son caractère manuel avait du mal à suivre le rythme alors que la caisse a l'obligation de disposer de billets valides à mettre à la disposition de sa clientèle et de respecter les délais de traitement des Versements à Reconnaissance Différée.

Pénalisée par un effectif limité et par un matériel peu performant, l'automatisation partielle de l'activité de tri a permis d'améliorer considérablement la productivité. Avec cet investissement, une réorganisation de l'activité de tri au siège a été faite, permettant de multiplier les séances en présence des parties versantes.

6. Centrale des risques et des incidents de paiement

La répartition sectorielle des créances est appréciable grâce aux déclarations portées dans la Centrale de Risques et Incidents de Paiement (CDRIP). La CDRIP est un dispositif de centralisation et de diffusion des informations concernant les emprunteurs, les crédits bancaires et les incidents de paiement sur les chèques.

Elle est constituée :

- D'une « centrale des risques » répertoriant les informations sur les crédits bancaires, l'évolution de leur encours et les impayés associés à ces engagements ;
- D'une « centrale des incidents de paiement » gérant les interdictions bancaires et répertoriant les infractions liées à l'utilisation des moyens de paiement tels que les chèques.

Depuis le lancement de la CDRIP le 29 Octobre 2014, les établissements de crédit procèdent régulièrement à sa mise à jour et consultent les informations sur le crédit d'un individu ou d'une entreprise donnée.

Huit établissements financiers participent à l'alimentation de la centrale (BIC, BDC, SNPSF, BFC, Exim-Bank, U-Meck, Sanduk Anjouan et Meck Moroni).

En 2020 la CDRIP enregistre 558 entreprises contre 466 en 2019.

6.1. Centrale des risques

La centrale des risques met en évidence l'encours de crédit souscrit par l'ensemble des créanciers du système et la situation individuelle de chaque créancier.

Le montant brut des créances déclarées en 2020 s'élève 42,1 milliards FC pour 27 497 dossiers, en recul de 1,8 milliard FC par rapport à 2019. Le volume des créances a quant à elle baissé de 4 741 dossiers par rapport à 2019.

Le taux d'enregistrement est resté stable à 51,6% au cours de la période de revue. Ce taux témoigne du faible niveau d'implication des établissements de crédit.

Figure 52 : Répartition des crédits déclarés en 2020 à la CDRIP par Etablissement

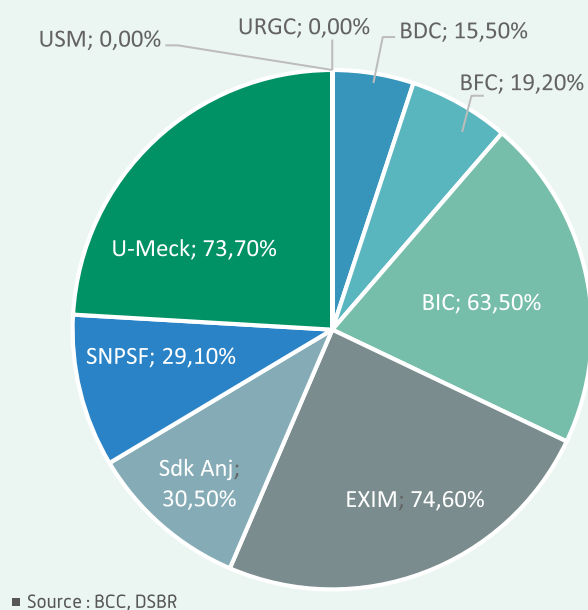


Tableau 30 : Répartition du crédit déclaré a la CDRIP par secteur d'activité

Etiquettes de lignes	Crédit accordé	Nombre de dossiers
Activités artistiques, sportives	6 350 000	3
Activités d'administration publique	141 073 890	55
Activités de fabrication	805 827 137	304
Activités de services de soutien et de bureau	500 000	2
Activités financières et d'assurance	125 599 795	40
Activités organisations extraterritoriales	4 666 652 303	472
Activités pour la santé	72 061 240	71
Activités spéciales des ménages	15 662 274 079	19 550
Agriculture, sylviculture, pêche	270 992 549	177
Autres activités de services	422 844 455	410
Commerce	16 536 182 758	5 260
Construction	1 364 260 767	538
Enseignement	297 073 657	169
Hébergement et restauration	9 799 832	17
Information et communication	127 315 000	2
Production et distribution d'eau, assainissement	1 306 110 586	225
Production et distribution d'électricité et de gaz	92 983 463	114
Transports et entreposage	192 573 306	88
Total général	42 100 474 817	27 497

Source : BCC, DSB

Historiquement, le commerce est la première activité faisant appel à un accompagnement bancaire aux Comores.

6.2. Centrale des incidents de paiement

La centrale des incidents de paiement recense les incidents résultant de l'utilisation par toute personne physique ou morale des moyens de paiement.

Tableau 31 : Evolution des chèques impayés

	Nombre d'incident	Montant
2014	22	1 666 715
2015	483	513 840 769
2016	414	274 277 738
2017	299	181 343 616
2018	146	63 082 332
2019	218	122 043 812
2020	367	211 502 206

Source : BCC, DSBR

En 2020, le système a enregistré 367 incidents pour insuffisance de provisions sur chèque. L'enregistrement d'un incident de paiement est immédiatement disponible dans la centrale après sa mise en ligne. Au quatrième impayé, l'emprunteur devient interdit bancaire pendant une période de cinq ans.

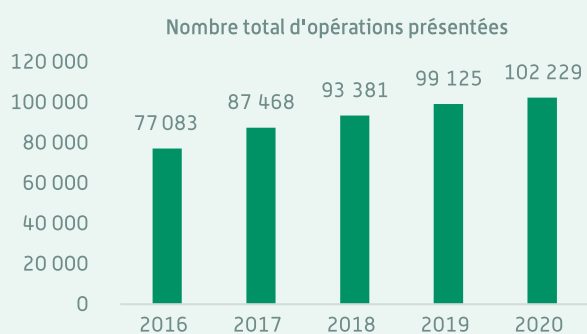
Au 31 décembre 2020, le nombre d'interdit bancaire est de 563 contre 502 en 2019, soit une hausse de 13%.

7. Système de compensation

En 2020, le système de paiement de masse aux Comores n'a pas évolué par rapport aux années antérieures. Il reste

composé de la compensation manuelle et prend en compte seulement les échanges interbancaires. Les moyens de paiement traités au niveau de la compensation restent également les chèques et les virements.

Au cours de l'année 2020, le volume des opérations traitées en compensation a cru de 3,1% pour s'établir à 102 229 contre 99 125 en 2019. La valeur afférente à ces opérations est évaluée à 204,9 milliards FC contre 194,5 milliards FC en 2019, soit une hausse de 5,3%. Ces opérations restent dominées par les chèques (76% du nombre totale d'opérations traitées en compensation).

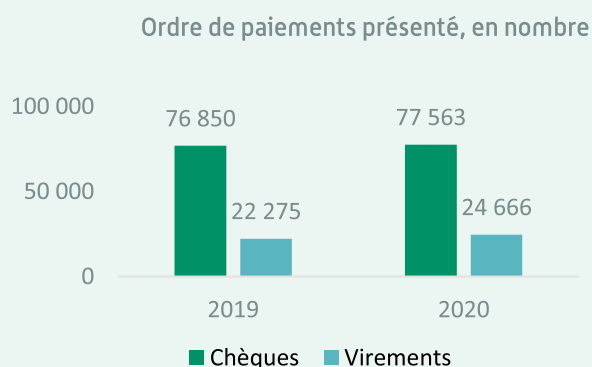


Source : BCC

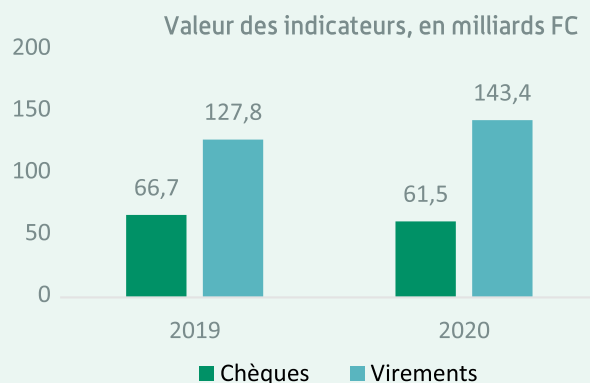
Pour les chèques, le volume présenté en compensation est passé de 76 850 en 2019 à 77 563 en 2020, soit une légère hausse de 0,9%. La valeur correspondante à ces ordres de paiement a en revanche baissé (-7,8%), passant de 66,7 milliards FC en 2019 à 61,5 milliards FC en 2020. En ce qui concerne les ordres de virement, un accroissement a été



enregistré à la fois en nombre (+10,7%) qu'en valeur (+12,2%). En effet, 24 666 demandes de virement ont été présentées en 2020 contre 22 275 en 2019. La valeur de ces virements est quant à elle passée à 143,4 milliards FC en 2020 contre 127,8 milliards FC en 2019.

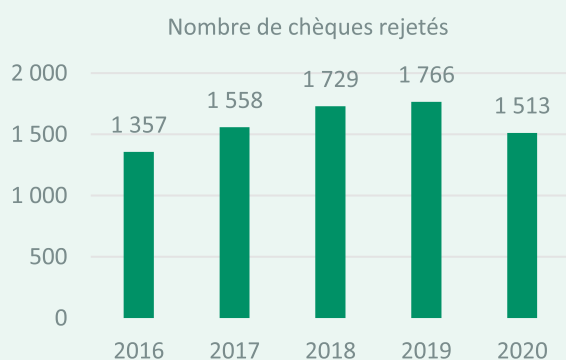


Source : BCC

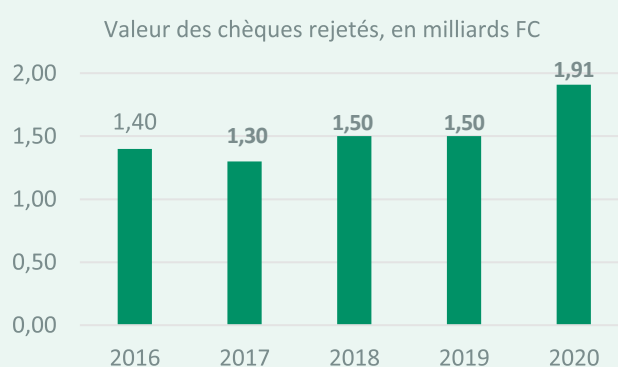


Par ailleurs, parmi les chèques présentés, 1 153 (soit 2% du total des chèques) pour une valeur de 1,9 milliard FC ont

été rejetés contre 1 766 (soit 2,3% du total des chèques) représentant une valeur de 1,5 milliard FC en 2019.

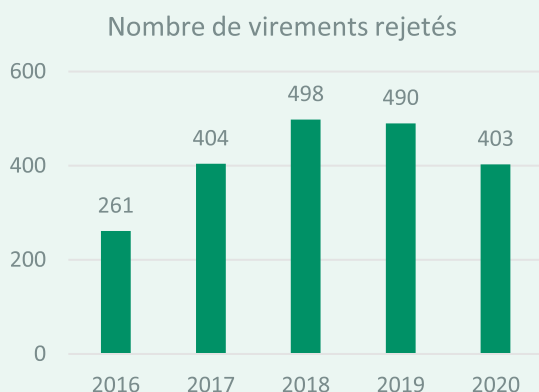


Source : BCC

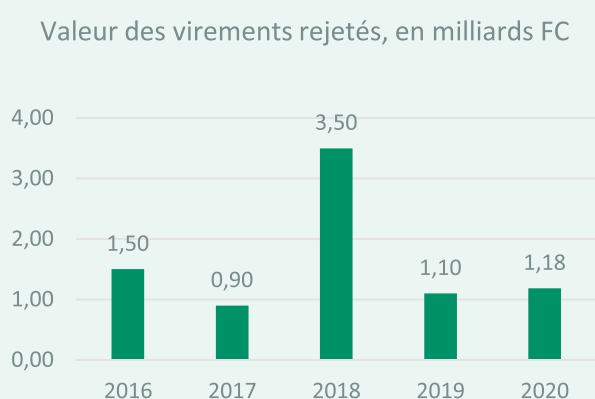


Pour leur part, les virements rejetés ont diminué de 17,8% par rapport à 2019. En effet, 403 demandes de virement (soit 1,6% du total des demandes de virements) ont fait l'objet de

rejet contre 490 en 2019. La valeur correspondante à ces demandes est de 1,2 milliard FC contre 1,1 milliard FC l'année précédente.



Source : BCC



8. Mouvements de devises

En 2020, les entrées de devises captées par le système bancaire ont augmenté de 32,4% pour s'établir à 106,3 milliards FC contre 80,3 milliards FC en 2019, en lien avec la hausse des transferts d'argent reçus via les sociétés spécialisées. En revanche, les sorties de devises ont diminué

de 8% pour s'établir à 28,9 milliards FC contre 31,4 milliards FC en 2019, baisse attribuable au repli des ventes de devises en raison de la fermeture des frontières au deuxième trimestre 2020.

Tableau 32 : Transferts d'argent via les STA et opérations de change manuel du système bancaire, en millions FC

Mois	Entrées de devises (transfert STA+change manuel)					Sorties de devises (transfert STA+change manuel)				
	2017	2018	2019	2020	2020/2019	2017	2018	2019	2020	2020/2019
Janvier	4 834	5 710	6 209	8 106	30,6%	1 727	2 039	2 446	2 558	4,6%
Février	3 872	4 109	4 905	6 562	33,8%	1 634	2 252	2 524	2 530	0,2%
Mars	4 231	3 984	5 369	6 586	22,7%	1 921	2 622	2 699	2 676	-0,9%
Avril	3 782	3 753	4 996	8 050	61,1%	2 117	2 383	2 805	1 075	-61,7%
Mai	3 831	4 459	6 241	8 113	30,0%	1 930	2 495	2 456	1 467	-40,3%
Juin	4 005	4 387	4 989	9 922	98,9%	1 826	1 951	2 394	1 961	-18,1%
Juillet	6 720	9 158	10 501	10 156	-3,3%	2 182	1 837	2 319	2 074	-10,6%
Août	8 143	7 657	8 522	10 453	22,7%	2 397	2 060	2 229	2 438	9,4%
Septembre	4 389	4 952	6 645	9 180	38,1%	1 921	2 443	3 333	2 780	-16,6%
Octobre	4 061	4 811	6 628	8 816	33,0%	1 792	2 382	2 856	3 199	12,0%
Novembre	3 862	4 561	5 608	9 665	72,3%	1 945	2 392	2 709	3 138	15,8%
Décembre	4 864	7 642	9 641	10 664	10,6%	1 692	2 229	2 594	2 961	14,1%
TOTAL	56 594	65 183	80 254	106 274	32,4%	23 083	27 085	31 365	28 856	-8,0%

Source : BCC

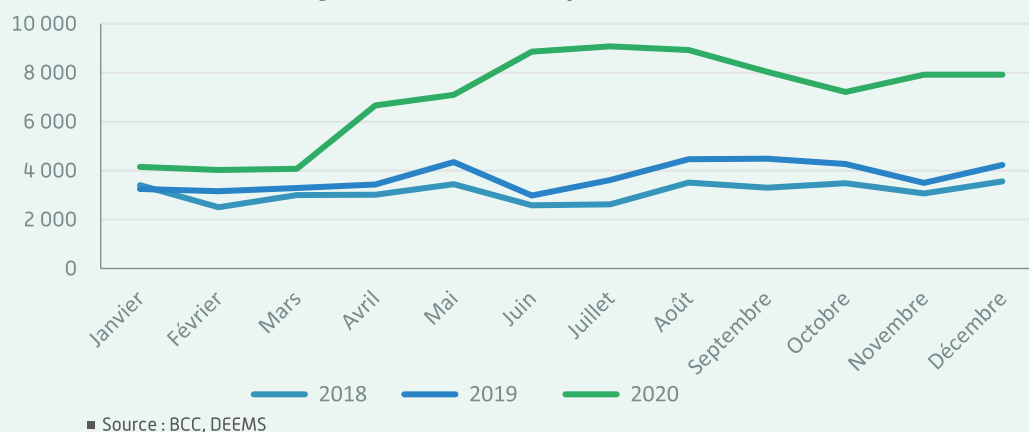
8.1. Evolution des entrées de devises

8.1.1. Transferts d'argent reçus

Les transferts d'argent reçus à travers les sociétés spécialisées sont évalués à 84 milliards FC en 2020 contre 45 milliards FC en 2019, soit une hausse de 86,6%. Cette

forte augmentation est en liaison à la fois avec les transferts d'argent reçus de la diaspora comorienne qui est restée solidaire envers leur famille en cette période de crise sanitaire.

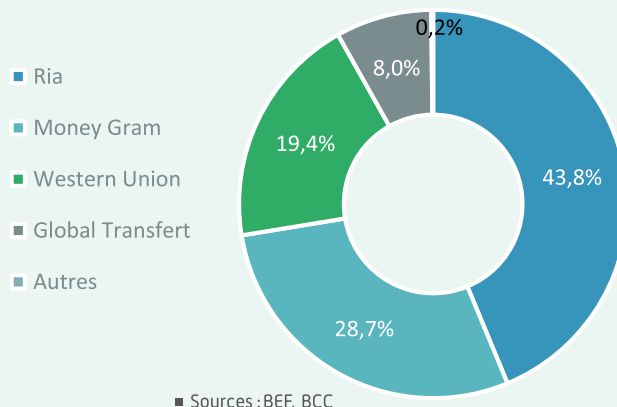
Figure 53 : Transferts reçus, en millions FC



En termes de part de marché, Ria reste l'opérateur le plus sollicité captant à elle seul près de 43,8% des opérations de transferts effectuées, suivi de Money Gram (28,7%) qui

occupait la première place en décembre 2019 et de Western Union (19,4%). Global Transfert ne représente que 8% de part de marché sur le total.

Figure 54 : Transferts reçus par opérateur, en décembre 2020

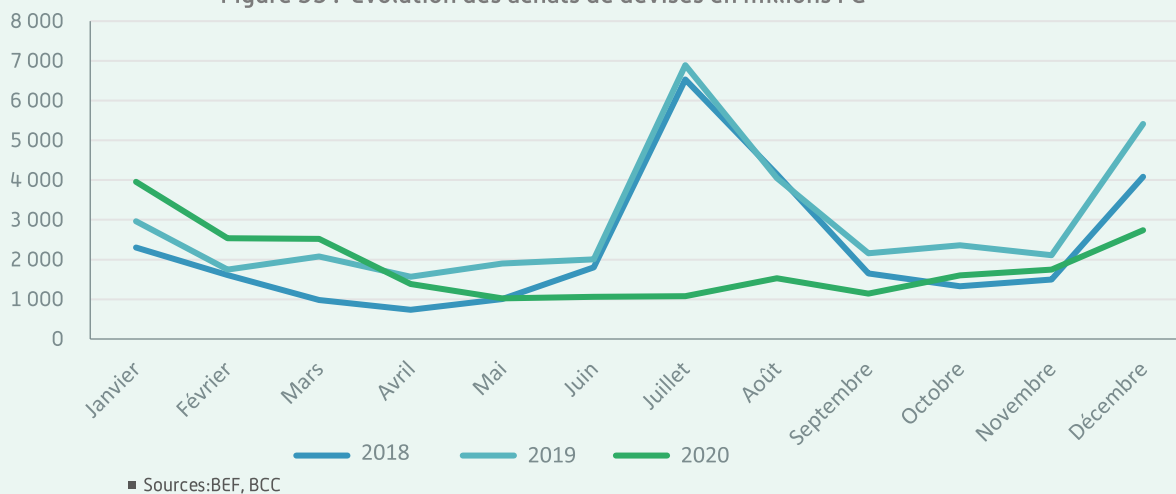


8.1.2. Achats de devises

Au cours de l'année 2020, les achats de devises sont évalués à 22,3 milliards FC contre 35,3 milliards FC en 2019, soit une

baisse de 36,7% liée au ralentissement enregistré au niveau des activités économiques, causé par la Covid-19

Figure 55 : Evolution des achats de devises en millions FC



8.2. Evolution des sorties de devises

8.2.1. Transferts d'argent émis

En 2020, les transferts émis sont estimés à 16,7 milliards FC contre 11,4 milliards FC, enregistrant ainsi une hausse de 46,6%. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des transferts envers les étudiants comoriens à

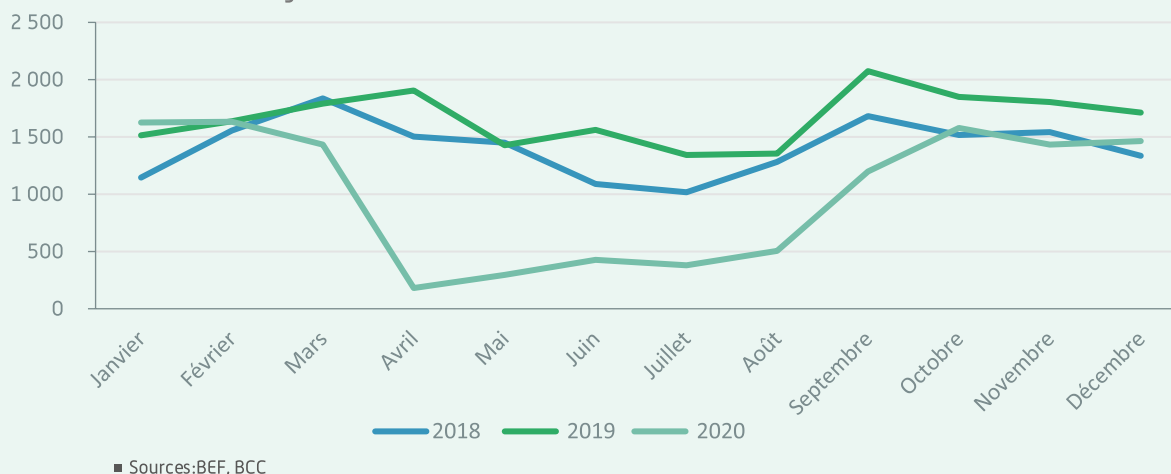
l'étranger. En effet, en cette période de crise sanitaire, il a été nécessaire pour les familles de soutenir davantage leurs enfants à l'étranger.

8.2.2. Ventes de devises

Les ventes de devises ont baissé de 39,1% pour s'établir à 12,2 milliards FC contre 20 milliards FC en 2019, en raison de la fermeture des frontières au deuxième trimestre 2020

qui a entraîné une baisse de la demande de devises par les importateurs.

Figure 57 : Evolution des transferts émis en millions FC



III. RAPPORT FINANCIER DE LA BANQUE

1. Bilan de la Banque

Le total du bilan s'élève à 159 milliards FC au 31 décembre 2020 contre 123 milliards FC un an auparavant, soit une progression de 29,2%. Cette évolution est due à la hausse des disponibilités en devises et des créances à l'Etat pour l'actif d'une part, de la circulation fiduciaire et des engagements auprès du FMI pour le passif d'autre part.

1.1. Evolution de l'actif du bilan

Le total des avoirs extérieurs de la BCC a progressé de 34,2% entre 2019 et 2020, passant de 86,7 milliards FC à 116,3 milliards FC en liaison avec l'évolution contrastée de ses composantes.

Les comptes de dépôt en or et en DTS ont diminué de 7,7% par rapport à fin 2019. Pour les DTS, cette régression fait suite à la baisse des taux de change du DTS contre le Franc comorien. Toutefois, on constate pour l'or, une hausse qui est due au résultat de la réévaluation en fin d'exercice 2020, le stock restant inchangé.

Les encaisses en Euro sont en baisse de 8% du fait des restrictions sanitaires liées à la fermeture des frontières suite à la propagation de la Covid-19. De même pour les

encaisses en Dollar US, ils n'ont pas pu être vendus à cause des restrictions de voyage. Ils constituent au 31 décembre 2020 un solde d'environ 144 millions FC. La réévaluation du stock en fin d'année a généré une perte de 12 millions FC.

Les placements et les avoirs en devises sont en hausse de 40% sur la période. Une grande partie de ces placements est déposée sur le compte d'opérations au Trésor français qui accuse une hausse du solde de 40% entre 2019 et 2020. Par ailleurs, le solde moyen journalier est également en hausse entre les deux années suite aux mouvements ordinaires du compte (72,2 milliards FC en 2019 contre 84 milliards FC en 2020). Le solde au 31 décembre 2020 s'élève à 106,4 milliards FC. Cette hausse provient des prêts FMI, des fonds rapatriés par les banques commerciales et des financements des partenaires.

Le compte de dépôt au FMI est passé de 5,8 milliards FC au 31 décembre 2019 à 5,2 milliards FC en 2020, soit une régression de 9,1%. Cette évolution fait suite à la baisse des taux de change du DTS contre le Franc comorien.

Les titres de participation constitués essentiellement

par les quotes-parts au FMI sont en baisse de 4,2%. Elles représentent 10,3 milliards FC (soit 17,8 millions DTS) au 31 décembre 2020.

Les créances à l'Etat ont augmenté de 24% (21,7 milliards FC en 2019 contre 26,8 milliards FC en 2020), en liaison avec l'octroi de nouveaux prêts (IFR pour un montant de 3,6 milliards FC (33,3% de la quote-part) et FCR pour une valeur de 1,8 milliard FC (16,7% de la quote-part)). L'utilisation

des allocations DTS s'est élevée à 4,9 milliards FC au 31 décembre 2020 contre 3,8 milliards FC un an auparavant suite à la nouvelle utilisation de DTS (1,3 milliard FC pour 2,2 millions DTS) en 2020. Ainsi toutes les allocations de DTS sont utilisées par l'Etat. En outre, les avances statutaires ont également augmenté passant de 9,5 milliards FC à 9,9 milliards FC sur la période, suite au tirage de 400 millions FC au mois de juillet 2020.

Tableau 32 : Bilan de la BCC en millions de FC

ACTIFS	2019	2020	Ecart
Avoirs en or	387	438	+51
Avoirs en devises	80 487	110 609	+30 122
Relations avec le FMI	16 627	15 642	-985
Créances sur les banques	9	8	-1
Créances sur le Trésor	21 658	26 858	+5 200
Autres créances	895	1 479	+584
Comptes de régularisation et divers actif	188	159	-29
Actifs immobilisés	2 903	3 895	+992
TOTAL ACTIF	123 154	159 087	+35 933
PASSIFS	2019	2020	Ecart
Billets et pièces en circulation	42 081	45 759	+3 678
Engagements en devises	116	153	+37
Relations avec le FMI	22 567	25 582	+3 015
Comptes des banques résidentes	34 734	52 401	+17 667
Comptes du Trésor et des entreprises publiques	6 759	17 374	+10 615
Autres dépôts	50	149	+99
Comptes de régularisation et divers passif	971	1 279	+308
Provisions pour charges	902	1 126	+224
Capitaux propres	14 490	14 390	-100
Résultat de l'exercice	483	873	+390
TOTAL PASSIF	123 154	159 087	+35 933

Source : BCC, Direction Financière et de la Comptabilité

Les actifs immobilisés nets sont en hausse de 34,2% en 2020 s'élevant à 3,9 milliards FC. Les immobilisations non encore mis en exploitation sont nettement en hausse en 2020. La modernisation de la Caisse au siège et le changement des traitements du matériel fiduciaire a fait engager plusieurs travaux et l'achat d'équipements adéquats. En outre, la commande de pièces de monnaies en cours a fait aussi augmenter les immobilisations.

1.2. Evolution du passif du bilan

L'utilisation du cash continue de prédominer dans l'économie. Le volume de billets et pièces en circulation a augmenté de

8,7% passant de 42,1 milliards FC au 31 décembre 2019 à 45,7 milliards FC en 2020.

Les engagements à vue sont en hausse de 67,7% passant de 41,9 milliards FC à fin décembre 2019 à 70,3 milliards FC à fin décembre 2020.

Les dépôts des banques résidentes sont en hausse de 50,9% et s'élèvent à 52 milliards FC au 31 décembre 2020. Ceux des institutions financières internationales ont baissé de 4,7% avec 404 millions FC au 31 décembre 2020. En outre, les dépôts de l'administration publique ont progressé de 146% en s'élevant à 16 milliards FC en décembre 2020 contre 6,6

milliards FC en 2019. A part le déblocage des prêts FMI, il y a eu les aides budgétaires et les financements des projets par les bailleurs multilatéraux.

De même, les dépôts des entreprises publiques ont augmenté en un an en passant de 101 millions FC à 982 millions FC au 31 décembre 2020. Ceci s'explique surtout par les sociétés des hydrocarbures et des télécommunications qui ont beaucoup de recouvrement.

Les engagements extérieurs (relation avec le FMI) sont en hausse de 13,8% sous l'effet des nouveaux prêts débloqués en avril 2020, malgré la dépréciation du DTS.

Les comptes de régularisation ont progressé de 31,7% passant de 970,9 millions FC à fin 2019 à 1,3 milliard FC à fin 2020. Ils sont constitués essentiellement des transferts reçus et des chèques en cours d'affectation. La majorité de ces opérations ont été dénouée à l'ouverture de l'exercice 2021. On y retrouve également les engagements sur les travaux en cours à la BCC avec différents fournisseurs dans le cadre de la modernisation de la caisse et l'acquisition de nouveaux matériels.

Les provisions pour charges sont passées de 902 millions FC au 31 décembre 2019 à 1,1 milliard FC au 31 décembre 2020, soit une progression de près de 24,8% en un an.

Les capitaux propres ont baissé de 0,6% entre 2019 et 2020 pour atteindre 14,4 milliards FC. Il y a eu une augmentation du capital de 1 milliard FC suivant la résolution du Conseil d'Administration de juillet 2020 par affectation du compte « Fonds général de réserve ». En vertu des statuts de la BCC, le compte ne sera abondé que de 20% du résultat de l'exercice, soit 96 millions FC. Le mouvement entraînant les capitaux propres à la baisse est le résultat net des réévaluations de l'or, des DTS et des dollars qui a engendré une perte de 178 millions FC, affectée au compte « Réserve de réévaluation ».

2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2020 a nettement augmenté de 80,6% par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 873 millions FC au 31 décembre 2020 contre 483 millions FC à fin 2019. Le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs s'est élevé à 2,1 milliards FC contre 1,9 milliard FC en 2019. Malgré une forte baisse (-86%) sur les produits de placements (DTS et dollar), les intérêts perçus sur le compte d'opérations ont généré 2,1 milliards FC en 2020 contre 1,8 milliard FC en 2019.

Quant aux opérations avec la clientèle, le résultat a atteint 503 millions FC en 2020 contre 359 millions FC en 2019, soit une progression de 40%. Avec l'augmentation de l'encours des avances statutaires et des taux d'intérêts appliqué à partir de janvier 2020, les produits ont été multipliés par 2,6 entre 2019 et 2020 en atteignant 243,5 millions FC. Les autres produits ont baissé notamment avec les ventes d'Euro suite à la fermeture des frontières.

Les dollars US sont restés invendus. Pour rappel, depuis 2013, les charges sur intérêts à verser aux établissements financiers pour la rémunération des réserves sont nulles comme la base d'indexation (€STR depuis novembre 2020) des taux d'intérêt est négative.

Ainsi le résultat net bancaire est passé de 2,3 milliards FC en 2019 à 2,6 milliards FC en 2020 soit une progression de 13,8% en une année.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation est en progression depuis 2017. Il a atteint 811,5 millions FC en 2020 contre 455,1 millions FC en 2019, soit une progression de 78%. Les charges ordinaires d'exploitation ont diminué de 10,6% et s'élèvent à 1,9 milliard FC (frais généraux et amortissements) avec la baisse des charges liées aux déplacements à l'étranger.

Tableau 33 : Compte de résultat, en millions de FC

Libellés	2019	2020	Ecart
Résultat sur avoirs extérieurs	1 923	2 095	172
Résultat sur opération avec la clientèle	359	503	144
Frais généraux	-1 510	-1 368	142
Autres produits d'exploitation financiers	18	18	0
Autres charges d'exploitation financières	-3	-6	-3
Dotation aux amortissements et aux provisions	-405	-514	-109
Reprises sur provisions	72	83	11
Résultat exceptionnel	28	61	33
Résultat de l'exercice	483	873	390

Source : BCC, DFC

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale des Comores

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Centrale des Comores, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2020, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de 872.528.353 KMF donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au Référentiel Comptable propre à cette Banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Référentiel Comptable propre à la Banque, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

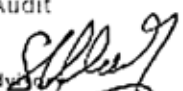
Aucune information particulière concernant les autres obligations légales et réglementaires n'a été signalée.

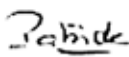
Antananarivo, le 06 Avril 2021

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit

Audit.Tax.Adv


Denis RATSIMARDRESY
Partner


Luciano Patrick RASOLOFO
Expert-Comptable



I. Indicateurs macro-économiques, en millions FC, sauf autre indication

	2016	2017	2018	2019	2020
PIB au prix du marché	450 159	469 217	491 072	520 866	522 675
Taux de croissance réel du PIB	3,3%	3,8%	3,8%	2,0%	0,2%
Taux d'inflation	1,8%	1,0%	1,7%	3,7%	0,9%
Masse Monétaire	125 447	127 710	138 528	146 711	163 547
Croissance de la masse monétaire	10,3%	1,8%	8,5%	5,9%	11,5%
Epargne liquide (Quasi-Monnaie)	41 180	41 776	45 747	48 611	52 678
Epargne liquide / PIB	16,0%	8,9%	9,3%	9,3%	10,1%
Crédit Intérieur	85 399	85 472	89 711	99 223	90 516
Crédit Intérieur / PIB	18,7%	18,0%	18,0%	19,0%	17,3%
Crédits à l'économie	75 158	79 526	80 175	82 155	78 091
Crédits à l'économie / PIB	16,5%	16,7%	16,1%	15,8%	14,9%
Créances nettes à l'Etat par le système bancaire	10 241	5 946	9 535	17 068	12 425
Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur	12,0%	7,0%	10,6%	17,2%	13,7%
Avoirs Extérieurs Nets	69 048	77 716	80 970	82 656	107 792
Réserves de change (en mois d'importation de biens et de services)	8,0	8,5	7,6	7,7	10,4
Fourchette des taux d'intérêt des crédits en %	7 - 14	7 - 14	7 - 14	7 - 14	1,75-14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en %	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Achats de devises par le système bancaire	22 813	23 136	27 676	35 255	22 323
Ventes de devises par le système bancaire	20 458	14 002	16 955	19 972	12 156
Transferts d'argent reçu des sociétés spécialisées	29 121	33 458	37 507	45 000	83 950
Transferts d'argent émis des sociétés spécialisées	10 795	9 081	10 129	11 393	16 700
Déficit/excédent du compte courant	-19 576	-10 004	-14 026	-17 438	-10 280
Déficit/excédent du compte courant en % du PIB	-4,3%	-2,1%	-2,9%	-3,3%	-2,0%
Recettes de l'Etat	63 841	109 188	92 781	89 048	101 009
Recettes de l'Etat / PIB	14,2%	23,3%	18,9%	17,1%	19,3%
Recettes intérieures	39 558	56 605	57 282	50 013	49 473
Recettes intérieures / PIB	8,8%	12,1%	11,7%	9,6%	9,5%
Dépenses de l'Etat	83 651	111 739	94 811	104 605	100 922
Dépenses de l'Etat / PIB	18,6%	23,8%	19,3%	20,1%	19,3%
Dépenses courantes de l'Etat	49 588	70 184	70 233	58 106	58 530
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	11,0%	15,0%	14,3%	11,2%	11,2%
Déficit / Excédent de l'Etat (SBB)	-19 945	-10 958	-3 092	-17 786	-11 656
Déficit / Excédent global de l'Etat en % du PIB	-4,4%	-2,3%	-0,6%	-3,4%	-2,2%
Solde Primaire	-13 692	-8 961	-2 623	-14 990	-9 265
Solde Primaire en % du PIB	-3,0%	-1,9%	-0,5%	-2,9%	-1,8%
Taux d'endettement public	20,8%	18,0%	19,2%	25,7%	26,6%

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS et Banque de France

II. Evolution de la valeur ajoutée, en pourcentage

Désignation	Croissance de la valeur ajoutée (en %)				
	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur primaire	1,9	3,8	2,6	-0,8	1,5
Agricole	1,3	0,0	0,5	-4,7	2,8
Elevage	2,9	5,6	5,3	-2,0	0,7
Sylviculture	3,0	13,5	3,9	28,0	-6,7
Pêche	2,9	10,4	5,8	4,4	-0,1
Secteur secondaire	4,7	-2,7	2,9	3,4	-1,5
Produits des activités extractives	7,1	-10,0	2,0	3,9	1,8
Produits alimentaires	11,0	0,8	2,0	1,9	-3,8
Produits textiles, articles d'habillement	4,8	-0,9	5,0	4,1	-1,9
Produits métallurgiques, ouvrages en métaux	7,6	1,4	2,0	8,0	-1,6
Electricité et eau	14,7	34,3	7,0	5,0	-0,3
Construction et travaux publics	1,9	-16,9	2,5	3,4	3,0
Secteur tertiaire	4,0	4,5	3,9	3,9	-0,1
Commerce	3,1	7,1	3,8	3,3	-1,5
Transports	13,2	8,8	6,1	6,0	-9,6
Hébergement et Restauration	-1,6	-0,7	11,0	9,5	-50,9
Informations et Communication	4,1	2,0	6,7	5,6	1,7
Enseignement	-3,0	4,4	0,5	1,8	-4,2
Services pour la santé humaine et l'action sociale	4,4	7,9	5,5	2,1	49,5
Administration Publique	5,9	1,2	0,0	1,1	2,8
Valeur ajoutée totale	3,4	3,5	3,4	2,3	0,3
Impôts sur les produits nets des subventions	1,3	9,7	12,5	-3,5	-2,6
PIB	3,3	3,8	3,8	2,0	0,2

Sources : INSEED et estimations BCC

III. Indice harmonisé des prix à la consommation

Croissance de la valeur ajoutée (en %)														
Pondérations	INDICE GLOBAL	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	Boissons alcoolisées et tabac	Articles d'habillement et chaussures	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	Santé	Transports	Communications	Loisirs et culture	Enseignement	Restaurants et hôtels	Biens et services divers	
2018	1er trimestre	107,3	114,7	103,6	105,3	101,6	106,7	105,9	87,9	79,1	90,7	104,2	107,7	105,8
	2e trimestre	107,0	114,1	105,8	104,4	101,7	107,1	105,8	88,0	79,1	91,6	104,1	107,7	106,0
	3e trimestre	110,7	120,5	106,9	104,6	102,0	107,2	105,8	88,1	79,1	91,8	104,1	108,4	106,0
	4e trimestre	108,1	115,9	107,2	104,5	102,3	106,9	105,9	88,2	79,1	91,9	104,1	108,4	105,9
2019	Moyenne annuelle	108,3	116,4	105,4	104,8	101,7	107,0	105,9	88,0	79,1	91,4	104,1	107,9	106,0
	1er trimestre	107,9	115,2	108,2	104,4	103,2	106,5	105,9	88,0	79,1	93,2	104,2	108,5	108,2
	2e trimestre	110,6	119,4	106,5	104,4	105,8	107,1	105,4	87,8	79,1	92,9	104,1	112,5	108,5
	3e trimestre	115,6	127,0	107,8	105,0	107,7	118,2	105,2	87,7	79,1	96,8	103,6	122,7	111,0
2020	4e trimestre	115,0	126,3	105,2	102,1	106,7	118,1	105,5	87,5	78,5	98,2	103,8	124,6	110,1
	Moyenne annuelle	112,3	122,0	106,9	104,0	105,9	112,5	105,5	87,8	78,9	95,3	103,9	117,1	109,5
	Janvier	115,8	127,1	106,5	102,1	106,4	118,4	105,6	89,2	79,4	100,9	105,8	125,7	111,4
	Février	116,0	127,3	123,0	102,4	106,6	116,9	105,6	89,2	79,4	100,9	105,1	125,7	110,9
	Mars	116,3	128,2	123,4	102,7	106,6	117,1	106,0	87,0	79,4	100,9	105,1	125,7	110,9
	1er trimestre	116,1	127,5	117,6	102,4	106,5	117,5	105,7	88,5	79,4	100,9	105,4	125,7	111,0
	Avril	114,0	124,1	131,1	103,6	106,6	116,0	106,3	86,8	79,4	100,2	105,3	125,7	108,7
	Mai	114,5	125,1	134,6	101,9	107,5	117,6	106,3	84,3	79,1	100,3	105,3	125,6	109,4
	Juin	113,7	123,2	133,0	102,4	107,2	117,6	106,4	86,8	80,0	100,2	105,3	125,6	110,8
	2e trimestre	114,1	124,1	132,9	102,6	107,1	117,1	106,4	86,0	79,5	100,2	105,3	125,6	109,7
	Juillet	112,8	121,5	132,6	102,7	107,6	116,5	106,7	86,9	80,1	99,5	105,3	125,3	110,9
	Août	113,6	122,9	133,3	102,8	107,8	115,4	107,3	87,0	80,1	99,3	105,3	125,3	111,0
	Septembre	111,3	118,6	143,3	102,8	107,6	115,3	108,3	86,9	80,3	99,8	105,2	127,1	110,8
	3e trimestre	112,5	121,0	136,4	102,8	107,7	115,7	107,4	86,9	80,2	99,5	105,3	125,9	110,9
	Octobre	111,1	118,2	140,4	103,0	107,7	114,4	108,6	87,0	80,5	100,5	105,1	125,9	111,4
	Novembre	110,1	116,5	138,3	103,1	107,0	114,4	108,9	87,4	80,7	100,6	105,1	125,9	111,8
	Décembre	109,0	114,8	139,6	104,6	105,3	111,7	108,0	86,9	80,6	100,6	105,1	129,2	113,6
	4e trimestre	110,1	116,5	139,4	103,6	106,7	113,5	108,5	87,1	80,6	100,5	105,1	127,0	112,2
	Moyenne annuelle	113,2	122,3	131,6	102,8	107,0	115,9	107,0	87,1	79,9	100,3	105,2	126,1	111,0

Source : BCC

IV. Evolution de la situation budgétaire de l'Etat, en millions FC

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes totales (dons inclus)	82 475	63 841	109 188	92 781	89 048	101 009
Recettes intérieures (courantes)	43 089	39 558	56 605	57 282	50 013	49 473
Recettes fiscales	28 942	35 364	47 291	42 336	35 563	40 411
Recettes non fiscales	14 147	4 194	9 314	14 946	14 449	9 062
Dons extérieurs	39 386	24 283	52 583	35 499	39 035	51 536
Aides (budgétaire et non budgétaire)	23 464	135	8 407	1 061	2 228	10 777
Financement de projet (y compris assist tech)	15 922	24 148	44 176	34 438	36 807	40 759
Dépenses totales et prêts nets	71 087	83 651	111 739	94 811	104 605	100 922
Dépenses courantes	45 220	49 588	70 184	70 233	58 106	58 530
Personnel	23 713	24 640	25 812	26 686	28 237	27 533
Biens et services	12 099	13 079	16 440	13 873	15 595	13 662
Transferts	6 896	8 080	10 874	9 878	10 168	11 894
Intérêts sur la dette	104	138	497	469	252	919
Autres dép. courantes (inclus assist tech hors projet)	2 408	3 651	16 561	19 326	3 853	4 522
Dépenses en capital	21 965	27 948	40 055	24 578	43 955	40 919
Financées sur ressources intérieures	3 929	7 451	12 440	9 467	11 002	5 649
Financées sur ressources extérieures	18 036	20 497	27 615	15 111	32 953	35 270
Prêts nets	3 902	6 115	1 500	0	2 544	1 473
Solde Primaire	-3 548	-13 692	-8 961	-2 623	-14 990	-9 265
Solde Budgétaire de Base (SBB)	-7 554	-19 945	-10 958	-3 092	-17 786	-11 656
Solde Global (hors dons)	-27 998	-44 093	-55 134	-37 530	-54 592	-51 448
Solde global base engagement (dons inclus)	11 388	-19 810	-2 551	-2 031	-15 557	87

Sources : CREF et ajustements BCC

V. Masse monétaire et ses contreparties en millions FC

En millions FC	déc.-18	mars-19	juin-19	sept.-19	déc.-19	mars-20	juin-20	sept.-20	déc.-20
Monnaie	92 781	86 592	88 003	88 586	98 099	93 027	99 209	104 491	110 869
Billets et pièces en circulation	35 904	35 510	35 656	35 685	38 764	34 519	37 561	38 998	41 592
Dépôts à vue	56 877	51 082	52 347	52 901	59 335	58 509	61 648	65 493	69 277
Quasi - monnaie	45 747	48 723	48 322	48 740	48 611	49 699	49 524	51 470	52 678
Masse monétaire	138 528	135 315	136 325	137 327	146 711	142 726	148 733	155 961	163 547
Avoirs extérieurs	80 970	77 121	72 403	76 405	82 656	79 472	93 909	95 472	107 782
Créances sur l'Etat	9 535	10 843	14 719	14 124	17 068	13 339	15 357	18 232	12 425
Crédits à l'économie	80 175	77 212	80 133	81 269	82 155	82 662	79 288	77 882	78 091
Autres postes	-32 152	-29 862	-30 930	-34 471	-35 168	-32 746	-39 821	-35 625	-34 751
Contreparties de la masse monétaire	138 528	135 315	136 325	137 327	146 711	142 727	148 733	155 961	163 547

Source : BCC, DEEMS

VI. Balance des paiements, en millions FC

Rubriques	2017	2018	2019	2020
Compte des transactions courantes	-10 004	-14 026	-17 438	-10 280
Biens	-74 475	-84 782	-87 808	-93 482
Services	-2 653	-1 142	-4 941	-24 931
Transports	-18 151	-19 818	-20 950	-17 729
Transports maritimes	-10 913	-12 223	-12 318	-12 427
Transports aériens	-7 238	-7 595	-8 632	-5 302
Voyages	15 622	19 012	17 806	-5 702
Voyages à titre professionnel	2 874	4 301	2 976	1 063
Voyages à titre personnel	12 748	14 712	14 830	-6 764
Services de communication	6 756	7 152	6 289	6 410
Services d'assurance	-3 169	-3 590	-3 599	-3 624
Services financiers (autres qu'assurances)	425	443	466	443
Services informatique et d'information	-1 461	-1 596	-1 599	-1 649
Redevances et droits de licence	-185	-194	-202	-261
Autres services aux entreprises	-3 672	-3 816	-4 546	-4 354
Services personnels, culturels et récréatifs	-117	-129	-142	-156
Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a.	1 298	1 392	1 536	1 691
Revenus	2 192	2 616	2 481	2 546
Rémunération des salariés	1 530	1 613	1 634	1 616
Revenus des investissements	662	1 003	846	930
Revenus des investissements directs	-673	-635	-995	-913
Revenus des investissements de portefeuille	130	143	158	174
Autres investissements	1 204	1 495	1 684	1 670
Transferts courants	64 931	69 282	72 830	105 586
Administrations publiques	16 495	7 655	9 539	17 635
Autres secteurs (secteur privé)	48 437	61 627	63 291	87 951
Compte de capital et des opérations financières	9 893	13 778	18 415	8 821
Compte de Capital	20 963	13 193	13 457	14 979
Transferts de capital	20 963	13 193	13 457	14 979
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	0	0	0	0
Compte des opérations financières	-11 070	586	4 958	-6 158
Investissements directs	1 707	2 363	1 890	1 668
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Produits financiers dérivés (net)	0	0	0	0
Autres investissements	-415	-3 022	5 879	21 712
Avoirs de réserves	-12 362	1 244	-2 811	-29 539
Erreurs et omissions nettes	111	248	-977	1 460

Source : BCC, DEEMS

VII Evolution des principaux taux d'intérêts

2020	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Déc
Avances à l'Etat (OSTR+3)	2,462	2,462	2,466	2,463	2,458	2,454	2,450	2,447	2,446	2,446	2,444	2,443
Dépôts des BEF non soumises Res,Obl (OSTR- 1/8)*	-0,663	-0,663	-0,659	-0,662	-0,667	-0,671	-0,675	-0,678	-0,679	-0,679	-0,681	-0,682
Dépôts des BEF soumises Res,Obligatoires												
-Réserves libres (OSTR - 1/8)	-0,663	-0,663	-0,659	-0,662	-0,667	-0,671	-0,675	-0,678	-0,679	-0,679	-0,681	-0,682
-Réserves obligatoires (OSTR -1,25)	-1,788	-1,788	-1,784	-1,787	-1,792	-1,796	-1,800	-1,803	-1,804	-1,804	-1,806	-1,807
Escompte Banq. Centrale (OSTR+1,5)	0,962	0,962	0,966	0,963	0,958	0,954	0,950	0,947	0,946	0,946	0,944	0,943
Comptes sur livret	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7,0/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14	1,75/14
OSTR	-0,538	-0,538	-0,534	-0,537	-0,542	-0,546	-0,550	-0,553	-0,554	-0,554	-0,556	-0,557
Prêt Marginal	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250
EURIBOR 1 mois	-0,456	-0,469	-0,474	-0,423	-0,465	-0,493	-0,508	-0,517	-0,521	-0,538	-0,541	-0,560
EURIBOR 6 mois	-0,329	-0,351	-0,361	-0,192	-0,147	-0,224	-0,345	-0,431	-0,462	-0,493	-0,509	-0,518
EURIBOR 12 mois	-0,252	-0,284	-0,260	-0,106	-0,085	-0,149	-0,278	-0,358	-0,415	-0,465	-0,481	-0,496

* En janvier 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne est passé de 2,5% à 2%, le taux de rémunération des réserves obligatoires de EONIA - 1/4 à EONIA - 1/2, le taux de rémunération des réserves libres étant maintenu à EONIA - 1/8, ainsi que les taux débiteurs à 7,0/14,01%. Le 1er juillet 2009, le taux de rémunération des comptes d'épargne a été abaissé à 1,75%. * En Octobre 2019, la BCC a procédé à un changement de taux d'indexation en remplaçant l'EONIA par l'ESTR

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS ; BDF

VIII. Evolution mensuelle du Franc Comorien par rapport à quelques devises en 2020

Devises	Dollar E.U	Yen Japonais	£. Sterling	Franc suisse	Dollar Canadien	Rand Sud Africain	Yuan (Chine)	D.T.S.
Moyenne 2019	439,49	4,03	560,10	440,70	331,21	31,48	63,64	608,75
Janvier	442,88	4,05	579,29	457,04	338,75	30,73	64,03	611,09
Février	451,74	4,10	585,04	462,04	339,66	30,07	64,48	617,68
Mars	444,83	4,14	550,24	461,48	319,21	26,75	63,85	610,26
Avril	453,09	4,21	561,86	466,53	321,84	24,41	64,03	617,69
Mai	451,43	4,21	554,81	360,78	358,68	92,29	63,51	615,44
Juin	437,14	4,06	547,40	459,27	322,52	25,53	61,70	536,27
Juillet	429,28	4,02	543,82	459,32	317,83	25,60	61,24	597,14
Août	415,99	3,92	546,13	456,98	314,31	24,13	60,03	521,45
Septembre	417,47	3,96	540,44	456,29	315,67	24,95	61,30	589,05
Octobre	417,81	3,97	542,17	458,11	316,20	25,41	62,10	590,76
Novembre	415,70	3,98	549,07	456,19	317,99	26,74	62,97	591,19
Décembre	403,87	3,89	543,10	454,92	315,41	27,16	61,80	581,32
Moyenne 2020	431,77	4,04	553,61	450,75	324,84	31,98	62,59	589,95

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS ; Banque de France

IX. Bilan consolidé du système bancaire, en millions FC

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*
Actif							
Trésorerie Actif	34 472	37 803	45 829	41 643	50 502	52 211	71 122
Crédit net	52 372	58 138	66 999	68 364	66 828	73 800	68 769
- Douteux	11 149	15 765	15 635	19 062	19 359	18 168	17 943
- Provisions	6 773	9 722	11 099	12 566	11 736	12 681	12 757
Titres et divers	3 095	4 049	3 396	6 236	6 800	8 920	7 388
Immobilisations nettes	6 206	6 868	7 854	7 594	7 788	8 420	9 157
Total	96 145	106 858	124 078	123 836	131 919	143 351	156 436
Passif							
Trésorerie passif	3 169	1 902	3 288	2 538	3 775	4 576	6 019
Dépôts	75 685	87 749	102 343	97 949	105 195	112 488	130 707
Titres et divers	2 983	3 876	3 871	5 697	5 175	6 376	4 686
Fonds propres	14 308	13 331	14 575	17 652	17 774	19 910	15 025
Total	96 145	106 858	124 078	123 836	131 919	143 351	156 436

Source : BCC, DSB; *Provisaires

X. Parts de marché des Etablissements de crédit

2020	Bilan	Crédit brut	Dépôts	Trésorerie Actif	Trésorerie Passif	Trésorerie nette
BDC	6,8%	10,0%	7,4%	3,5%	4,3%	3,5%
BFC	5,0%	8,4%	4,0%	2,6%	0,0%	2,8%
BIC	13,7%	10,8%	13,1%	17,0%	31,7%	15,7%
Exim Bank	18,8%	17,4%	18,6%	21,5%	35,5%	20,2%
U-MECK	32,0%	30,4%	29,4%	31,5%	7,7%	33,7%
Sanduk Anjouan	10,4%	10,9%	9,0%	7,8%	0,0%	8,5%
Sanduk Mohéli	0,6%	0,5%	0,7%	0,5%	1,7%	0,4%
Saduk Ngazidja	2,2%	1,5%	3,0%	1,6%	0,2%	1,8%
SNPSF	10,4%	10,1%	14,9%	13,9%	19,0%	13,5%
Système Bancaire	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : BCC, DSB



PHOTOS DE FAMILLE



SIEGE DE MORONI



AGENCE DE MOHELI



AGENCE D'ANJOUAN

Place de France, BP 405 Moroni,
Union des Comores

Tel : +[269] 773 18 14/ 773 10 02

Fax : + [269] 773 03 49

Email : secretariat@banque-comores.km

Site web : www.banque-comores.km

